

**Le revenu de citoyenneté :
entre émancipation et
assujettissement.
L'exemple du *Basic Income Grant*
en Namibie**

Julie Chalifour

École de Service social
Faculté des arts et sciences
Université de Montréal

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention
du grade M. Sc. en Service Social

Sous la direction de Christian Jetté
Université de Montréal

Avril 2012

Les Cahiers du CRISES
Collection Thèses et mémoires
TM1302

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Thèses et Mémoires - no TM1302

« **Le revenu de citoyenneté : entre émancipation et assujettissement. L'exemple du *Basic Income Grant* en Namibie** »

Julie Chalifour

École de Service social, Faculté des arts et sciences, Université de Montréal

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade M. Sc. en Service Social

ISBN : 978-2-89605-358-2

Dépôt légal : 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les Cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTES SUR L'AUTEURE

Julie CHALIFOUR possède une maîtrise en service social et un baccalauréat en psychoéducation, tous deux de l'Université de Montréal. Son mémoire de maîtrise a été dirigé par Christian Jetté, professeur à l'École de service social de l'Université de Montréal et membre régulier du CRiSES. Elle a bénéficié de l'appui de la Fondation Desjardins, de l'École de service social et du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS).

Université de Montréal

**Le revenu de citoyenneté :
entre émancipation et assujettissement.
L'exemple du *Basic Income Grant* en Namibie**

par
Julie Chalifour

École de Service social
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention
du grade M. Sc. en Service Social

Avril 2012

© Julie Chalifour, 2012

Ce mémoire intitulé :

Le revenu de citoyenneté :
entre émancipation et assujettissement.
L'exemple du *Basic Income Grant* en Namibie

Présenté par :

Julie Chalifour

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

-----_Pierre-Joseph Ulysse_-----
Président-rapporteur

-----_Christian Jetté_-----
Directeur de recherche

-----_Frederic Lesemann_-----
Membre du jury

Résumé

De la capacité d'une société à repenser ses liens sociaux, dépend son développement à la fois politique, social et économique. L'État peut, pour contribuer de manière déterminante à la production de sens, développer des outils, entre autres des mécanismes de redistribution, susceptibles d'assurer la solidarité et la cohésion sociale. L'enjeu est d'importance pour certains pays comme la Namibie, dont l'histoire est marquée par le colonialisme et l'apartheid -desquels il s'est libéré il y a à peine plus de vingt ans- et qui sont construits sur une logique de séparation inégalitaire des droits et des ressources. À partir de l'exemple du *Basic Income Grant* (BIG), projet-pilote de revenu citoyen garanti mis en place dans un village de la Namibie entre 2007 et 2009, ce mémoire propose d'explorer l'apport du concept d'*empowerment* dans ce projet en tant qu'outil de déconstruction de ces structures inégalitaires.

Après avoir exposé différentes conceptions des notions de pauvreté, de richesse et de développement, nous aborderons la question du revenu citoyen garanti et de la place qu'il peut prendre dans différents systèmes de protection sociale. Puis, nous tenterons de mieux cerner le concept d'*empowerment* pour finalement arriver à répondre à notre principal questionnement: le projet BIG permet-il effectivement l'émancipation ou au contraire, fait-il en sorte de renforcer le sentiment de dépendance et d'impuissance vécu par la communauté isolée, vivant dans des conditions d'extrême précarité ? Des entrevues ont pour ce faire été conduites auprès de 15 participants, soit des membres du village d'Otjivero, des intervenants engagés dans le regroupement d'acteurs de la société civile namibienne étant à la source de l'initiative, et des représentants gouvernementaux. L'analyse de ces résultats est présentée en dernière partie de travail.

Mots-clés : Namibie, revenu citoyen garanti, projet Basic Income Grant (BIG), *empowerment*, développement social et économique, pauvreté.

Abstract

The political, social and economic development of a society depends on its ability to rethink its social ties. To contribute significantly to the production of meaning, the State may develop tools, among which redistribution mechanisms, capable of ensuring solidarity and social cohesion. The challenge may be greater for some countries – such as Namibia, whose history is marked by colonialism and the period of apartheid, which it freed itself of about twenty years ago – that are built around a logic of unequal separation of rights and resources. Based on our study of the implementation of the Basic Income Grant (BIG) pilot project in a Namibian village between 2007 and 2009, this paper proposes to explore the contribution of the concept of empowerment, within a basic guaranteed income project, as a tool for deconstructing these unequal structures.

After describing different views of poverty, wealth and development, we will address the issue of basic guaranteed income and the role it can play in different social protection systems. Then we will try to better understand the concept of empowerment before finally focusing on our central question: does the BIG project actually enable emancipation or, conversely, does it strengthen the feelings of dependency and powerlessness experienced by the small isolated community living in extremely precarious conditions? To find an answer to this question, interviews have been conducted with 15 participants: members of the small community of Otjivero, Namibian stakeholders involved in the initiative from the beginning; and representatives from the government. Analyses of these results are presented in the final part of the paper.

Keywords: *Namibia, basic guaranteed income, Basic Income Grant project (BIG), empowerment, social and economic development, poverty.*

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vii
REMERCIEMENTS.....	viii
INTRODUCTION.....	1

PREMIÈRE PARTIE : Concepts et cadre d'analyse

CHAPITRE 1

PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT : DES NOTIONS RELATIVES.....	4
1.1 Pauvreté et richesse.....	4
1.2 Le développement.....	9
1.2.1 Historique contemporaine.....	10
1.2.2 L'aide humanitaire.....	14
1.2.3 Du global au local et du local au global.....	16
1.3 Une alternative ?.....	19

CHAPITRE 2

PROTECTION SOCIALE ET REVENU CITOYEN GARANTI.....	22
2.1 La protection sociale dans le monde.....	22
2.1.1 L'occident.....	22
2.1.2 Les pays de l'hémisphère Sud.....	24
2.2 Le revenu citoyen garanti.....	25
2.2.1 Définition.....	26
2.2.2 Fondements : différents modèles.....	27
2.2.3 Revenu citoyen garanti et société salariale.....	31
2.2.4 Par-delà le discours, la pratique.....	35
2.2.5 Revenu citoyen garanti dans le monde.....	37

CHAPITRE 3

L'EMPOWERMENT, UN CADRE D'ANALYSE.....	40
3.1 Histoire et définition.....	40
3.2 Une typologie en deux temps : <i>Empowerment</i> libéral et <i>Empowerment</i> libérateur.....	42
3.3 Cadre d'analyse.....	44
3.3.1 La participation.....	45
3.3.2 Les compétences.....	49
3.3.3 Le capital communautaire.....	51
3.3.4 Les ressources.....	54

CHAPITRE 4

MÉTHODE DE RECHERCHE.....	56
4.1 Question de recherche.....	56
4.2 Méthodologie.....	56
4.2.1 Échantillonnage.....	57
4.2.2 Analyse des données.....	58

4.2.3 Dimensions éthiques.....	61
4.2.4 Limites.....	62

DEUXIÈME PARTIE : Résultats

CHAPITRE 5

LE PROJET « BASIC INCOME GRANT »

DANS LE CONTEXTE NAMIBIEN.....	65
5.1 La Namibie.....	65
5.1.1 Contexte historique et socioculturel.....	65
5.1.2 Contexte politique.....	69
5.1.3 Politiques sociales.....	71
5.2 Le projet <i>Basic Income Grant</i>	73
5.2.1 La naissance du projet.....	73
5.2.2 Vue d'ensemble de la situation du village.....	76
5.2.3 L'implantation.....	78
5.2.4 Le processus participatif.....	79
5.2.5 Les résultats.....	79
5.2.6 Les suites.....	81

CHAPITRE 6

ANALYSE DES RÉSULTATS.....	85
6.1 L'expérience participative.....	86
6.2 Les compétences.....	92
6.3 Le capital communautaire.....	97
6.4 L'accès aux ressources.....	103
6.5 Réflexion synthèse.....	106
6.5.1 Le projet BIG : politique sociale innovante ou projet caritatif ?.....	107
6.5.2 La lutte pour la reconnaissance.....	109
6.5.3 Le passage du local au global.....	110

CONCLUSION.....	116
-----------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	123
--------------------	-----

ANNEXE 1

PROFIL DES PERSONNES RENCONTRÉES.....	xi
---------------------------------------	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- AIDS** Acquired Immune Deficiency Syndrome
- AU** Allocation universelle
- BIG** Basic Income Grant
- CCN** Council of Churches in Namibia
- DfSD** Desk for Social Development
- ELCRN** Evangelical Lutheran Church in the Republic of Namibia
- FMI** Fond monétaire international
- IDH** Indicateur de développement humain
- IFI** Institutions financières internationales
- IRAM** Institut de recherche et d'application des méthodes de développement
- LaRRI** Labour Resource and Research Institute
- LAC** Legal Assistance Center
- NAMTAX** Namibian Tax Consortium
- NANASO** Namibian Networks of AIDS Service Organisations
- NANGOF** Namibian NGO Forum
- NEPAD** Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
- NEPRU** National Economic Policy Research Unit
- NUNW** National Union of Namibian Workers
- OCDE** Organisation du commerce et du développement économique
- ONG/NGO** Organisation non-gouvernementale
- PAS** Programmes d'ajustements structurels
- PNUD** Programme des Nations Unies pour le développement
- RCG** Revenu citoyen garanti
- SADC** South African Development Community
- SWAPO** South West African People's Organisation

REMERCIEMENTS

Toute ma reconnaissance à Maryse Bérubé, pour son support inconditionnel, et à André Mathieu, pour sa sensibilité. À Réjean Mathieu aussi, qui au moment où les chemins semblaient tous sans issues, a su construire des ponts. À Marie-Claude et Stéphane, qui sont ma famille, et à Benoît, pour m'avoir accueillie dans le monde des possibles, espace dont je commence à peine à saisir l'ampleur et la beauté. Et bien sûr, à mon directeur, Christian Jetté, qui m'a ouvert toutes grandes les portes du monde fascinant de la recherche.

Merci aussi à Samuel, Martha, Kemet, Julia et Rigmar, pour leur aide sur le terrain et leur amitié. Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans vous. À tous ceux et celles qui ont généreusement accepté de partager avec moi leurs connaissances, leurs expériences, et qui m'ont permis d'accéder à toutes ces richesses bien africaines. Et évidemment, un merci tout spécial à toute la communauté d'Otjivero, et à la famille Eigowab, qui m'ont si spontanément et chaleureusement accueillie.

Je tiens finalement à exprimer ma reconnaissance au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), au département de service social de l'Université de Montréal, ainsi qu'à la Fondation Desjardins pour leur soutien financier.

Il ne suffit plus de dénoncer. Il nous faut désormais énoncer.
Edgar Morin

Il faut montrer qu'une chose est possible pour qu'elle le devienne.
André Gorz

INTRODUCTION

La présente période en est une de grandes incertitudes, qui si elles n'ont pas encore mené à d'importantes remises en questions, devront à coup sûr y aboutir au cours des prochaines décennies. Peu de régions du globe sont épargnées par la crise, qu'elle soit de nature écologique, sociale ou économique. L'écart des inégalités entre les riches et les pauvres augmente, et même les grands organismes internationaux comme l'OCDE sonnent l'urgence d'ouvrir les yeux sur ce fossé qui se creuse sans relâche. En ne s'occupant pas de combler ce grand vide, une société se prive de talents, de réflexions, de contributions d'une bonne partie de la population dans sa définition. Elle crée aussi les conditions pour que les deux groupes, de plus en plus différents et se comprenant de moins en moins, se mettent à avoir peur l'un de l'autre et cherchent soit à se fuir mutuellement, ou à s'agresser. Face à ces constats, nous pouvons choisir d'instaurer un climat de peur et tenter d'éliminer la menace. Mais nous pouvons aussi y voir l'occasion d'explorer des possibilités nouvelles qui pourraient enrichir notre monde. C'est dans l'esprit de cette deuxième voie que nous avons entrepris le présent travail de recherche.

Au commencement, un petit papier d'une page à peine, sans prétention, paru dans le numéro de septembre 2009 du journal « Alternatives ». Y est décrite une expérience novatrice de revenu citoyen garanti mise en place sous forme de projet-pilote dans un petit village de la Namibie. Le projet, le *Basic Income Grant* (BIG), a pour ambition de distribuer durant deux ans un montant de 100\$N à tous les participants, argent versé de manière universelle et inconditionnelle. Des paramètres de recherche sont aussi établis pour pouvoir rendre compte des effets du projet. L'auteur de l'article, chercheur au *Labour Resource and Research Institute*, voit dans le BIG un point de départ susceptible de fonder un projet solide de lutte contre la pauvreté et les inégalités structurelles. Il expose des résultats pour le moins spectaculaires : un paysage socioéconomique radicalement modifié, où par exemple le taux de malnutrition passe de 42 % à 17 %, le taux de décrochage scolaire, de 35 %

à 5 %, et où les revenus tirés du travail autonome augmentent de 301 %, cela dans un pays où le chômage touche plus d'une personne sur deux (Jauch, 2009). Initiée par une coalition formée d'acteurs locaux -regroupement d'Églises et d'organismes de la société civile namibienne-, l'expérience apparaît particulièrement riche en éléments alternatifs aux modèles actuellement dominants et susceptible d'ouvrir un débat fécond sur les thèmes du développement, de l'égalité et de la liberté. De quoi piquer la curiosité.

Il nous a semblé indispensable, après cette lecture ainsi que celle des rapports de recherche produits par la coalition -dont les grandes lignes étaient en essence reprises dans l'article d'« Alternatives »- de sortir de l'espace des statistiques afin de comprendre les mécanismes de collectivisation et d'appropriation du pouvoir d'agir par la population du petit village, ainsi que la visée de reconquête d'une parole autonome, relativement libérée des impératifs de développement historiquement imposés par les puissances occidentales aux communautés africaines. Avoir accès au minimum vital, dépasser le stade de la survie et d'un quotidien incertain qui se construit au jour le jour représente certes un gain considérable, mais ne doit pas constituer une fin en soi. Ce tableau encourageant brossé par la coalition pourrait n'être que conjoncturel et ne pas s'inscrire dans le long terme si elle ne permet pas une réelle émancipation collective. En outre, traduire en chiffres des situations très subjectives ouvre la possibilité d'une manipulation de l'information, qui peut servir le but plus ou moins avoué de conforter les idéologies plutôt que de rendre compte d'une réalité. Bien que ces chiffres puissent avoir des applications pratiques, leur relativité est un élément important à garder en tête. Dans un travail de lutte contre l'oppression et les inégalités, pour redresser l'équilibre, il ne faut pas occulter les dimensions structurelles et escamoter le rôle de la société dans son ensemble, ni prétendre que le développement du pouvoir d'agir de l'individu sur le plan de la pauvreté et de l'exclusion sociale sera possible sans un changement social radical.

C'est pourquoi nous avons cherché à cerner le sens que la population donne à cette approche novatrice, ses perceptions au sujet de la mise en place du projet, des

processus de participation, de conscientisation, d'*empowerment* et des impacts sur le vécu quotidien. L'*empowerment*, est, il est vrai, souvent qualifié de « terme-valise », mais une fois bien cerné, il permet une analyse beaucoup plus profonde et complexe qu'il n'y paraît à prime abord, quand on utilise le mot sur un ton léger et qu'on l'apprête à toutes les sauces, dès que l'on « permet » à une personne ou un groupe d'utiliser les outils que l'on a conçus pour eux. Lorsqu'utilisé dans le sens de la prise de pouvoir réel, de la libération de l'asservissement, il permet d'arriver à une meilleure compréhension des mécanismes de l'oppression : comment ils surgissent, se transforment, et surtout, comment ils se maintiennent dans le temps sans trop d'opposition.

Nous avons ainsi rencontré des membres de la communauté, des têtes de réseau du village, des membres de la coalition et des représentants gouvernementaux. Les données ont été recueillies au cours de 15 entrevues semi-structurées, mais aussi par la tenue de groupes de discussion plus informels, par des échanges spontanés ainsi que par la compilation d'archives de journaux. Pour bien mettre en contexte les résultats obtenus, nous débuterons en nous positionnant à travers les différentes conceptions de la pauvreté, des richesses et du développement. Nous définirons par la suite le revenu citoyen garanti, les différents visages qu'il peut prendre à travers les croyances et les convictions et ceux qu'il a effectivement pris, en pratique, dans différentes régions du monde. Nous nous attarderons finalement à définir la notion d'*empowerment*, que nous utiliserons finalement pour analyser les résultats de notre recherche.

PREMIÈRE PARTIE : Concepts et cadre d'analyse

CHAPITRE 1

PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT : DES NOTIONS RELATIVES

1.1 Pauvreté et richesse

La pauvreté constitue une notion largement débattue, qui possède un caractère équivoque et relatif : il existe de multiples façons de la définir, de la vivre ou d'intervenir pour en diminuer la portée. Or, « (...) toute personne voulant comprendre le phénomène de pauvreté se doit de questionner les données recueillies et de critiquer les méthodes employées afin de mieux cerner cette réalité ». (Poulin et Salama, 1998; p. 35). Réalité d'autant plus complexe et difficile à saisir qu'elle constitue souvent bien plus un processus qu'un état (Paugam, 2000).

Dans la majorité des cas, pauvreté et richesse sont appréhendées sous un angle pécuniaire, et définies par des gens qui considèrent appartenir au second groupe. On estime ainsi l'insuffisance de ressources au moyen de seuils de pauvreté, selon une approche absolue ou relative. Le premier évoque un niveau de vie minimum standardisé alors que le second est fixé en fonction de la société dans laquelle on l'observe et des valeurs qu'elle porte. D'un côté on considère les besoins économiques de base, de l'autre, les inégalités économiques. Par exemple, « on est pauvre au Viêt Nam quand on marche pieds nus, en Chine quand on n'a pas de vélo, en France quand on n'a pas de voiture et aux États-Unis quand on n'en a qu'une petite » (Gorz, 1997). On en parle en fait toujours en terme de carence par rapport à une norme, qui elle dépend de la société de référence (Ninacs, 2003).

Lorsque la pauvreté est intégrée, par exemple, dans une formation sociale où une bonne proportion de la population doit se contenter des réserves minimales pour survivre tout en restant solidement ancrée dans une appartenance communautaire, le problème se pose différemment que dans une société fragilisée par un individualisme de masse (Latouche, in Rist & Sabelli, 1986). Reste que dans une très grande proportion, elle est définie comme une réalité limitée à l'addition des ressources qui peuvent être transformées pour être présentées sur le marché. La richesse, et le bien-être auquel on l'associe souvent, sont définis dans l'univers des objets. Ce que l'on cherche à mesurer en ces termes « n'est ni du pouvoir, ni du bonheur, ni du symbole, mais un ensemble d'objets *utiles* produits et consommés » (Méda, 2008). Les principaux indicateurs servant à mesurer les niveaux de pauvreté ou de richesse concernent ainsi exclusivement la production de biens et de services. La nécessité de traduire en chiffres des situations très subjectives et de chercher à les rendre universelles et transculturelles, fait en sorte de n'offrir qu'une variation portant toujours sur le thème du niveau de vie, donc, du revenu par habitant. « Ce faisant, on ne quitte jamais (...) l'espace de l'imaginaire économique occidental » (Latouche, 2004; p. 42).

L'indice traditionnel de Produit Intérieur Brut (PIB) a tout de même connu une évolution au cours des dernières années. Ayant été reconnu par plusieurs comme trop limité pour véritablement rendre compte de la situation autant sociale qu'économique, il a connu des variantes comme l'Indice de Développement Humain (IDH). Porté par Amartya Sen (Sen, 2003; Douglas, 2007), cet indice sortant des portefeuilles de chacun pour s'étendre à l'environnement social par des indicateurs montrant l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation et le pouvoir d'achat, est depuis les années 90 relativement intégré dans la vision du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (Levine, 2007). La mesure du *Genuine progress indicator* (GPI), vantée par le rapport de la *Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress* (Stiglitz, Sen & Fitoussi, 2009) et servant déjà l'évaluation par certains groupes, inclut même un indice écologique au calcul du bien-être d'une population. Or pour certains, tel le

Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse (FAIR), même ces mesures comportent un nombre élevé de failles et constituent des propositions bien timides considérant que les défaillances des mesures actuelles ont été reconnues depuis déjà 30 ans (Gadrey & Méda, 2009). On n'y retrouve effectivement pas la mesure du temps que les individus ont à consacrer à leur famille, ni des libertés individuelles et publiques ou de la capacité des individus à être des sujets, données qui entre autres font partie de la richesse d'une nation (Méda, 2008). Et on reste systématiquement dans la mesure d'une quantité, alors que tout un ensemble d'actions et de faits ne sont efficaces socialement que parce qu'ils suivent une logique de gratuité, un esprit du don. Ou encore que « parce qu'[ils] se refusent activement, globalement ou en partie, à la marchandisation et à la monétarisation, [et qu'il est] problématique de vouloir à tout prix mettre un prix sur les choses sans prix (Caillé, 2011; p. 151).

Or, ces nouveaux indices n'ont de toute façon pas encore acquis assez de crédibilité et de légitimité pour détrôner la tradition. Le PIB reste donc toujours, aujourd'hui, dans les médias et les institutions, l'étalon international le plus reconnu, qui permet de juger de la présence ou l'absence de récession. Il restera dans cette position, pour plusieurs, tant que les nouvelles mesures n'atteindront pas la même fiabilité et le même consensus. Il est pourtant reconnu que certaines améliorations de la vie quotidienne peuvent être obtenues sans incidence notable sur le PIB ou même se traduire par une diminution du PIB (Engelhard, 2000; De Jouvenel, 1968). Une grave inondation ou une hausse de la quantité d'accidents de voiture dans un pays, contribuera ainsi à l'augmentation de son PIB puisqu'on y met au travail électriciens et mécaniciens, et qu'on doit produire plus pour reconstruire. L'exemple de la Chine sert tout aussi bien le propos : son PIB aurait, en 2010, rattrapé celui du Japon, « mais cette croissance exceptionnelle a aussi eu pour corollaire le creusement des inégalités entre une classe moyenne urbaine possédant désormais appartements et automobiles et des centaines de millions de pauvres, dont certains vivent avec moins de 50 cents par jour » (Jackson, 2010).

Or, pour les populations d'Afrique noire, la notion de pauvreté possède souvent naturellement un caractère extensif: est pauvre celui qui est ou se sent isolé, qui ne peut compter sur aucun soutien social. Ou encore, est pauvre celui qui n'a pas eu accès à l'éducation, manque de santé ou de foi par exemple. Parfois, elle « ne se définit pas en elle-même mais dans le cadre d'un équilibre avec la richesse » (Robert, 2004; p. 153). Les ressources matérielles, sociales, politiques ou spirituelles ne peuvent être valables que si elles sont partagées avec le groupe. On ne base donc pas le calcul de la richesse sur l'accumulation mais sur la redistribution, l'enrichissement social qu'elle procure. Voilà un pan important de la vie en société qui se voit relégué dans l'ombre par nos méthodes actuelles de définition de la pauvreté et de la richesse, et du coup, par nos évaluations et par les interventions futures qui en découlent.

Il existe en outre une possibilité que les instruments de mesure soient utilisés dans le but plus ou moins avoué de conforter des idéologies plutôt que pour valider scientifiquement des hypothèses de recherche. Ils peuvent permettre de manipuler aisément l'information et de légitimer des interventions de lutte contre la pauvreté même si dans les faits, elles contribuent plutôt à l'accroître. Les statistiques de la Banque Mondiale, par exemple, ont pu prouver le bien-fondé des programmes d'ajustement structurel durant les années 90 alors que quelques années plus tard, il y avait presque consensus au sujet des préjudices de cette intervention sur les populations les plus vulnérables (Engelhard, 2000).

Aussi, le terme même de pauvreté peut-il être questionné dans le sens de son instrumentalisation. Ne servirait-il pas à consolider « les mécanismes de l'aliénation culturelle et de la dépossession » en exigeant des « pauvres » de se rapprocher du monde des « non-pauvres » ? « Détrompons-nous: nous ne sommes pas pauvres, mais appauvris et leurrés. Et l'issue au marasme et à l'humiliation est dans la lutte contre le système néolibéral, lequel secrète et orchestre la rareté qu'il prétend corriger », clame Aminata Traoré (2002; p. 39), ancienne ministre de la culture au Mali. Certains troqueront ainsi le terme « populations défavorisées » pour celui, de moins en moins utilisé mais toujours vivant, de « populations exploitées ». Précision qui pourrait

permettre de diriger notre attention non plus sur la malchance ou les incapacités de ces groupes, mais sur le jeu des pouvoirs qui se joue dans un contexte de domination.

*For instance, we speak of fighting poverty as if poverty is simply something that exists, as if it were a mountain or a forest, and not something that has been created by a history of human action. Nor do we speak of it as something that co-exists with extreme wealth. Poverty **does not exist** without there also being a structure to our world in which the few prosper at the expense of the many. Poverty is the result of an imbalance of power or, in a word, oppression. (Cavahagh, 2011)*

Il semble impossible de se questionner sur la pauvreté, surtout en Afrique australe, sans parler des inégalités qui fondent l'oppression puisqu'elles sont, là peut-être même plus qu'ailleurs, aux racines des misères vécues. Mais comme ces inégalités ont été souvent tellement intériorisées, autant par les personnes qui ont été dépossédées que par celles qui possèdent la richesse, et cela au point de la voir comme de l'ordre du « normal » qu'on ne peut rien faire d'autre qu'accepter (Rowlands, 1995), le remède généralement proposé à cette pauvreté, telle une prescription signée par le médecin, se trouve dans la croissance et le développement. Et si l'action à mettre en place pour lutter contre toutes ces situations de pauvreté consistait justement en une redistribution des richesses et des pouvoirs, autant économiques que sociaux et politiques, plutôt que dans le culte du développement ?

Mais d'abord, qu'est-ce que le développement ? Qu'est-ce que la croissance ? Le premier terme se trouve souvent confondu avec le second, en un « sens commun universel, dont les origines sont brouillées au point d'en paraître naturalisées » (Cartier-Bresson, Destremau et Lautier, 2009; p.728). « La croissance est conçue comme le moteur évident et infaillible du développement, et le développement comme le moteur évident et infaillible de la croissance » (Morin, 2011; p. 23). Nous considérons cela comme immuable alors que d'un point de vue historique, ces concepts sont plutôt récents et singuliers au monde occidental. Il est même possible d'établir très exactement le jour de naissance du concept de développement, soit le 20 janvier 1949, dans un discours du président états-unien Harry Truman, qui qualifia pour la première fois les pays de l'hémisphère Sud de régions sous-développées

(Latouche, 2004; Ngirumpatse & Rousseau, 2007). Le développement et la croissance, termes souvent utilisés de manière interchangeable, seraient-ils donc, comme le sous-entend le discours de Truman, équivalents au fait d'aller en direction d'une production et une consommation de masses ? « L'esprit est conditionné au sous-développement lorsque l'on parvient à faire admettre aux masses que leurs besoins se définissent comme un appel aux solutions occidentales » (Illich, 1972; p. 160), qui même si elles pouvaient être appliquées telles quelles, ne pourraient que concerner une mince frange de la population, en plus d'être écologiquement insoutenables. Ainsi, « le développement qui se voudrait solution ignore que les sociétés occidentales sont en crise du fait même de leur développement » (Morin, 2011; p. 26).

Le Petit Robert nous dit d'un pays ou d'une région en voie de développement, qu'il est celui « dont l'économie n'a pas atteint le niveau des pays industrialisés ». Il précise aussi que le terme est un euphémisme qui a été créé pour remplacer *sous-développé*. Certains poseront là-dessus un regard critique et constateront que cette idéologie du développement sert surtout la reproduction sociale, au bénéfice d'un groupe bien défini. Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans plusieurs sociétés africaines, le concept de développement et tout l'imaginaire qui l'entoure ne possèdent aucun équivalent dans la langue locale (Latouche, 2004). À ce sujet, Gilbert Rist (2003; p. 13), nous apprend que « Les Bubi de Guinée équatoriale utilisent un terme qui signifie à la fois *croître* et *mourir*, et que les Rwandais construisent le développement à partir d'un verbe qui signifie *marcher*, *se déplacer*, sans qu'aucune directionnalité particulière ne soit incluse dans la notion ». Il ajoute qu'en wolof, il signifie « la voix du chef » et au Cameroun, « le rêve du blanc », tandis qu'en quéchua, il est traduit par l'expression « travailler joli pour le prochain lever du soleil ».

1.2 Le développement

L'économie mondiale, au cours du XX^e siècle, a connu un essor sans précédent et atteint des sommets dans la production de richesse matérielle en grande

partie grâce au développement des technologies et des communications. Or, malgré que ce produit ait le potentiel pour assurer la satisfaction des besoins de l'ensemble des populations, il est plutôt cumulé au bénéfice des plus privilégiés et contribue à creuser les écarts d'inégalités entre les nations et à l'intérieur de celles-ci. La conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuccd) rapporte -dans les termes d'un cadre d'analyse de la pauvreté basé sur la production de biens et de services- que le nombre de pays très pauvres a doublé au cours des 40 dernières années, entraînant avec eux toujours plus de personnes vivant dans un dénuement presque total. Dans son rapport 2010, la Cnuccd en conclut que les modèles de développement qui ont prévalu jusqu'à maintenant, basés sur une croissance portée par le commerce, ont échoué et que leur architecture est par conséquent à revoir (Agence France-Presse, 2010).

1.2.1 Historique contemporaine

Schématiquement, il est possible de distinguer, suivant l'ère des colonisations, quatre phases dans les approches occidentales de développement de l'Afrique : la phase des projets (1960-1970), la phase des programmes sectoriels (1970-1980), la phase des programmes d'ajustements structurels (1980-1990) et celle de la démocratisation (1990-) (Diène & Moumouni, 2010; p. 156).

Dès la fin de la Deuxième guerre mondiale, la nécessité du développement des pays de l'hémisphère Sud est basée sur l'idée d'un retard sur les pratiques économiques des pays occidentaux, ce qui implique comme solution l'adoption par les premiers des mêmes pratiques économiques, politiques et sociales qui ont été les moteurs de la modernisation des seconds (Charlier, Nyssens, Peemans & Del Castillo, in Simard, 2008). Le modèle de développement libéral par projet, favorisé par les institutions de Bretton Woods, s'inscrit donc dans la logique capitaliste où l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché sont les principaux moteurs de développement. Ce modèle importé et teinté d'ingérences occidentales, qui a fait subir à l'Afrique des transformations -urbanisation rapide et exode rural

entre autres, résultant en un dénuement matériel dévastateur- qui ont parfois mis 150 ans à aboutir en occident, est souvent mis en lien avec les nombreux échecs du développement dans l'ensemble des États africains. Le transfert d'un modèle économique d'un lieu à un autre, sans prise en compte des contextes particuliers de chacun -par l'utilisation d'un plan d'action calqué sur le plan Marshall, pourtant conçu pour reconstruire une Europe déjà industrialisée- se sera finalement traduit par des interventions néfastes pour le continent africain (Stiglitz, 2002).

Les programmes sectoriels apparaissant la décennie suivante sont centrés sur l'idée que l'intervention sur la pauvreté passe par un engagement dans un accroissement de la production. Cette nouvelle conception du développement s'est traduite, surtout dans les milieux ruraux africains, par la réduction des surfaces disponibles pour la culture de subsistance au profit des cultures de rentes (cacao, coton, café, arachides, etc.). Cette idée est tout à fait à l'opposé de celle, dont la popularité ne cesse d'augmenter aujourd'hui, de souveraineté alimentaire puisqu'il en découle une dépendance accrue par la nécessité d'importer l'essentiel des biens nécessaires aux besoins en nourriture. « La négligence des cultures vivrières a été si grave, que dans la plupart des pays africains, les recettes obtenues par les exportations de produits agricoles ne suffisaient plus à payer les importations de produits alimentaires » (Diène, & Moumouni, 2010; p. 158).

Vers la fin des années 70 et au cours des années 80, les institutions internationales ont commencé à se tourner vers les programmes d'ajustement structurels (PAS). Le Trésor américain, la Réserve fédérale, le Fonds monétaire International et la Banque Mondiale s'entendent pour prôner un rééquilibrage des finances publiques en favorisant des politiques de commerce orientées vers l'extérieur, des taux de change bas, la privatisation, la dérèglementation et une protection accrue de la propriété privée, en plus d'imposer des mesures d'austérité telles que la baisse des dépenses publiques (Sogge, 2003). On vise ici l'équilibre dans le court terme, au sacrifice, souvent, des investissements dont l'impact réel se fait sentir à plus long terme tels les secteurs de l'infrastructure, la santé ou l'éducation.

Ces politiques sont imposées aux pays du Sud sous menace, dans l'éventualité où ces pays refuseraient de s'y conformer, du retrait de l'aide accordée. Or, la croyance voulant que la suppression des droits de douane, des mesures qui contrôlent l'accès au marché international et la limitation du protectionnisme provoqueraient d'elles-mêmes une croissance économique et une spécialisation des économies est le plus souvent réfutée, passée pour irrationnelle, puisque les différences de situations entre les différents pays- particulièrement dans les rapports Nord-Sud- sont trop considérables pour que ce système arrive à une conclusion autre que l'approfondissement de ces inégalités (Robert, 2004; Diène & Moumouni, 2010).

Polanyi (1983) qualifie d'ailleurs cette croyance de pure utopie : la dérégulation du marché entraîne inévitablement une réaction de défense des sociétés, de protection de leurs membres, ce qui entre en contradiction avec les principes du marché autorégulé et provoque de nombreuses crises. De plus, historiquement, ce sont toujours les plus forts qui défendent ce système et qui se permettent d'y déroger quand leur propre situation économique devient plus précaire : pensons aux États-Unis et au « Buy american » clamé d'une seule voix par les dirigeants du pays, au plus fort de la récente crise économique. Stiglitz le résume ainsi : « On évoque le devoir qu'ont les nations riches de venir en aide aux pays défavorisés alors qu'en réalité, on les oblige à ouvrir leurs marchés aux produits des pays industrialisés, qui eux continuent à protéger leurs propres marchés » (Stiglitz, in Diène & Moumouni, 2010; p. 162). En grande partie à travers l'ouverture au marché mondial, les prêts d'ajustement structurels ont plutôt eu l'effet contraire à leur objectif supposé, soit l'aggravation des conditions de vie (Founou-Tchuigoua, 1994). Certains constats d'échec sont clairs sur ce fait, comme en témoigne une communication de la Confédération des syndicats autonomes du Sénégal qui démontre « à partir de l'exemple sénégalais, en quoi les PAS ont été à la fois une politique de régression sociale, une politique antinationale et un puissant facteur de paupérisation des populations » (Diaoune, 2000).

C'est vers le milieu des années 80 que la Banque Mondiale tente d'intégrer la notion d'*empowerment* dans ses discours sur le développement en recourant aux

notions de risques, vulnérabilités, de pénuries de capacités, de carences dans les possibilités d'expression et d'accès au pouvoir... tout en gardant les mêmes prescriptions économiques et en imposant les mêmes ingérences (Robert, 2004). On saisit donc bien la nécessité d'ouvrir les perspectives de l'intervention internationale en respectant les spécificités de chacune des sociétés africaines, sans jamais toutefois remettre en question l'idéologie néolibérale dominante. Encore une fois, les mots et l'utilisation qui en est faite prennent une place non négligeable. « Sans cesse, les « opérateurs » du développement -et particulièrement les institutions nationales et internationales- ont créé ou mis en avant des mots et des modes sémantiques; les emprunts et les détournements se succèdent, l'obsolescence sémantique s'accélère, le changement de mots semblant permettre de faire l'économie de l'autocritique rétrospective » (Cartier-Bresson *et al.*, 2009; p. 727).

À partir des années 90, il devient de bon ton de bonifier le discours sur *l'empowerment*, en lui adjoignant celui de la nécessaire démocratisation devant accompagner le développement économique. Dans la mouvance mondiale accompagnant la chute du Mur de Berlin, les leaders occidentaux décident de faire de la démocratie un concept qui doit être appliqué préalablement à toute forme d'aide. Les États africains doivent maintenant rendre des comptes sur leurs modes de gouvernance, en direction non seulement des donateurs occidentaux mais aussi, jusqu'à un certain point, de la population. Certains comme le FMI, dresseront un bilan positif de ces nouvelles démarches, d'autres en dresseront plutôt un constat décevant (Stiglitz, 2002; Wong, 2003) et diront du développement, tel que conçu par les grandes puissances occidentales, qu'il constitue depuis ses premières phases et encore aujourd'hui, un outil impérialiste (Robert, 2004).

Un des principaux points que l'on reproche souvent à l'approche de la Banque Mondiale, c'est sa négligence des questions de pouvoir, que ce soit des jeux de pouvoirs politiques, des dynamiques de pouvoir dans les relations interpersonnelles ou dans des rapports de force entre l'organisme et les populations. Blundo (2009) note pour sa part deux tensions fondamentales au cœur des réformes de bonne

gouvernance de la Banque Mondiale. Elles ont premièrement une prétention universaliste, supposant applicables partout les exigences de responsabilité, de transparence et de primauté du droit garant de la propriété privée- entre autres- et faisant donc fi des logiques sociales, des cultures locales et des trajectoires diverses de l'État. Comme son mandat est non-politique, la Banque Mondiale laisse transparaître dans son discours l'idée que dans le « village planétaire, ou voisinage global moderne » (Pagden, 1998), les valeurs promues sont neutres d'un point de vue culturel. Ainsi, le paradigme du développement à tout prix serait en continuité avec la logique coloniale, « un ethnocentrisme universaliste, l'ethnocentrisme du Nord et de l'Ouest, d'autant plus dévastateur qu'il consiste en une négation officielle radicale de toute pertinence des différences culturelles. Et qui ne voit dans la culture que la marque d'un passé à abolir définitivement » (Latouche, 2005; p. 13).

C'est ainsi plus de 30 milliards de dollars qui sont injectés chaque année dans le continent africain -notons au passage le fait que les transferts pour fin de remboursement de dette partant du Sud vers le Nord totalisent, eux, près de 200 milliards, et ce, alors que le montant emprunté par les pays a le plus souvent été déjà remboursé à plusieurs reprises-¹ non seulement par le biais des Institutions financières internationales (IFI), mais aussi d'organisations caritatives et de projets d'aide humanitaire. Ces dernières, dont l'organisation et les valeurs sont assez radicalement différentes de celles des IFI, doivent tout de même être prises en compte dans les considérations sur la construction de la notion de développement.

1.2.2 L'aide humanitaire

Au départ désignée pour apporter un appui dans des situations ponctuelles d'urgence, l'aide humanitaire, portée par des organismes tels qu'Oxfam, CARE ou Médecins sans Frontières, atteint aussi la sphère du développement (Ngirumpatse et Rousseau, 2007). Son action, mue par une certaine responsabilité morale, par des

¹ Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) : http://local.attac.org/attac38/docs/themes/dette_tiers_monde.html.

sentiments d'empathie et de compassion face aux diverses souffrances qui tenaillent les populations en situation de vulnérabilité, se traduit souvent, aujourd'hui, par des implications à long terme. Nombre de ces projets ont un impact positif réel sur le quotidien des gens; des écoles sont construites qui permettent à des centaines d'enfants d'être scolarisés, des cliniques sont fournies en matériel hospitalier, la construction de puits permet l'accès à l'eau potable, des ordinateurs viennent meubler les locaux d'ONG locales, des interventions théâtrales viennent sensibiliser des personnes peu informées sur les modes de propagation et de protection contre le VIH/Sida, de l'aide alimentaire est apportée aux populations souffrant de famines dues aux sécheresses, etc. Ces organismes se vouent aussi à la diffusion d'une information accessible concernant les injustices sociales subies de par le monde, contribuent à sensibiliser les citoyens, à rendre l'Autre plus près de soi.

En revanche, après un demi-siècle d'action en Afrique -centrée en grande partie sur les effets plus que sur les causes, bien que certains organismes aient des volets d'action sociale et politique- on y trouve toujours une majorité d'États classés comme « pays pauvres surendettés » (Diène & Moumouni, 2010). Ainsi, cette aide est parfois considérée à la fois comme une béquille face aux défaillances des mécanismes politico-institutionnels de régulation des États, et comme un obstacle à leur consolidation. Certains iront même jusqu'à dire, dans le cas de l'Humanitaire, qu'il aurait été instrumentalisé afin de donner l'impression d'une responsabilité assumée, et qu'il constitue aujourd'hui un « mensonge indispensable » (Hachet, 1999, cité dans Ngirumpatse & Rousseau, 2007). De plus, les projets de développement doivent composer avec le fait que chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes et tente de s'approprier à sa manière les ressources et les opportunités impliquées (Olivier de Sardan, 1993). Cela le plus souvent en réponse aux besoins et intérêts des initiateurs, qui, possédant ressources et pouvoir symbolique, sont avantagés dans le rapport de force. Les recherches au Niger de l'anthropologue Olivier de Sardan montrent d'ailleurs qu'en dépit de changements dans les discours et les approches, les projets de développement mis en place durant les 30 dernières années sont restés identiques. « Ainsi, malgré leurs bonnes intentions,

les ONG suscitent la participation des populations à un projet dont les objectifs, les grandes orientations et les règles de fonctionnement sont le plus souvent déjà fixées. » (Olivier de Sardan, 1999; p. 151-152).

Alors que certains remettront en cause l'efficacité des organisations en soulignant les cas de scandales financiers et d'abus de pouvoir, d'autres insisteront sur l'écart entre la culture des organisations et celle des populations locales, sous-entendant le plus souvent l'incapacité des secondes à bien gérer l'aide reçue. Cette dernière perspective fait en sorte de développer une perception des populations en situation de survie comme étant non seulement partiellement responsables de leur sort, mais doublement responsables de ne pas savoir s'en sortir malgré l'aide reçue. Une troisième remise en cause toucherait le projet humanitaire en lui-même (Ngirumpatse & Rousseau, 2007). Victor Hugo met, dans *Quatre-vingt-treize*, cette phrase très à propos dans la bouche d'un de ses héros : « Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée... » (Hugo, 1874, in Harribey, 1996; p. 188).

Nous serons bientôt sept milliards d'humains sur la planète, dont les trois quarts seront hébergés en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient (Deglise, 2011). Beaucoup d'espoirs pour l'avenir devront reposer sur les épaules de ces régions. Samir Amin a écrit de nombreux ouvrages consacrés au développement africain et propose trois voies parmi lesquelles un choix devra à coup sûr être fait un jour ou l'autre: la poursuite de la mondialisation telle que conçue jusqu'à ce jour, c'est-à-dire strictement commandée par les exigences du capital, l'éclatement du système ou encore, sa recomposition sur une base « polycentrique régionalisée » (Amin, 1989; p. 376).

1.2.3 Du global au local, et du local au global

Nous choisirons ici, malgré ces considérations utiles, de ne pas rejeter complètement le concept de développement mais plutôt de rester vigilants dans la manière de l'aborder. Nous croyons que le fait de repenser de manière endogène les

bases de la redistribution, comme il pourrait en être le cas pour le projet BIG que nous présenterons plus loin, s'inscrit comme une forme de développement. Nous le nommerons développement non pas parce qu'il permet d'accroître le capital, de s'inscrire dans le marché mondial ou d'accumuler des biens, mais plutôt parce qu'il offre la possibilité d'évoluer, de passer d'une position d'extrême vulnérabilité à une situation – dont l'idéal est localement défini- où le bien-être perçu et les pouvoirs réels sont plus également répartis. Il prendra dans ce cadre une dimension plus organique, sera synonyme d'épanouissement collectif.

Koné est de ceux -nombreux- qui affirment que plutôt que d'être dictées par les puissances occidentales et les institutions internationales, dont la bureaucratie se trouve en plus souvent congestionnée par la corruption, les priorités politiques et économiques devraient être redéfinies en fonction des besoins socioculturels locaux (Koné, 2000). Le développement pourrait ainsi être pris en compte autant au niveau local que national et permettre de réfléchir à de nouveaux modes de gouvernance, des dispositifs de régulation économique et politique et une mobilisation des ressources à l'intérieur même des États (Favreau, Larose, et Fall, 2004). Toutefois, les gouvernements africains ayant été, et étant toujours, constamment soumis à la nécessité d'obtenir l'approbation des bailleurs de fonds, l'importance qui peut être accordée à l'assentiment des populations s'en trouve proportionnellement réduite. Les problèmes de corruption existent à grande échelle et constituent bien souvent un frein aux espoirs des populations, en plus de servir à justifier le paternalisme des IFI et les conditionnalités de leur aide. On augmente ainsi le contrôle sur l'action publique en présentant ce phénomène comme propre à la culture des pays concernés, et ce sans jamais prendre en compte les règles du jeu mondial qui ont pu influencer sur la situation actuelle et passée, ni le fait que le concept même de puissance publique soit encore en construction dans certaines zones du continent (Robert, 2004). En réduisant les moyens de la puissance publique, les prescriptions des IFI ont contribué à amoindrir la légitimité de l'État. Même la décentralisation, qui a cours depuis quelques années dans les pays du Sud, reste pratiquée souvent comme une approche « top down » et se trouve fortement soumise aux conditionnalités extérieures. Elle ne peut, conséquemment, être automatiquement associée à un rééquilibrage des forces en

présence, ou à une augmentation significative de l'implication locale (Levy, 2003).

De plus, les priorités fixées par la plupart des accords économiques imposent des restrictions budgétaires, entre autres en éducation, ce qui limite l'accès des populations à un enseignement supérieur, quand ce n'est à une éducation de base. Ceux qui en ont la possibilité décident ainsi d'aller se former ailleurs, souvent en Europe ou aux États-Unis dont ils ont une image rendue idéalisée par des médias dominés par des groupes occidentaux. Mais ici ou là-bas, l'enseignement est semblable puisque dans les écoles africaines, on enseigne souvent l'histoire de l'Angleterre et de la France, celle de Bismarck et de Napoléon, cependant que l'on occulte l'histoire et les héros africains (Mlambo, 2006). Tout cela a pour conséquence, entre autres, que la majorité des interventions sociales et économiques prenant racine dans la culture locale se trouvent en fait définies en fonction d'outils intellectuels et théoriques fabriqués en occident et ce jusque dans certains milieux altermondialistes africains (Robert, 2004).

Même lorsqu'il est question de développer un partenariat entre les leaders africains pour prendre en main le développement des interventions de lutte contre la pauvreté, il reste difficile de sortir des politiques préalablement imposées de l'extérieur. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)² est ainsi souvent considéré comme un prolongement du paradigme économique néolibéral sous-jacent aux programmes des IFI, et en dépit de son insistance théorique sur l'importance d'une démocratie participative, il a été rédigé par une poignée d'experts et imposé d'en haut à la société civile (Naidoo, 2003). Pour reprendre les mots d'Aminata Traoré :

Les élections locales et nationales, sources de tensions sociales, de haine et provoquant la paralysie des économies, se sont jusqu'à présent révélées sans issue, précisément parce qu'elles sont

² Le NEPAD est un cadre stratégique mis en place en 2001 par l'Union Africaine pour le développement socio-économique du continent. « Ses objectifs essentiels consistent à placer les pays africains individuellement et collectivement sur la voie du développement et de la croissance durables; et de participer activement à l'économie mondiale ». Repéré à: <http://www.nepad.org/fr>

encouragées, financées et supervisées par les maîtres du monde, qui ont décrété qu'il n'y a pas d'alternative au néolibéralisme. Ni eux, ni la classe politique locale qui leur sert de relais ne tolèrent la pensée critique. Les droits humains, le peuple et sa participation aux prises de décision? De la pure rhétorique. Le peuple est trop loin, trop lent, sa mobilisation trop chère, trop compliquée pour des gouvernants et des bailleurs de fonds qui ont surtout besoin de soigner leur image. (Traoré, 2002)

Les raisons pour lesquelles beaucoup de gouvernements africains arrivent difficilement à assumer de véritables réformes ne manquent pas. Certains n'ont d'autres intérêts que d'accumuler les revenus au profit d'un clan alors que pour d'autres, ce sont les querelles intestines qui empêchent l'élaboration d'un modèle signifiant pour les populations. Les chocs récurrents et la violence -esclavage, colonisation, désorganisation des systèmes politiques dus au découpage arbitraire des frontières entre les États post-coloniaux, régimes militaires (Engelhard, 1998)- que les sociétés africaines subissent depuis des décennies jouent pour beaucoup dans cette désorganisation de l'État.

1.3 Une alternative ?

Malgré que l'on ne puisse parler de l'Afrique comme d'un tout aux caractéristiques uniformes, ni dans ses vulnérabilités, ni dans ses forces, il reste possible de dégager certains traits plus communs aux diverses nations qui la composent et qui pourraient servir de tremplin à son émancipation : la capacité à innover et à créer, parfois induite par une économie de pénurie, permettant à l'économie sociale et informelle de prendre essor ; les innombrables richesses autant sur le plan des ressources naturelles que du savoir-faire ; une insertion harmonieuse dans l'environnement à l'extérieur des grandes villes ; une hiérarchie des valeurs qui place le relationnel en position dominante, des rituels qui permettent un ancrage solide dans la communauté, dans la famille, et qui donnent un sens à l'existence, etc. Cependant, la caractéristique qui nous apparaît la plus significative ici, se trouve dans l'idée d'une société dans laquelle l'économique est plus solidement enchâssé dans le social.

Le développement ne peut s'opérer que sur la base d'une redistribution des capacités et des ressources vers la masse de la population (Lewis, 1992), conclut une recherche d'un groupe d'économistes soutenant que la transition entre le contexte post-apartheid et une société démocratique et multiraciale, passe non seulement par des réformes politiques, mais aussi par une restructuration fondamentale de l'économie. Une version de l'économie qui soit « sociale », « soutenable » (Engelhard, 1998), capable d'assurer un accès convenable aux biens et services de base, un niveau acceptable d'emploi et qui ne détériore pas les ressources naturelles. Nous retrouvons ici la thèse de Polanyi (1983) selon laquelle le principal facteur à la base des crises vécues actuellement de par le monde serait justement le désencastrement de l'économie et du social, lui-même propulsé par l'avènement d'un marché autorégulateur. Ces dernières considérations pourraient ainsi constituer un levier important dans le développement d'une « autre » économie.

Serait-il possible donc, en partant de ce tableau, de penser un développement alternatif qui permettrait une construction en dehors des conceptions économiques dominantes et surtout, de fonder ce projet de société sur les aspirations réelles, de réhabiliter l'« imaginaire violé »³ des populations concernées ? Fanon (1961), déjà aux premiers jours des mouvements de décolonisation africains, affirmait la possibilité d'une troisième voie de développement qui ne soit ni socialiste, ni capitaliste, et qui soit indépendante, donc, de celles développées par les nations industrialisées. Appuyée par des valeurs traditionnelles spécifiques dont l'enjeu repose dans la construction d'une pensée propre, en lien avec des réalités sociales, politiques et historiques propres, cette voie alternative pourrait-elle avoir un impact sur la vision générale de l'évolution que nous impose la lunette néolibérale ?

Le projet Basic Income Grant, mené en Namibie entre décembre 2007 et décembre 2009 et sur lequel la présente recherche se concentre, met en lumière deux

³ Terme utilisé par Aminata Traoré tout au long de son livre précédemment cité, pour illustrer la dépossession par les institutions occidentales et par les élites locales que subissent les africains de leur histoire, de leur fierté, de leurs valeurs et de leur imaginaire propre. Cette vision du mythe du développement en tant qu'outil de domination est largement reprise en France par Serge Latouche, qui la traduit en action par la nécessaire « décolonisation de l'imaginaire ».

concepts qui pourraient permettre d'étayer cette hypothèse: celui de l'*empowerment*, c'est-à-dire l'augmentation du pouvoir de décider et d'agir pour elles-mêmes des communautés, mais d'abord, celui de revenu citoyen garanti, qui vise l'augmentation des ressources et une reconnaissance permettant d'accompagner et de soutenir ce mouvement d'émancipation. Lequel affranchissement se trouvant à être autant personnel que collectif, autant sociopolitique qu'économique. Nous nous proposons donc d'approfondir ces deux notions permettant d'adopter une perspective qui ne soit ni normative -décidant de ce que devrait être le développement-, ni prescriptive -décidant de ce qu'il faudrait mettre en place pour y arriver-, affirmant plutôt qu'il doit revenir aux collectivités le droit de décider pour elles-mêmes et d'être outillées pour le faire.

CHAPITRE 2

PROTECTION SOCIALE ET REVENU CITOYEN GARANTI

2.1 La protection sociale à travers le monde

Afin de bien situer le projet qui fera l'objet de notre recherche, nous ferons d'abord un bref survol de différents types de protection sociale mis en place à divers endroits dans le monde, et de leur évolution à travers le temps.

2.1.1 L'occident

Avant que les États ne se mettent à assumer une certaine responsabilité face à l'insécurité sociale et économique de leurs citoyens, c'étaient surtout la famille étendue et l'Église qui devaient prendre en charge la protection de leurs membres contre la famine et la misère. Il était alors hors de question de considérer la sécurité sociale comme un droit. Au contraire même, puisque les premières lois, telle la « loi sur les nécessiteux » adoptée en Angleterre, signifiaient souvent, pour les bénéficiaires de l'aide publique, l'humiliation, la perte des droits civils et l'obligation de déménager dans des foyers (Castel, 1995). C'est avec le dépôt, en 1942, du rapport de Beveridge, dont la principale préoccupation était d'assurer un revenu minimum à chacun, qu'on met pour la première fois de l'avant la nécessité d'entretenir un sentiment d'appartenance sociale. C'est aussi dans cette même lignée que les théories économiques de John Maynard Keynes sont devenues de plus en plus influentes (Kartchevsky et Maillefert, 2001; Castel, 2003). L'État revient au devant de la scène, applaudit chaleureusement: il stimule l'expansion de la production et de la demande par des mesures fiscales et monétaires, il redistribue la richesse produite, crée des emplois par la dépense publique, tisse un filet de sécurité contre les risques sociaux. L'aide devient moins soumise aux exigences de cotisation typiques du modèle assurantiel, et on revendique des prestations sociales plutôt comme un droit que parce qu'on est dans le besoin, dans l'urgence de la crise.

« Ce mode de régulation social et politique vise à distribuer des hauts salaires et des revenus sociaux, en fonction des gains réguliers de productivité, pour entretenir une haute conjoncture. Ce système de production et de consommation de masse a bien fonctionné pendant les Trente Glorieuses ; c'est en quelque sorte l'apothéose du développement. Il semble que, depuis les années 1980, ça ne marche plus. » (Latouche, 2004; p. 37). Très rapidement, donc, soit en l'espace de quelques décennies, l'État doit faire face au ralentissement inévitable de la croissance économique et conséquemment, à l'augmentation des dépenses publiques et du déficit. Certains, arguant l'impératif de compétitivité, se sentent maintenant légitimés de tenter de le dégager de sa dépendance à l'État et de ses contraintes sociales afin de revitaliser un marché intérieur qui stagne. Ces nouvelles pressions servent souvent à justifier autant diminution la des salaires que le démantèlement des protections sociales et la précarisation des emplois (Gorz, 1997).

En fait, les systèmes -européens plus qu'anglo-saxons- de sécurité sociale se veulent souvent le plus inconditionnels et universels que possible, mais cette posture a tendance à s'éroder avec le temps. Le revenu minimum d'insertion français (RMI, devenu en 2009 RSA), reçu avec enthousiasme lors de son introduction en 1988, avait par exemple à cette époque pour seule condition l'insuffisance des ressources. Son objectif était d'offrir une couverture égale pour tous, en fonction des moyens de chacun. Cette perspective solidaire voulait permettre de protéger l'ensemble des membres de la société contre les risques sociaux et non d'assurer simplement un minimum de ressources et de services pour contrer les formes extrêmes de déprivation (Castel, 2003). Mais souvent, les aides sociales deviennent de plus en plus ciblées et conditionnelles, tendance trouvant à sa tête des libéraux en quête d'équité et soucieux d'éviter le déficit. Si certains applaudissent cette transformation, signe de saine gestion et d'efficacité, d'autres comme Halimi (2010), la considèrent comme le début de la fin: on cible les pauvres, ensuite les plus pauvres, finalement les plus pauvres des plus pauvres; on resserre les contrôles sous la pression d'une proportion de plus en plus grande de la population qui n'en profite pas et qui estime injuste de

devoir payer pour les autres; la popularité des programmes diminue au fur et à mesure que l'on accole des étiquettes de « fraudeurs » sur les bénéficiaires; finalement ces programmes deviennent de plus en plus inaccessibles, voire disparaissent. Ces mécanismes d'aide conditionnelle pourraient, selon Honneth (2006) être symptomatiques d'une société capitaliste qui pousse au mépris face aux gens qui sont les « perdants » au regard des critères de réussite qu'elle soutient. En observant les programmes anglo-saxons d'aide sociale, plus influencés par le modèle Bismarckien et fixant des conditions plus strictes pour l'accès à l'assistance sociale, on trouvera qu'ils peuvent tendre à maintenir les personnes dans une précarité permanente plutôt que de constituer une mesure temporaire permettant de rebondir. Entre autres en exigeant des bénéficiaires qu'ils mettent un pied dans le fond du baril avant d'avoir droit aux prestations, le système peut les placer dans un état de dénuement duquel il sera très difficile de sortir, entraînant des coûts supplémentaires pour l'État qui devra les soutenir à plus long terme (Chouinard, 2010).

2.1.2 Les pays de l'hémisphère Sud

Dans les pays dits « à revenus intermédiaires », les systèmes de prestation de chômage sont parfois inexistants, ou le plus souvent en gestation. Quand ils existent, les chômeurs qui en bénéficient sont généralement peu nombreux, soit que seuls les salariés des entreprises y sont affiliés, soit que les travailleurs ou les employeurs ne respectent pas la loi, ou soit, pour la majorité des cas, que les travailleurs s'inscrivent dans le secteur informel (Organisation internationale du travail, 2002). L'Afrique du Sud, et à moindre échelle, la Namibie, possèdent pour leur part les systèmes de sécurité sociale les plus extensifs du continent africain. Ils comprennent entre autres des régimes de pension de vieillesse, des allocations familiales, des pensions pour invalidité, des allocations pour familles d'accueil, etc. Toutefois, dans le cas de la Namibie, que nous explorerons plus en profondeur au chapitre suivant, la loi sur la sécurité sociale se concentre beaucoup plus autour des seuls travailleurs salariés (Government gazette of the republic of Namibia, 1994), cela alors que plus d'une personne sur deux se trouve sans emploi, et de ce fait, sans protection aucune.

En général, on peut trouver dans les outils structureaux développés par les gouvernements pour lutter contre la pauvreté, des politiques d'emploi. Dans beaucoup de pays dits « en développement », le principal système de protection se traduit en un « programme à fort coefficient de main-d'œuvre ». Cela signifie que l'on mobilise, pour une courte période, le plus souvent pendant la saison morte, lorsque les petits agriculteurs et travailleurs sans terre sont désœuvrés, ou encore durant une période de crise ou de récession, un contingent de personnes sans emploi afin de réaliser des grands travaux publics. Sans viser formellement un groupe particulier ou exiger des conditions de ressources, ce système atteint tout de même les familles les plus démunies puisque qu'il n'offre aucune sécurité, en plus de ne verser que de très bas salaires (Organisation internationale du travail, 2002). Certains pays vont plus loin, comme l'Inde par exemple, qui a voté en 2005 la loi relative à la garantie de l'emploi en milieu rural, qui donne droit à 100 jours de travail garanti rémunéré au salaire minimum légal. La loi prévoit aussi une allocation compensatoire dans le cas où un travail n'est pas proposé au ménage dans les 15 jours suivant son inscription au programme. Le pays cherche ainsi à protéger le droit au travail, en se plaçant dans l'obligation de fournir un emploi à tous ceux qui peuvent et veulent en avoir un, par opposition aux programmes d'aide financière qui exigent le respect de certaines conditions de la part des bénéficiaires (Grinspun, 2005).

L'effort des États pour développer la sécurité sociale fait face à plusieurs obstacles. L'ampleur de la pauvreté, le manque d'organisation de l'administration, le poids de la dette et les programmes d'ajustement structurels, sont autant de murs à surmonter pour qu'une perspective plus large de la sécurité sociale se mette en place. Aussi faut-il que ces Nations puissent en développer une vision qui leur est propre, le système occidental, comme nous l'avons vu brièvement, ne constituant certes pas une panacée devant fixer l'objectif ultime à atteindre.

2.2 Le Revenu citoyen garanti

Parmi toutes ces mesures mises en place par les États afin de garantir les libertés fondamentales en couvrant les principaux risques sociaux, il en est une qui

malgré qu'elle soit très peu représentée, n'en fait pas moins l'objet de nombreuses discussions. Celle du revenu citoyen garanti, que nous nous attarderons à définir dans la prochaine section.

2.2.1 Définition

Dans le cas du revenu citoyen garanti (RCG), on parle du versement d'un revenu unique à tous les citoyens d'un pays (ou d'une région), quels que soient leurs revenus, leur patrimoine et leur statut professionnel et familial⁴ (Ferry, J-M., 1995; Aubry, 1999). C'est Thomas Paine qui le premier, en 1794, développa dans *La justice agraire* le concept -considérablement révolutionnaire pour l'époque- d'un capital minimum inconditionnel distribué universellement comme dividende pour la propriété collective des terres. Puis fut mis en place, en Angleterre toujours, le *Speenamland Act*, qui malgré qu'il n'ait pu démontrer l'atteinte de son objectif d'assurer le revenu (Polanyi, 1983), reste un pionnier dans l'idée du droit des familles à la subsistance. En Europe francophone, c'est dans la philosophie de Charles Fourier que l'on peut trouver les premières traces du concept de revenu citoyen, discuté par Joseph Charlier au milieu du 19^e siècle (Cunliffe et Erreygers, 2001). L'idée de RCG est depuis fondée et reprise à travers tout le spectre des idéologies politiques, allant de l'anarcho-socialiste à l'anarcho-capitaliste, du républicain au démocrate, du social-démocrate au conservateur. Philippe Van Parijs (1991), par exemple, est aujourd'hui une figure marquante du mouvement pour l'allocation universelle. Il s'appuie entre autres sur les principes d'égalité des chances et de différence, énoncés par Rawls dans ses *Théories de la justice* (1971) -alors que, Rawls lui-même choisit de rejeter l'idée d'un revenu universel et inconditionnel, principalement pour des motifs d'injustice

⁴ Il est généralement reconnu dans la littérature que le revenu minimum garanti et l'allocation universelle/revenu citoyen sont des concepts qui se distinguent par leur degré d'universalité. Le premier ciblerait principalement les personnes dont le revenu se situe en dessous d'un certain seuil alors que les seconds ne feraient aucune distinction en ce sens. Nous avons au départ choisi de traduire le terme « Basic income grant », par « allocation universelle ». Puis, nous nous sommes ravisés, de plus en plus sensibles au fait que le mot « allocation » induisait l'idée qu'il y ait d'une part un demandeur, et de l'autre, un généreux donateur. Hors, il nous semblait que cette idée, si elle pouvait être associée à un droit fondamental, se devait de ramener plutôt à une évidence, un fait qui n'implique pas ce rapport de force qui s'installe souvent entre celui qui donne et celui qui reçoit mais un rapport entre citoyens, d'égal à égal.

liée au fait d'utiliser les fonds publics pour tous, y compris ceux qui ne le méritent pas en ne participant aucunement à la force productive de la société (Vanderborght & Van Parijs, 2005)-, d'une perspective que l'on qualifie parfois « de droite », parfois « de gauche ». D'un autre côté, James Tobin, dans *Policies for prosperity: Essays in a keynesian mode* (1989) et André Gorz, dans *Richesses et misères du présent* (1997), la présentent d'un point de vue très social-démocrate, voir socialiste. À droite, des personnalités comme Milton Friedman et Richard Nixon défendront aussi l'idée du revenu citoyen pour la possibilité qu'il offre d'éliminer à peu près tous les programmes gérés par l'État, le désengageant radicalement et le rendant plus efficace (Segal, 2008). Ces derniers cherchent donc traditionnellement à résoudre un problème technique de gestion des pauvres alors que les premiers placent le débat sur le RCG au cœur des enjeux éthique, politique et social modernes (Caillé, 1996).

2.2.2 Fondements : différents modèles

Young et Mulvale (2009) distinguent quatre critères principaux dans la définition des diverses propositions de RCG : le degré d'universalité ou de ciblage, le degré de conditionnalité ou d'inconditionnalité, le niveau d'adéquation du revenu en fonction d'un seuil de pauvreté et son degré d'intégration avec les programmes de protection sociale traditionnels. En nous référant aux trois modèles d'État-providence développés par Esping-Andersen (1990) et aux trois types d'États définis par Young et Mulvale (2009), il est possible de classer ces caractéristiques sous l'idéal-type d'État auquel ils se réfèrent. Ainsi, un État-providence libéral (Esping-Andersen) ou libertarien-minimaliste (Young & Mulvale), qui typiquement limitera au minimum la taille de l'État et offrira sa protection aux seules classes les plus défavorisées, proposera une allocation universelle et inconditionnelle dont le montant se situera en dessous du seuil de pauvreté et s'accompagnera d'une forte diminution, voire d'une élimination des services publics et des autres formes de protection. Un modèle conservateur-corporatiste (Esping-Andersen) ou d'État-social mixte combinant les logiques bismarckienne et béveridgienne (Young & Mulvale), gardera un système d'assurance et d'assistance sociale bien développé, auquel viendra s'adjoindre un

revenu partiel et conditionnel, parfois suffisant pour vivre, parfois non, dépendant de la situation de chacun. Dans ce cas, l'allocation est considérée comme un complément aux revenus du travail. Au niveau du troisième modèle, il est nécessaire d'apporter des nuances entre les classements des auteurs puisque le modèle d'État de Young et Mulvale, fournissant une allocation universelle s'approchant de la forme pure, constitue en fait une version un peu plus radicale du modèle d'État-providence social-démocrate d'Esping-Andersen. Les deux ont pour objectif une meilleure redistribution des richesses et une plus grande cohésion sociale par le biais d'une protection sociale solide. Toutefois, le second propose une acception plus large du concept de protection, laissant ainsi place à quelques interprétations, alors que le premier définit clairement la nécessité d'offrir à tous, de façon inconditionnelle, un revenu suffisant pour s'élever au-dessus du seuil de pauvreté.

Ces considérations sur le RCG exposent avec acuité des dualismes constamment en tension, se déplaçant entre complémentarité et opposition : liberté et égalité, universalisme des droits et particularisme des situations, responsabilité collective et responsabilité individuelle entre autres (Parazelli, 2004). Certains s'entendent par exemple pour utiliser l'allocation comme tremplin à l'atteinte d'une liberté individuelle absolue, à la suppression des services publics, au nivellement par le bas des droits sociaux et à l'hégémonie du système économique : ils choisiront, pour reprendre le classement d'Esping-Andersen, un modèle d'État libéral. Ce système de redistribution- qui dans les faits n'en est pas un puisque ses défenseurs estiment en général que la société ne devrait pas avoir le droit de venir prendre ce qui appartient à chacun pour le distribuer d'une manière plus équitable, la justice consistant plutôt dans le respect pur et simple des droits des individus (Kimlika, 2003)-, s'il est adopté dans ces conditions, pourrait se définir en fonction des exigences du marché et du principe de concurrence, ce qui pour d'autres, est incompatible avec toute volonté de réduction des inégalités.

D'un côté, l'égalité devrait naturellement aboutir à la forme de liberté que l'on recherche. De l'autre, la liberté devrait naturellement aboutir à la forme d'égalité que l'on recherche. Certes, la liberté reste, d'une perspective comme de l'autre, un thème

central dans la majorité des conceptions du RCG, mais elle doit, pour les partisans du modèle plus social-démocrate, concerner tout le monde, répondre aux exigences de la liberté réelle, concrète. La liberté étant pour ceux-ci un concept à la base purement formel, ne pouvant devenir réel que dans la mesure où l'on possède vraiment les moyens de nos choix.

Les partisans de cette formule plus solidaire reconnaissent généralement tous les bienfaits de l'augmentation de la couverture des risques sociaux par la mise en place de nombreux programmes sociaux et le renforcement des services publics, mais déplorent l'accès conditionnel à ces biens collectifs qui sont généralement soumis aux enquêtes et aux intrusions dans la vie privée et transforment un droit social en une stigmatisation des individus. Ce dernier argument, soit que le RCG permet de préserver une dignité qui est souvent bafouée par les systèmes d'aide actuels, revient fréquemment dans le discours des défenseurs de cette forme de protection sociale universelle. Le contrôle des ressources et des motivations à trouver un travail prend parfois pour eux la forme d'une véritable enquête policière culpabilisante : « c'est faire payer très chèrement le 'pauvre' qui souhaite bénéficier d'aides sociales par des démarches administratives longues et complexes, toujours sous le coup du soupçon d'être un 'profiteur' qui abuse de sa situation » (Warnotte, 2009; p. 2). Le RCG offrirait ainsi la possibilité d'éliminer cette proportion de personnes ayant droit à une aide gouvernementale qu'au final ils ne reçoivent pas, soit parce qu'ils ne savent pas qu'ils y ont droit, parce qu'ils sont dans l'incapacité de prouver qu'ils y ont droit, ou encore, qu'ils éprouvent de la difficulté à se déplacer ou qu'ils refusent le stigmate associé au statut de bénéficiaire.

Étant donné l'impossibilité, aujourd'hui, de penser l'avenir en dehors d'une conception écologique et « durable » de tout effort de « développement », il est aussi nécessaire de penser le RCG dans une optique environnementale. Les partisans des mouvements écologistes et les partisans de la décroissance apportent une interrogation importante à inclure dans le débat: Est-ce que le fait de distribuer de l'argent à tout le monde ne fait pas en sorte de renforcer la position de l'objectif de consommation en tant que roi et maître, en tant que mesure unique du progrès et du

bien-être? Sachant que la planète ne pourrait supporter une augmentation de la consommation des populations de l'Afrique, de l'Asie du sud-est et de l'Amérique du Sud au niveau de celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord, est-ce vraiment une solution logique à envisager? Est-ce que l'on ne vient pas introduire dans le domaine marchand des choses qui en étaient exclues auparavant? Et que donc, le RCG s'inscrit en continuité avec les transformations du capitalisme, dans le sens d'une marchandisation de l'activité humaine? Ou est-ce qu'au contraire, il contribue à l'en sortir? Ces questions restent auréolées de plusieurs paradoxes: le RCG peut, dans un même souffle, apporter des éléments positifs et négatifs de changement social. En même temps qu'il a le potentiel de pousser encore plus les rapports sociaux vers le domaine marchand, il peut aussi participer à leur démarchandisation. (Caillé, 2007). Par exemple, le fait qu'il permette au travail domestique, revenant plus généralement aux femmes qu'aux hommes, d'être en quelque sorte reconnu et valorisé, peut être perçu non seulement comme une avancée permettant l'autonomisation des femmes, mais aussi comme un recul en ce sens qu'il risque de cristalliser leur place dans ce rôle et de faire entrer les rapports familiaux dans une logique comptable.

Généralement, donc, l'allocation telle que conçue d'un point de vue dit de gauche, proposerait une façon de redéfinir l'espace public en s'appuyant sur la conviction commune que les êtres humains ont une égale dignité morale et devraient tous avoir accès au minimum vital (nourriture, habillement, logement, soins de santé et éducation) et ce, sans conditions. Chartrand et Bernard (1999) qualifient le concept de RCG de premier pas pour inverser la logique d'absence de responsabilité devant les effets pervers de notre système économique. Et peut-être même, permettre de « fonder un contrat social au sein duquel l'éthique et le politique prendraient le pas sur l'appropriation et la concentration des richesses » (Harribey, 2004). Cette idée, en rupture à la fois avec l'esprit d'assistance temporaire ou de charité et avec la vision néolibérale d'un État minimaliste et d'un droit de propriété très individualisé, lie ainsi l'objectif d'égalité face aux biens premiers avec l'action volontaire de l'État. Le droit d'accès à des conditions de vie décentes ne serait plus défini en termes de carence personnelle mais en termes de conditions sociales dont la société- et non plus seulement l'individu- a la responsabilité (Groulx, 2005). Ce qui permettrait de

« passer de la dépendance subie à l'interdépendance assumée et valorisée » (Peillier, 2010). Bien qu'aucun État n'ait jusqu'à maintenant mis en place de système de RCG, ce principe de collectivisation reste présent, dans une proportion plus ou moins grande en fonction de l'époque et du lieu, dans la majorité des systèmes de sécurité sociale.

Les défenseurs d'une approche conservatrice du développement, s'entendent de leur côté pour utiliser l'allocation plutôt comme tremplin à l'atteinte d'une liberté individuelle absolue, à la suppression des services publics, au nivellement par le bas des droits sociaux et à l'hégémonie du système économique. Segal (2008), par exemple, dira du RCG qu'il constitue une porte de sortie des politiques interventionnistes prônées depuis la deuxième guerre mondiale, un frein aux intrusions injustifiées dans la vie privée et un moyen de redonner leur liberté aux personnes, aux familles, aux entreprises. Les nombreux programmes -surtout de santé et de services sociaux-, selon lui mal gérés et donc inefficaces, seraient ainsi remplacés par un revenu de base qui permettrait que l'on replace l'efficacité économique au premier plan de la lutte contre la pauvreté.

2.2.3 Revenu citoyen garanti et société salariale

Au fondement du débat sur le revenu citoyen garanti, on trouve l'incontournable question de la place du travail. Déjà dans les années 50, Weil déplorait le fait que « le travail ne s'accomplit plus avec la conscience orgueilleuse qu'on est utile, mais avec le sentiment humiliant et angoissant de posséder un privilège octroyé par une passagère faveur du sort, un privilège dont on exclut plusieurs êtres humains du fait même qu'on en jouit » (1998; p. 9). Devrait-on tenter par tous les moyens de développer le marché de l'emploi afin que tous puissent jouir du droit à l'emploi et que ce dernier conserve son rôle de fondement à l'intégration sociale, sa capacité à donner un sens à la vie sociale, ou au contraire, devrait-on considérer que l'époque du plein emploi est révolue, qu'elle n'advient plus nulle part sur terre, que de toute façon, être en emploi ne signifie plus sortir de la pauvreté,

et que l'on devrait se servir du temps ainsi libéré pour s'ouvrir à des nouvelles philosophies de vie, à des nouvelles formes d'économies ? Devrait-on considérer avant tout le droit au travail, ou le droit à un revenu minimum permettant de répondre aux besoins de base, d'assurer la dignité sans qu'elle ne soit dictée par les règles du salariat ?

Cette question implique des enjeux de société sous-jacents complexes touchant l'exclusion, les inégalités et le lien social, et des conséquences extrêmement difficiles à prévoir de manière certaine. Elle est de fait discutée depuis des décennies, entre autres dès le début des années 30 par Jacques Duboin, dans « La grande relève de l'homme par la machine », mais reste pourtant toujours d'une grande actualité (Duboin-Mon, 2009). Certaines propositions radicales prennent le parti d'une véritable révolution dans le rapport entre le droit au revenu et la participation au marché du travail. Celles de Caillé (1995), de Rifkin (1997) et de Gorz (1997), entre autres, suggèrent que l'on doive cesser de chercher à colmater à tout prix les fissures, à contourner les dysfonctionnements et les impasses créées par les nombreuses crises (écologique, sociale, économique, politique), en osant promouvoir un nouveau système dépassant la société salariale. La déstandardisation, la démassification et la débureaucratiation postfordiste auraient pu, selon Gorz (1997), ouvrir l'espace social à toutes sortes d'activités autodéterminées en fonction de besoins réels et ressentis, et mettre fin au pouvoir du capital sur le travail. Or, on a plutôt remplacé les lois des sociétés-États par les lois dépersonnalisées du libre marché : « Ce qui pouvait servir à libérer les hommes et les femmes des besoins et des servitudes, a été retourné contre eux pour les déposséder et les asservir. » (Gorz, 1997; p. 16).

Certains États ont bien tenté de porter secours aux plus précaires, en instaurant un revenu minimum d'une forme ou d'une autre. Toutefois « au moment de sa création, il était destiné à secourir les accidentés de la société salariale. À peine était-il institué que c'est la société salariale elle-même qui s'est révélée profondément accidentée. » (Caillé, 1996; p. 6). Gorz (1997; 2008) propose, pour faire face aux bouleversements subséquents à l'avènement du capitalisme industriel et du cercle vicieux du libre marché qu'il engendre, de développer une autre forme de vie,

d'activité et de savoir-vivre. Afin que ces nouvelles activités et compétences répondent mieux aux nouveaux besoins, puissent être reconnues socialement et qu'elles permettent de soustraire l'espace et le temps social de la logique capitaliste, il suggère l'instauration d'une allocation universelle d'un revenu suffisant pour permettre aux individus une véritable émancipation.

Une des fonctions de l'allocation universelle est (...) de faire du droit au développement des facultés de chacun le droit inconditionnel à une autonomie qui transcende sa fonction productive et existe par et pour elle-même sur le plan moral (autonomie du jugement de valeur), politique (autonomie de la décision concernant le bien commun), culturel (invention de styles de vie, modèles de consommation et art de vivre), existentiel (capacité de se prendre en charge au lieu d'abandonner aux experts et autorités le soin de décider ce qui est bon pour nous) (Gorz, 1997; p. 145).

Pour lui comme pour Jean-Marc Ferry (1996), le droit à un revenu, l'identité et l'épanouissement de chacun ne doivent plus dépendre de l'occupation d'un emploi : on doit avoir le droit de choisir la discontinuité dans le travail sans subir de discontinuité dans le revenu. Cette proposition constitue, selon Gorz (2008), une façon d'effectuer une « sortie civilisée » plutôt qu'une « sortie barbare » -puisqu'il faudra de toute façon en sortir- du capitalisme. Ainsi, il ne s'agirait plus de savoir si la décroissance de l'économie s'avèrera, mais bien quelle forme elle prendra: soit celle d'une crise catastrophique, ou celle d'un choix de société auto-organisé.

D'autres penseurs du social, tel que Castel (1995; 2003), insistent sur le danger de rendre la dégradation du marché de l'emploi irréversible. Le fait de découpler complètement travail, protections et dignité sociale laisserait selon eux la porte grande ouverte pour le déploiement d'un libéralisme sauvage dans le marché du travail. Pour Castel, deux directions sont possibles, soit sécuriser les situations de travail et les trajectoires professionnelles et/ou reconfigurer les protections sociales. L'auteur propose ainsi une série de mesures pour réformer l'État social : assurer la continuité des droits et approfondir les politiques de réinsertion mais en changeant leurs méthodes d'action, qui actuellement mettent l'accent sur l'adaptation de l'individu à un marché du travail de plus en plus exigeant, plutôt que sur la régulation

de ce marché, sur son ajustement en fonction des besoins des individus.

On pourrait peut-être distinguer deux types d'utopie, celles qui s'efforcent d'embrayer sur le présent et celles que l'on bâtit lorsque l'on donne priorité à l'avenir parce que l'on n'attend plus rien du présent (...). C'est pourtant le présent qui est prioritaire, parce qu'il offre seul prise à l'action. S'il est vrai que le travail est toujours le foyer qui détermine largement, pour le meilleur et pour le pire et pour la plupart des contemporains, la configuration de leur existence sociale, l'exigence demeure de combattre la dégradation de son régime. (Castel, 1998, cité par Méda, 1999; p. 282)

Pourtant, dès lors que l'on considère que l'allocation doit agir en complément aux politiques de protection existantes, elle devient compatible avec le type de protection sociale que le sociologue préconise, à savoir que ses supports ne doivent pas uniquement consister « en ressources matérielles et en accompagnement psychologique mais aussi en droits et en reconnaissance sociale nécessaires pour assurer les conditions de l'indépendance » (Castel, 2003; p. 76). Les deux conceptions se rejoignent en certains points, par exemple lorsqu'il affirme que « ce qui fonde la dignité sociale d'un individu n'est pas nécessairement l'emploi salarié, ni même le travail, mais son utilité sociale, c'est-à-dire la part qu'il prend dans la production de la société » (Castel, 1995; p. 726). Dominique Méda concède aussi que le travail salarié ne peut et ne doit pas être considéré comme un « invariant anthropologique » et que doit être dépassée l'aliénation qui lui est historiquement associée. Elle argue toutefois que dans le contexte actuel, où c'est le travail que l'on place à l'origine de l'identité sociale légitime, il est indispensable de trouver des solutions à l'intérieur même de la société salariale (Méda, 1996).

Aubry (1999) en arrive à des conclusions semblables, soit qu'il est encore possible, voire indispensable, de s'ajuster aux mutations récentes dans le cadre dessiné par la société salariale, sans pour autant nier le fait que l'emploi rémunéré n'assume plus ses fonctions d'intégration et de reconnaissance ni celles de distribution des revenus dans la société. Il mentionne la possibilité, entre autres, d'agir sur la politique monétaire des grandes banques, ou encore de penser des réformes de l'assurance emploi qui tiennent compte des nouvelles réalités du marché

du travail. Il faut pour ce faire s'appuyer sur une volonté politique d'universalisation de certaines protections -qui pourraient peut-être, éventuellement, passer par l'intermédiaire de l'allocation universelle- tout en prenant le temps nécessaire pour réorganiser les équilibres entre libertés individuelles et bien-être collectif et surtout, d'évaluer les impacts de son introduction dans le système de protection en considérant parallèlement l'incontournable action en amont sur les causes plus profondes de la pauvreté.

2.2.4 Par-delà le discours, la pratique

Concrètement, de nombreuses hypothèses peuvent être émises quant à l'impact d'un RCG. Si on prend le cas du travail, on voit très bien la complexité des enjeux en fonction du type de RCG préconisé. Le fait d'instaurer par exemple une allocation qui soit insuffisante pour vivre décemment et qui remplace toutes protections sociales traditionnelles, forcerait les personnes au chômage à accepter des emplois à rabais et permettrait que les nombreux emplois potentiels demandant une faible qualification, qui souvent ne sont pas rentables pour les entreprises lorsque les employés sont convenablement payés, soient occupés. Le danger d'une allocation insuffisante, réside donc principalement dans le fait qu'elle encourage la dérèglementation, la précarisation et la flexibilisation du rapport salarial, sans le dépasser. Cela en plus de contribuer à cacher la pauvreté plutôt qu'à l'éradiquer. Au contraire, une allocation suffisante peut servir la valorisation du travail en faisant pression sur le niveau des salaires et en équilibrant les rapports entre employé et employeur alors que ces derniers étaient à l'origine en position de force. (Aguiton & Bensaïd, 1998). Or, pour certains, un niveau d'allocation trop élevé pourrait de même fort bien conduire à une désincitation au travail, « ce qui rendrait son surcoût vite prohibitif et freinerait l'innovation et le dynamisme économique » (Euzeby, citée par Aubry, 1996; p. 58). D'autres considéreront qu'une allocation de ce type -de haut niveau- favoriserait au contraire la recherche d'un emploi: une personne sans emploi se voyant offrir un travail qu'elle aime mais qui est faiblement rémunéré, sera beaucoup plus prompte à l'accepter sachant que cela ne se soldera pas en une diminution, voire par une coupure complète de son allocation. Elle sera aussi libre de prendre le temps de

trouver un emploi qui correspond à sa formation et à ses aspirations, et pourrait choisir de travailler à temps partiel, ce qui aurait pour impact une meilleure répartition des emplois.

Il reste ainsi très délicat de tenter de prévoir exactement comment réagiraient non seulement le marché du travail, mais aussi les marchés financiers -en supposant qu'ils aient toujours leur place- et les individus suite à une réforme aussi radicale des systèmes de sécurité sociale et de fiscalité (Winant, 2008). Au-delà de la vision philosophique du RCG, de l'idéal qu'elle porte pour certains, il reste essentiel de fixer des moyens d'application pratique. Les idées, même les plus conformes à un modèle de justice sociale achevé, doivent s'adapter aux exigences de la réalité. Que souhaiterait-on garder ou rejeter du système de protection sociale -ou même du modèle de société- qui est en place présentement ? Quelle place prendrait le revenu au sein du système actuel ? À quel montant serait-il fixé ? Le souhaiterait-on suffisant pour vivre décemment ou le verrait-on comme un supplément aux revenus du travail ? Comment voudrions-nous financer les nouvelles mesures ? Imagine-t-on le revenu comme une mesure qui doit s'ancrer dans le très long terme ou pour une période de temps qui aurait pour objectif de réduire les inégalités pour passer ensuite à un autre système ? Comment devrait-on l'administrer, le distribuer ? Aux adultes uniquement ou dès la naissance ? Aux individus ou aux ménages ? De plus, les mesures sociales développées en occident ont d'abord été revendiquées par les syndicats, et ont donc tiré avantage de notre capacité à nous regrouper par l'intermédiaire du travail. Où la mobilisation pourrait-elle s'ancrer si le travail perdait sa place centrale ?

Alors qu'en occident, on cherche à déterminer si l'on doit sortir d'un modèle ou réaménager le modèle, la question se pose autrement en Afrique australe. Quoi qu'il en soit, ces éléments montrent la nécessité de considérer ce débat sur les potentiels liés au RCG, sur le choix du montant qui serait distribué, sur sa place dans la société salariale, sur la consolidation des services publics en parallèle ainsi que sur toute décision concernant la redistribution des richesses, dans l'espace public.

2.2.5 Le revenu citoyen garanti dans le monde

À aucun endroit dans le monde on ne trouve pour l'instant un système de revenu citoyen qui soit totalement universel et inconditionnel, bien que certains en aient eu la prétention au départ. Il en est ainsi d'à peu près toutes les idées, qui confrontées à la réalité, se transforment. Des régimes universels conçus de manière relativement semblable peuvent par exemple produire dans les faits des résultats divergents en raison de leur interaction avec les différentes politiques déjà en place (De Wispelaere & Stirton, 2004).

Certaines propositions prennent tout de même cet idéal pour guide et élaborent des projets qui utilisent sans contredit un cadre se référant au RCG. Le 30 septembre 2003, suite à une mission parlementaire sur l'isolement et la fragilisation du lien social, la création d'un dividende universel est proposée comme projet de société pour la France⁵ ; le 18 mars 2010 a été déposé en assemblée parlementaire un projet de loi instituant une allocation universelle pour la Suisse⁶ ; tous les partis ayant une place importante dans le paysage politique allemand ont une conception du « Grundeinkommen » (revenu de base) ou « Bürgergeld » (revenu citoyen) (Altenkamp, 2010) ; en Belgique, le parti Vivant (<http://www.vivant.org/fr/>), créé en 1997 et prônant l'instauration d'un revenu minimal inconditionnel pour tous, prend de l'ampleur depuis, surtout dans la communauté germanophone ; le MINCOME, un projet qui garantit de 1974 à 1978 un revenu annuel aux 13 000 citoyens de Dauphin, une ville de la province manitobaine au Canada, a prouvé ses impacts positifs entre autres sur la santé des participants (Reynolds, 2009) ; l'«Alaska Permanent fund», mis en place par le gouvernement, verse inconditionnellement un dividende à tous les citoyens de cet État des États-Unis (Blais et Duclos, 2001).

⁵ Maire info, quotidien d'information français en ligne destiné aux élus locaux : <http://www.maireinfo.com/article.asp?param=3464&PARAM2=PLUS>.

⁶ Site de l'assemblée fédérale Suisse : http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20100422.

Bien que l'on replace généralement les origines de l'idée dans l'Angleterre de la fin du 18^e siècle et que plusieurs pays occidentaux discutent des possibilités du RCG depuis quelques décennies, l'hémisphère nord du globe est loin d'en détenir le monopole. Le Brésil et l'Afrique du Sud entre autres, ont développé des projets d'importance s'inspirant du revenu citoyen garanti. Au Brésil, le sénateur et professeur d'économie à la *Escola de administração de empresas de Sao Paulo* Eduardo Supplicity, fait figure de proue depuis 1991 dans la défense de l'établissement d'un revenu minimum garanti pour toute la population (Supplicity, 2002). C'est à cette date que le Sénat brésilien approuva une réforme allant en ce sens, qui serait implantée graduellement, en commençant par les 60 ans et plus la première année, puis les 55 ans et plus la seconde, et ainsi de suite. Le projet de loi fut reçu avec enthousiasme par la chambre des députés, mais est resté sur la table, prêt à être voté, jusqu'en 2003, où il est né sous le nom de *Bolsa familia*. En 2005, le programme bénéficiait déjà à 8 millions de familles (Grinspun, 2005). En Afrique du Sud, le débat public au sujet du « solidarity grant » persiste et prend de l'ampleur depuis 1995, entre autres endossé par l'Archevêque de Cape Town, le *Congress of South African Trade Unions*, un certain nombre d'organisations de la société civile et le *Taylor committee of enquiry for comprehensive social security*, ayant déposé un rapport en ce sens au gouvernement en 2002 (Standing, & Samson, 2003).

En Corée, où le système de protections sociales est peu développé, des groupes font pression pour modifier les politiques sociales dans le sens d'un revenu citoyen garanti. Ce mouvement a conduit à une étude dont les résultats prouvent qu'il n'est pas nécessaire de choisir entre distribution et croissance puisque l'augmentation de la première par le RCG aurait pour impact d'augmenter la seconde de 14 % (Kang, 2010). Les programmes mexicain *Oportunidades*, colombien *Familias en Accion* et nicaraguayen *Red de proteccion social* proposent aussi des allocations qui, bien qu'elles soient plus ciblées, tendent à rapprocher les systèmes de protection du modèle de revenu citoyen (Grinspun, 2005).

Le sujet du RCG, ses multiples définitions, ses possibilités, ses influences sur les programmes de protection à travers le monde... tout cela mériterait sans nul doute d'être beaucoup plus approfondi. Toutefois, pour les besoins du présent mémoire, nous nous limiterons aux précédentes considérations. Le prochain chapitre porte sur le concept d'*empowerment*, notion utilisée à toutes les sauces que nous tenterons ici de mieux cerner afin de développer notre cadre d'analyse.

CHAPITRE 3

L'EMPOWERMENT, UN CADRE D'ANALYSE

En prenant pour point de départ la vision de la pauvreté que nous avons développée au premier chapitre, la notion d'*empowerment* s'est naturellement imposée à nous. Si nous considérons la pauvreté et l'exclusion sociale comme des dimensions entrelacées d'un même processus de perte d'autonomie qui s'articulent simultanément sur les plans économique et social (Ninacs, 2008), ou comme une forme de « désempowerment », c'est évidemment par un mouvement qui s'y oppose qu'il est possible de lutter pour son éradication. Ajoutons à cela le fait que le RCG pourrait être un moyen à privilégier pour changer la vision des modes de production, de distribution et de consommation des biens et services, et que, comme le suggère Gorz (2010), l'éthique de l'émancipation de l'acteur implique une critique théorique et pratique du modèle capitaliste, l'*empowerment* devient une perspective de choix pour analyser le projet BIG.

3.1 Histoire et définition

En français, la notion a plusieurs équivalences : « démarginalisation », puis « intégration » dans les rapports de la Banque Mondiale (Calvès, 2009) ; « autonomisation » dans le dictionnaire québécois de la langue française ; « processus permettant d'acquérir ou de renforcer la capacité d'exercer le pouvoir », devenu « changer les rapports de force en faveur des sans-pouvoirs et des sans-voix » pour l'IRAM ; ou encore « habilitation » pour le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1998). D'autres vocables utilisés comme synonymes tels « prise en charge », « appropriation du pouvoir d'agir », « emprise sur sa vie », « affranchissement » ou « émancipation » sont aussi largement utilisés dans l'intervention (Lemay, 2007). Les tentatives pour trouver un synonyme en français, un terme qui constituerait une image aussi puissante et précise que celui d'*empowerment*

n'ont abouti à aucun consensus. Aussi, nous privilégierons ici l'utilisation de la version anglophone.

Les philosophies guidant les pratiques d'*empowerment* peuvent prendre différentes formes. Cette idée d'appropriation du pouvoir d'agir, à la base, accompagnait les luttes sociales de mouvements progressistes en renvoyant à des revendications visant à mettre un terme à l'oppression des démunis par les nantis. Historiquement, la notion est aussi beaucoup associée aux approches de genre, même si la littérature s'en saisissant s'étend aussi à tout rapport de domination, d'oppression. Au Sud, Paolo Freire aura été à partir des années 70 d'une inspiration certaine pour les acteurs du développement par l'appropriation du pouvoir d'agir puisque, bien que n'ayant jamais utilisé précisément le terme d'*empowerment*, ce dernier a cultivé une approche y correspondant tout à fait (Freire, 1974). L'emphase qu'il aura mise sur l'éducation comme méthode de conscientisation, doit encore aujourd'hui servir de trame de fond dans l'application du concept. Chercheurs et intervenants en service social ne tardent pas, quelques années plus tard, et surtout à la suite de la parution de *Black empowerment: social work in oppressed community*, à utiliser la notion d'*empowerment* (Calvès, 2009). Pour certains, il faut même dépasser le terme *empowerment* et identifier plus largement la justice sociale comme but explicitement poursuivi afin de reconnaître le processus de conscientisation comme un acte de libération (Breton, in Ninacs 2008). Alinsky (1976), animateur social de quartiers pauvres dans les États-Unis des années 50-60, contribue certainement à développer cette idée avec son credo « Ne demande pas tes droits. Prends-les ! ».

Toutefois, au fil du temps, la notion s'est généralisée à toute délégation de pouvoir, quelle que soit la situation d'origine de celui qui la vit. Ce glissement permet de rendre relatif l'objectif de changement social qui est à la base de cette expression (LeBossé, 1996; Rappaport, 1981). Nous pouvons de fait questionner l'utilisation surabondante du terme et chercher à en voir l'envers de la médaille. Car comme pour le concept de revenu citoyen garanti, celui d'*empowerment* est facilement récupérable

par les tenants du pouvoir, qui voudraient l'utiliser à leur avantage (Lemay, 2004 : 2007). Comme nous l'avons vu précédemment, le thème fait indubitablement consensus dans le champ du développement : on insiste depuis la première vague des indépendances africaines mais surtout depuis la fin du siècle dernier sur le « rôle de la base », la démarche « à partir du bas » ou « bottom up », le soutien à la « société civile » (Olivier de Sardan, Bierschenk & Chauveau, 2000; p.150). L'importance du rôle des organisations de la société civile et donc de la nécessité d'associer les populations à toutes les étapes d'une démarche de développement sont des préceptes qui noircissent depuis des dizaines d'années les pages des documents stratégiques des institutions internationales de développement.

Au fil du temps, ces modèles seront pourtant décriés pour leur caractère technocratique et dominateur, allant à l'encontre des formules prônées puisqu'en échange de cette « autonomie » (ou de cet argent) que l'on offre, on place des conditions qui obligent les populations à adopter des principes qui, s'ils ne vont pas carrément à l'encontre de leurs intérêts propres, n'ont à tout le moins pas été débattus et choisis par les principaux intéressés. L'objectif d'*empowerment* pourrait aussi justifier la réduction ou même la suppression des services auxquels chacun a droit, et cela, au nom de l'autonomie et de la liberté des personnes. Le concept est en outre beaucoup utilisé en entreprise, dans le domaine des ressources humaines, où il est très peu associé au rééquilibrage des forces en présence mais plutôt, paradoxalement, à la fidélisation des employés envers l'entreprise et à l'augmentation de leur productivité (Lashley, 2001; Parpart, Rai & Staudt, 2002).

3.2 Une typologie en deux temps : *Empowerment* libéral et *empowerment* libérateur

Dans un article proposant une conceptualisation de l'*empowerment* féministe, Sardenberg (2008) propose deux types d'*empowerment* qui reflètent bien cette évolution à travers l'historique que nous venons d'exposer. Le concept qui, développé dans les années 70, avait pour ambition d'arriver à une transformation des structures

productrices d'inégalités, devient pour elle synonyme d'un *empowerment* libérateur. On y trouve des réflexions et des interventions volontairement contestataires, visant une émancipation collective. Il s'inscrit dans un processus politique prenant racine dans une mobilisation de la société civile sur des enjeux locaux, se transformant éventuellement en une lutte politique nationale et même idéalement, en une lutte contre l'oppression au niveau international. Cela sous-entend que ce n'est que lorsque l'on passe du social au politique, du local au global, que l'on peut entrevoir un véritable changement structurel. Or, il n'est pas toujours évident de cerner les contraintes systémiques desquelles les groupes opprimés doivent chercher à se libérer puisqu'il n'est souvent pas possible d'identifier une intention explicite de domination d'un groupe sur un autre. « Parler d'intentionnalité ne signifie pas qu'il s'agisse d'un processus sans acteurs, mais la conscience n'est pas essentielle au maintien de la structure sociale puisque les mécanismes de reconduction de l'oppression procèdent usuellement du pilote automatique, du fonctionnement normal du système. Par contre, se déprendre de l'oppression exige une prise de conscience. » (Lamoureux, 2009; p. 49).

L'*empowerment* libéral, pour sa part, est plutôt associé à la version plus institutionnalisée du concept, développé vers la fin du siècle. Il représente un type beaucoup plus consensuel, harmonieux, qui cherche l'inclusion du plus grand nombre dans le système dominant. Il est souvent perçu comme une ressource qu'une personne possède/acquiert ou pas, que l'on peut redistribuer sans l'inscrire dans une relation de pouvoir entre deux personnes ou deux groupes. En mettant de côté la conception initiale de l'*empowerment* en tant que processus complexe et multidimensionnel, cette approche est plus statique et ne permet pas la prise en compte des contextes sociaux, institutionnels et structurels (Sardenberg, 2008; Calvès, 2009). C'est entre autres pourquoi il est possible de d'intégrer la notion d'*empowerment* dans la rhétorique de lutte contre la pauvreté des grandes institutions financières et dans les départements de gestion des ressources humaines de grandes entreprises.

3.3 Cadre d'analyse

C'est à partir de ces considérations que nous développerons un cadre d'analyse de l'*empowerment* qui puisse répondre aux besoins de notre travail de recherche. Nous avons choisi d'utiliser la notion d'*empowerment* afin de permettre une lecture à la fois objective et subjective de la situation. Nous pourrions ainsi prendre en considération non seulement l'augmentation des ressources et des pouvoirs, mais aussi le sentiment que les gens ont d'effectivement les posséder et d'être outillés pour s'en servir. Bien que l'un soit indissociable de l'autre, nous avons choisi de mettre ici l'emphase sur l'*empowerment* communautaire plutôt qu'individuel, l'*empowerment* libérateur plutôt que libéral, cela afin de refléter la nécessité d'un effort collectif dans l'accès et le contrôle des ressources et des pouvoirs. Comme Serrano-Garcia (1984), nous constatons aussi que les groupes désavantagés (ou exploités, selon les perspectives) sont le plus souvent géographiquement localisés, ce qui rend l'action collective d'autant plus pertinente.

Toutefois, les moyens précis et systématiques d'évaluation des pratiques d'*empowerment* et de leur impact réel sont encore peu développés, en raison de la diversité des changements visés par la pratique et du fait que le phénomène se manifeste de manière différente en fonction des contextes (Le Bossé, Dufort & Vandette, 2004). Aussi, le cadre d'analyse que nous développons ici ne prétend pas être une opérationnalisation systématique des impacts de ces pratiques mais plutôt servir de lunette pour comprendre l'expérience des acteurs impliqués dans un projet spécifique, de leur pouvoir d'agir. Les quatre composantes de l'*empowerment* communautaire développées par Ninacs (2008), soit la participation, les compétences, la communication et le capital communautaire, nous semblent constituer une base solide sur laquelle échafauder notre étude. Nous avons toutefois décidé de l'adapter légèrement par la fusion de la troisième composante au sein de la deuxième, en soutenant que la communication fait partie intégrante de ces compétences que l'on cherche à cerner. Nous avons par la suite ajouté une composante « ressources financière » afin de rendre compte de la pertinence -d'autant plus évidente dans un

projet centré sur le revenu citoyen- des attributs matériels permettant aux trois premières composantes de s'actualiser dans la réalité de populations en situation d'extrême précarité économique.

Nous avons également décidé d'adopter en grande partie le cadre conceptuel développé par Ninacs (2003; 2008) parce qu'il permet d'aborder les actions sociales et les politiques sociales concernant la pauvreté dans une perspective d'acteur, par opposition à celle de sujet ou d'objet. La distinction de Rappaport entre le statut de « personnes qui doivent être représentées, avoir une voix » et celui de « population à risque », nous permet de placer notre approche comme en étant une de droits, qui appelle comme action le plaidoyer de défense. À la base de cette revendication des droits on trouve le principe d'égalité, vers lequel tend aussi l'*empowerment*, qui agit comme « principe opérateur du politique et revêt une fonction émancipatoire qui crée le politique là où ne se donnait à voir que la gouvernance, puisqu'elle agit comme le grain de sable qui empêche l'engrenage de la domination et de l'oppression de fonctionner» (Lamoureux, 2009; p. 58). Le cadre choisi permet ainsi de joindre les visions conscientisante (Freire), structurelle (Alinsky) et écologique (Rappaport) de l'*empowerment* (Lemay, 2007).

Nous adjoindrons finalement à cette grille, qui permet de mettre un éclairage clair et synthétique sur un phénomène pourtant éminemment complexe, les écrits d'autres auteurs qui nous paraissent complémentaires aux travaux de Ninacs et pertinents à notre démarche de recherche.

3.3.1 La participation

La participation se définit naturellement pour tous comme le fait d'avoir à prendre part ou de prendre part à quelque chose (Pierre, 2007). Pour lui donner plus de consistance, on peut la définir plutôt comme un engagement responsable et volontaire dans une action singulière ou collective (Boisvert, 1995, in Pierre, 2007). Et lorsqu'on la sort définitivement de sa dimension individuelle, on peut dire de l'expérience participative qu'elle concerne le processus par lequel un groupe

développe le pouvoir d'apporter un changement social, là où l'individu seul ne peut rien (Bernfeld, 1983). C'est dans cette perspective plus sociale et politique que nous chercherons à appréhender cette première composante de l'*empowerment* communautaire.

La dimension politique de la participation s'est développée dans les années 60 en réaction aux insuffisances du modèle de représentation et à la professionnalisation du politique. Elle prend racine dans l'association des citoyens aux décisions politiques, principe favorisant la transparence de l'action publique et améliorant la qualité des débats et des services publiques. Comme l'expriment Callon & Lascoumes (2001), elle permet de sortir du cadre de la tradition et accepter la mise en commun de plusieurs perspectives plutôt que chercher à atteindre un consensus décisionnel clair et tranché. C'est ainsi que pourront être reconnues les différences et que s'élaborera un véritable dialogue entre les expériences personnelles, entraînant une réflexion sur les liens qui unissent les personnes entre elles (Touraine, 1994).

Cette position rencontre aujourd'hui un effet de mode, le thème de « participation » dans la politique et l'espace public gagnant en popularité. Nombre de dispositifs participatifs, toutefois, s'apparentent davantage à une politique de l'image qu'à une innovation réelle (Sintomer, 2009). Parfois même, l'idée de « démocratie participative s'apparente à une série d'exercices de communication dans lesquels l'enjeu réel est bien plus de signifier l'intention de faire participer que de faire participer réellement. La posture est ici beaucoup plus importante que le contenu » (Blondiaux, 2008). Godbout (1983) pose de même la question : est-ce que la participation serait finalement plutôt une façon nouvelle d'exercer du pouvoir qu'une manière de le distribuer différemment ? Il existe d'ailleurs une imposante littérature critique dénonçant les pièges des discours dominants axés sur la participation. On ne s'en prend généralement pas à l'idée même de participation, mais plutôt à sa récupération par le système auquel elle tente de s'opposer. Ainsi, la participation ne devrait-elle jamais être appréhendée en laissant dans l'ombre son rôle de « levier de changement social, interrogeant l'État, la démocratie, la gouvernance et la répartition des pouvoirs » (Gentil, 2003; p. 11).

Lorsqu'il est question de mesurer la participation des populations dans les interventions de développement, on fait souvent référence à des échelles allant du degré zéro, au degré optimum. La typologie de la participation au développement local de Pretty *et al.* (1995) en constitue en quelque sorte le canevas. Partant d'une participation manipulée, puis passive, où on se contente de donner unilatéralement de l'information, en passant par une participation par la consultation, puis interactive pour finalement atteindre le niveau de l'auto-mobilisation, cette échelle est à l'image de celle de Miller (1991, in Ninacs, 2008) par exemple, comportant plus ou moins de catégories mais suivant le même principe. Ces mesures nécessiteraient toutefois de déployer un arsenal méthodologique et une analyse qui lui soient entièrement dédiés alors que nous cherchons ici à cerner la participation comme une composante parmi d'autres de l'*empowerment* communautaire.

La typologie qui nous semble la plus simple et la mieux adaptée à notre sujet d'étude provient de l'Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM). En fonction non plus d'un degré mais plutôt d'une qualité de la participation, Dogliez (2003) propose une division en deux catégories, soit celle dont l'objectif est d'abord utilitaire ou instrumental, et celle dont l'objectif est avant tout d'ordre politique.

Dans la première catégorie, la participation au projet de développement sert principalement -bien que plus ou moins explicitement- la possibilité d'avoir une main d'œuvre à faible coût, d'obtenir un meilleur niveau d'efficacité en partant des besoins réels de la population et d'adapter l'intervention en fonction des opinions exprimées, de minimiser les résistances et les rumeurs. Les prescriptions de la Banque Mondiale au moment de la mise en avant des programmes d'ajustements structurels, visaient par exemple ce type de participation : envisagée de manière utilitaire, elle cherche à convaincre les populations locales du bien-fondé des interventions pour en assurer la réussite. Certains projets d'ONG faisant la promotion de la participation populaire dans la construction des pays nés de la décolonisation portaient aussi en fin de compte cette vision utilitariste, qui permettait qu'ils s'accommodent bien avec les régimes autoritaires et centralisés qu'ils prétendaient combattre (Chauveau, 1996, in

Dogliez, 2003).

La seconde catégorie vise un changement des rapports de pouvoir et de production en faveur des groupes qui en sont traditionnellement exclus, une appropriation et une prise en charge véritables du développement par les populations. Ce type de participation, ne se contentant pas d'effectuer un transfert de responsabilités découlant de décisions prises unilatéralement de l'extérieur suppose une compréhension des enjeux que représentent l'accès aux ressources et les rapports de pouvoir. Elle implique aussi une structure organisationnelle qui promeut la transparence, une claire répartition des responsabilités, des espaces de délibération, etc. (Guérin & Palier) La définition de la *Food and Agriculture Organization of the United Nations*, de ce que devrait et ne devrait pas être la participation -du moins dans un cadre sociopolitique-, nous semble englober les deux types de classements discutés plus haut :

La participation ne doit pas

(...) rechercher l'aval ou l'adhésion a posteriori de la population à des objectifs, des programmes d'action, des démarches définis de façon unilatérale par des intervenants extérieurs. (...) Elle ne consiste donc pas à informer parfois hâtivement ou à sensibiliser la population pour obtenir une adhésion formelle ou une mobilisation conjoncturelle et ponctuelle (...). Elle (...) n'est pas réservée aux zones les plus difficiles, (...) ni (...) aux seules catégories sociales les plus démunies. (FAO, 1995)

Mais plutôt

Chercher (...) à restituer [aux populations] un pouvoir d'initiative et de décision dans la définition et la mise en œuvre des actions et programmes qui concernent son propre avenir. Cela signifie que les intervenants extérieurs et les États reconnaissent les paysans, éleveurs, artisans, etc., comme des acteurs du développement, des partenaires à part entière et non comme les cibles d'un projet extérieur ou les moyens de mettre en œuvre des décisions prises sans eux. (...) Une intervention n'est donc participative que si elle résulte de compromis, explicites et négociés, entre les intérêts des différents acteurs. (FAO, 1995)

La participation doit donc être comprise à la fois comme une manière d'assurer sa survie, d'exprimer son individualité et de contribuer à la régulation collective des conditions générales d'existence (Baehr, 2000). Et elle requiert la mise en place de dispositifs et de lieux la supportant. Dans cette optique, le concept s'inscrit sans contredit à l'intérieur de celui d'*empowerment*. La participation devient ainsi non plus seulement un moyen d'atteindre efficacement un objectif mais plutôt une fin en soi, soit d'agir avec les populations dans le but d'augmenter les capacités à délibérer et à prendre position sur les sujets qui les concernent et à « devenir les agents de leur propre développement » (Simard, 2008; p. 15). Après tout, même si l'espace de participation est grand ouvert, qui s'y plongera s'il se sent à l'avance impuissant à réguler les événements de sa propre vie ?

3.3.2 Les compétences

L'*empowerment* porte comme principe clé l'idée d'une relation égalitaire entre les personnes, les groupes, les communautés. Une intervention misant sur la démocratisation des pouvoirs doit reconnaître et valoriser les compétences de chacun, miser sur la complémentarité des compétences professionnelles et expérientielles (Lemay, 2007; Rappaport, 1981). Les compétences, telles que définies par Ninacs, servent principalement au développement de réseaux naturels, communautaires et professionnels de soutien aux individus ainsi qu'à la reconnaissance de ces ressources. Elles permettent d'acquérir du pouvoir par le regroupement des forces au sein d'une organisation reconnue. Pour certains, l'autogestion, l'autorégulation et l'autoexpertise, ces capacités qui permettent à la population de réguler elle-même sa vie interne, d'anticiper les problèmes et d'y opposer des solutions novatrices, font partie des principales compétences à acquérir dans le processus d'*empowerment* communautaire. « (...) commencer par amener les gens à mettre leur confiance et leur espérance dans l'organisation, c'est-à-dire en eux-mêmes: chaque victoire partielle donnera confiance (...) » (Alinsky, 1976; p. 168) et permettra de rendre plus concrète la possibilité pour le groupe d'évoluer en force et en nombre pour finalement atteindre ses objectifs. Il s'agit donc d'une capacité d'exploiter les forces du milieu, de tirer profit des synergies, dans le but d'assurer le mieux-être de tous les membres de la

communauté (Ninacs, 2008).

Les compétences regroupent en outre les habiletés individuelles et collectives de créer du consensus et des décisions, ainsi que la capacité de gérer les conflits et la résilience. Des dispositifs doivent donc être créés pour soutenir la mise en place d'un environnement faisant la promotion de l'apprentissage. Elles incluent aussi une certaine forme de responsabilisation, définie lorsque Ninacs affirme que l'imputabilité des systèmes d'une communauté favorise la compétence et l'efficacité. Une communauté compétente, selon Phillip Felin, est « un lieu où les systèmes arrivent à répondre aux besoins des individus et où les individus arrivent à utiliser les systèmes de façon efficace » (1995, in Ninacs, 2008; p. 50).

Nous avons choisi d'intégrer la communication, que Ninacs développe en tant que composante en soi de *l'empowerment* communautaire, à l'intérieur de la dimension des compétences. Dans le cadre de la présente recherche, nous la considérerons donc comme un moyen -plutôt qu'une fin- permettant l'acquisition et le transfert des compétences, ainsi que la pérennité de ces acquis. La communication est intimement liée à la participation: l'information, qui ne peut voyager que par la voie de la communication et de l'éducation, est à la fois une façon de participer et une condition active à la participation (Pierre, 2007). Elle se traduit entre autres par « l'interaction positive ancrée dans la confiance » (Fawcett, 1984, cité par Ninacs, 2008; p. 45). Alinsky, dans son *Manuel de l'animateur social* (1976), la considère comme la compétence pilier, celle sans laquelle aucun projet de changement social ne peut s'échafauder dans une communauté. Même si elle ne se traduit pas de la même manière dépendant de la région du globe, elle doit donc trouver ses méthodes pour permettre à l'information de circuler le plus librement possible et surtout, faire en sorte que chacun s'y reconnaisse, à travers des points de vues qui peuvent être divergents, ou parfois même inusités, mais qui ont chacun leur place (Ninacs, 2008).

L'acquisition de ces compétences pourrait de surcroit être décisive pour ce qui est de la suite des choses pour une communauté en lutte pour la réduction de la

pauvreté et des inégalités. Si l'on en croit l'étude de Serrano-Garcia, il est très difficile pour les membres d'une communauté d'échanger des connaissances, d'augmenter la conscience des structures et du rôle de citoyen, si au préalable chacun ne porte pas en lui ce sentiment de compétence (Serrano-Garcia, 1984). L'approche même de l'*empowerment* sous-entend que ces compétences sont en quelque sorte déjà présentes au sein de la communauté, sous forme de potentiel, et qu'il suffit de créer les opportunités et de mettre l'énergie pour les actualiser. En reconnaissant cette capacité d'autodétermination des personnes leur permettant de jouer un rôle actif dans l'évolution et la transformation de leur environnement social dans un sens qui réponde le plus possible à leurs besoins, elle mise sur les forces plutôt que sur les vulnérabilités.

Cette idée est parfois assimilée à celle de « capacité », celle-là très présente à travers la littérature entourant le développement et l'*empowerment*. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 1997), par exemple, la définit comme l'ensemble des potentialités qu'un individu est en mesure de réaliser, en fonction des opportunités dont il dispose. Amartya Sen (2000), lui, accorde aussi une valeur toute particulière à un concept s'en approchant, soit celui des « capacités », qui, mises ensembles, reflètent la liberté qu'un individu a de choisir entre des modes de vie possibles. Ce concept est considéré comme s'insérant dans une théorie des opportunités, en ce sens qu'il ne se penche ni sur les ressources, ni sur les résultats atteints -ce qui ferait en sorte selon lui de porter un jugement sur la qualité de vie- pour retenir seulement les opportunités réelles qu'a l'individu de faire des choix. L'avantage d'utiliser la composante « compétences » de l'*empowerment*, telle que définie par Ninacs, est de mettre en lumière une qualité propre à l'ensemble de la communauté plutôt que de la restreindre à l'individu.

3.3.3 Le capital communautaire

Le fait de réfléchir et d'agir sur un mode alternatif, porteur de changement social tend généralement à rapprocher les personnes, à rendre plus intenses les

relations interpersonnelles dans les groupes. Cela constitue sans contredit une force et contribue à développer chez les gens une conscience accrue de leur place et de leur rôle dans la communauté. La majorité trouvera là une forme de gratification, propre à permettre de pousser encore plus loin leur pouvoir d'agir et de stimuler l'entraide et la mobilisation (Rappaport & Seidman, 2000). Se sentir appartenir à un projet collectif, à un « nous » qui se donne une direction pour l'action, constitue, avec la conscience critique et la conscience de la citoyenneté, un thème phare du capital communautaire.

Pour développer le capital communautaire, Mullender and Ward (1991) suggèrent que l'on mette l'emphase non plus seulement sur le « quoi ? », qui consiste à déterminer les principaux défis à relever, et sur le « comment ? », qui s'attarde à trouver des solutions, mais plutôt sur le « pourquoi ? », qui cherche les causes du problème. Si l'on évite cette question, les réponses aux deux autres seront inconsciemment guidées vers un chemin tracé d'avance par la position que chacun occupe dans la société et par les procédés de reproduction sociale qui font en sorte de l'y maintenir. C'est en posant la question « pourquoi ? » que l'on peut espérer sortir du monde privé des connaissances et expériences personnelles pour identifier et exposer les causes profondes des problématiques vécues. «Asking "why?" gives people the opportunity to examine the internal bridles and perceived powerlessness which underpin their sense of self and guide their actions in the world» (Young, 1999; p. 88). La question permet ainsi de briser le cercle démoralisant de la culpabilité souvent associée à la pauvreté et l'exclusion, et à l'intériorisation de leurs causes, en plus d'ouvrir les horizons sur le contexte social, politique et économique.

L'approche de Keiffer (1981) s'avère, à cet égard, particulièrement intéressante. Ce dernier a développé une analyse en trois temps du processus d'*empowerment*, qu'il nomme étapes de développement de l'*empowerment* (*Developmental stages of empowerment*). Cette structure compréhensive se rapporte beaucoup à la dernière composante de Ninacs, surtout pour ce qui est de composer une échelle qui intègre aussi bien la conscience critique que le sentiment d'appartenance et la conscience de la citoyenneté. L'auteur définit premièrement une

phase de développement du sentiment de relation entre soi-même et le monde dans lequel on vit. Au second niveau, on retrouve la construction d'une compréhension plus critique des forces sociales et politiques impliquées dans le quotidien, une recherche de causes sous-jacentes aux problèmes. Au stade final, il place le fait de cultiver des stratégies et des ressources permettant d'être acteurs de nos vies, autant au niveau personnel que sociopolitique et donc de jouer un rôle actif dans la transformation de la société (Keiffer, 1981). Cette perspective que nous offre l'auteur est d'autant plus intéressante qu'elle nous permet de mettre en lumière l'évolution nécessaire pour arriver à l'appropriation des ressources internes et externes aux individus et à la communauté. Avant de pouvoir entreprendre une action, il est ainsi clairement nécessaire d'être en mesure d'identifier les options possibles et de pouvoir faire un choix éclairé parmi celles qui s'offrent à nous. Le sens critique y a aussi une place essentielle puisqu'il permet d'avoir une vision globale et lucide des impacts, qu'ils soient voulus ou non, associés à chaque option.

« La chose publique doit être la chose du public », dit Fanon (dans O'Neil; p. 57). Les liens avec les autres composantes de l'*empowerment* communautaire deviennent évidents. La participation est à la base de l'exercice effectif de la citoyenneté par exemple, et la communication en tant que compétence permet une conscience plus accrue des injustices subies et des droits qui peuvent être revendiqués (Ninacs, Béliveau & Gareau, 2003).

La notion de capital communautaire peut facilement être confondue avec celle de capital social, principalement développée par Pierre Bourdieu en France et par James Coleman et Robert Putnam aux États-Unis. Ce dernier correspondrait à « l'ensemble des redevances sociales mutuelles que les individus et les organisations développent dans leurs transactions non-marchandes et non-monétaires, s'accumulant au moyen d'échanges » (Ninacs, 2008; p. 54), ou encore, ferait référence aux « caractéristiques de l'organisation sociale comme les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour le bénéfice commun » (Ninacs, 2008; p. 55). Alors que le PIB mesure la richesse économique, le capital

social mesure la richesse des réseaux, à travers leur existence, leur force et leur dynamisme⁷. Il est, un peu partout dans le monde, reconnu pour les impacts directs de sa présence et de sa qualité dans une communauté, sur la santé et la sécurité de ses membres (Brisson & Usher, 2007). Il a en commun avec le capital communautaire d'être une composante indispensable à une société démocratique et d'impliquer nécessairement la participation des individus à la vie sociale de leur communauté. Par contre, le capital social ne met que très peu d'emphase sur le développement de la conscience critique et de ses impacts sur le sentiment de citoyenneté alors que ce sont deux concepts au cœur de la notion de capital communautaire retenue par Ninacs dans son cadre conceptuel. De plus, le capital social pourrait être accumulé par un individu pour lui-même et ainsi, favoriser les personnes possédant déjà un certain pouvoir d'agir, alors que le capital communautaire serait intrinsèquement collectif (Ninacs, 2008).

3.3.4 Les ressources

Dans le cas du projet BIG, les rapports montrent clairement la volonté des membres de la coalition que, pour véritablement faire sens, le projet soit accompagné d'une démarche d'*empowerment* visant la conscientisation et la mobilisation politique. Or, si l'absence d'un espace public ouvert par une communauté qui soutient la participation, les compétences et le capital communautaire, mine les chances de réussite d'un tel projet de libération, l'absence d'un revenu suffisant pour dépasser le stade de survie, contribue tout autant à nuire à l'émancipation des citoyens. Dans un contexte de précarité et d'injustices extrêmes, l'impossibilité d'avoir accès aux produits de base, tels la nourriture, un logement décent, des vêtements, l'accès à l'eau potable aux soins de santé et à l'éducation rend impossible le passage entre un *empowerment* « théorique » et l'action qui en découle. Les trois composantes que nous venons d'explorer nous semblent vitales, mais sans une répartition plus juste et égalitaire non seulement des ressources matérielles, mais aussi de l'accès aux services

⁷ Site perspective Monde, « outil des grandes tendances mondiales depuis 1945 » développé par l'Université de Sherbrooke : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1676>.

publics, à la protection sociale et au travail, il semble qu'il soit difficile de les actualiser. Ces ressources ont chacune un rôle à jouer dans l'inclusion et la cohésion sociale d'une communauté (Organisation internationale du travail, 2002). Ainsi, il serait nécessaire de quitter l'état de survie, l'insécurité des lendemains, pour permettre de libérer un espace physique et mental suffisant pour que les individus et la communauté participent, développent des compétences et du capital communautaire. Ce sont ces acquis qui permettent la lutte active vers plus d'égalité et moins de pauvreté, et ainsi de suite. Nous tenterons ainsi de cerner, dans les propos recueillis, quelle perception les participants au projet ont de leur accès aux biens, aux services et à l'emploi, de même que le sentiment d'autonomie qui peut en résulter.

C'est donc sur la base de ces quatre composantes, soit la participation, les compétences, le capital communautaire et l'accès aux ressources, que nous appuierons notre méthode de recherche, développée au prochain chapitre.

CHAPITRE 4

MÉTHODE DE RECHERCHE

4.1 Question de recherche

Pour certains, nous l'avons vu, le revenu citoyen garanti constitue une des meilleures façons de promouvoir l'égalité, d'éviter la stigmatisation et certains frais administratifs caractéristiques de divers programmes de protection sociale existant, mais surtout, de préserver la dignité humaine en assurant le minimum vital à tous. Par contre, ce type de revenu à lui seul ne peut être garant du bien-être subjectif d'une population; pour faire sens, il doit impérativement être accompagné d'une démarche d'*empowerment* collectif. Qu'en est-il de ce processus d'appropriation du pouvoir d'agir de la communauté dans le projet Basic Income Grant ? Les acteurs de la population, de la coalition et de l'État perçoivent-ils une évolution dans les rapports de pouvoir avant, pendant et après le projet et ce, autant sur le plan matériel (revenu citoyen garanti) que symbolique et statutaire (participation, compétences et capital communautaire) ?

4.2 Méthodologie

Tel que discuté en première partie de ce mémoire, il semble indispensable de prendre en compte des données fondées sur l'expérience, sortant du cadre des statistiques entourant la production et la consommation de biens et de services, afin de comprendre les impacts d'une intervention, dans ce cas-ci la mise en place d'un projet-pilote de revenu citoyen garanti. Nous croyons que le moyen le plus fiable et représentatif de rendre compte des implications réelles du projet BIG est de privilégier une approche mettant en lumière la perspective des acteurs sur leur expérience propre. C'est donc dans une démarche exploratoire que nous nous inscrivons, en portant sur notre sujet d'étude un regard compréhensif plutôt qu'évaluatif.

Les données recueillies proviennent à la fois de sources documentaires, d'observations et d'entretiens, ces derniers ayant été effectués à Otjivero et à Windhoek durant les mois de septembre et d'octobre 2010. Les entrevues, semi-structurées, ont été menées auprès de trois types d'acteurs : les représentants de l'État, les membres de la coalition, et les citoyens. 15 personnes ont ainsi été formellement rencontrées, pour des entrevues d'une durée moyenne d'une heure. Notre canevas d'entretien comprend une dizaine de questions ouvertes, qui ont été posées en tout ou en partie, dépendant du déroulement des rencontres. Dans le cas d'Otjivero, nous avons eu la chance de pouvoir nous entretenir avec les personnes impliquées sur leur propre terrain et d'y rester en dehors des rencontres formelles, ce qui nous a permis de saisir le sens des propos au regard du contexte dans lequel l'expérience est inscrite. Nous avons considéré, dans le choix du nombre d'entretiens à conduire, qu'un minimum de trois personnes par groupe, et un maximum de six, nous permettrait à la fois la représentativité nécessaire pour arriver à une conclusion et la faisabilité, en fonction du temps disponible pour faire les entretiens et l'analyse des données. Nous discuterons toutefois de certaines variations apportées à cette proposition dans la section suivante.

4.2.1 Échantillonnage

Notre démarche, de type inductive, nous a mené à sélectionner notre échantillon progressivement, au fur et à mesure des rencontres, par une stratégie « boule de neige » (Savoie-Zajc, 2007; p. 102). Nous avons rencontré chaque type d'acteur en alternance, ce qui aura été particulièrement intéressant puisque permettant d'adapter légèrement notre canevas d'entretiens en cours de route, en fonction des nouvelles informations recueillies. Par exemple, les premières personnes rencontrées étaient pour la plupart des personnes impliquées dans le projet à divers niveaux, mais sans faire partie de la communauté d'Otjivero, ni d'un organisme étatique. Puis, les citoyens d'Otjivero nous ont offert une nouvelle perspective, qui nous a permis de relancer les membres de la coalition ainsi que de nous sentir en meilleure maîtrise du

sujet avant de rencontrer les représentants étatiques. Ce dernier groupe est toutefois beaucoup moins bien représenté que prévu, l'accès à ses représentants étant particulièrement complexe. Notre échantillon comprend donc au final six citoyens d'Otjivero, trois membres de la coalition et deux représentants de l'appareil étatique. À ce nombre s'ajoutent deux représentants de la société civile, une professeure-chercheuse en travail social et un citoyen de Windhoek. Notre analyse tiendra compte de ce déséquilibre en se centrant surtout sur les deux premiers groupes, soit les membres de la communauté et les membres de la coalition, mais aussi en ajoutant des acteurs gravitant autour du projet, dont la présence ajoute à la compréhension globale de l'expérience. La démarche reste malgré tout en adéquation avec notre approche, que l'on qualifiera de phénoménologique, puisque s'attardant au sens du phénomène vécu, et qui supposait d'approcher spécifiquement des personnes qui avaient une expérience réelle et concrète du projet BIG (Savoie-Zajc, 2007).

4.2.2 Analyse des données

Afin de rendre compte de manière objective et systématique de l'information récoltée, nous avons choisi la méthode d'analyse de contenu. Dans le but de mettre d'abord en lumière le contexte dans lequel chaque entretien s'est déroulé et de les appréhender de manière plus compréhensive, nous avons tout d'abord réécouté chaque échange en notant quelques commentaires portant sur l'ambiance, soit les malaises perçus ou exprimés, l'attitude, les hésitations ou les raisons qui ont fait en sorte que nous rencontrions cette personne plutôt qu'une autre. Une étape de pré-analyse nous aura par la suite permis de bien revoir nos objectifs d'analyse et de choisir les indicateurs les mieux à même de répondre à nos hypothèses. Le tableau 1.1 propose une synthèse qui nous servira de grille d'analyse pour appréhender la perspective des acteurs sur le processus d'*empowerment* vécu à travers le projet BIG. On y retrouve les quatre catégories exposées dans le cadre théorique développé au chapitre 3, qui ont été subdivisées en différents codes. Ces sous-catégories, ou classes conceptuelles, ainsi que leur description, nous permettent de cerner plus précisément les facteurs objectifs à observer dans les propos des acteurs recueillis sur le terrain de

recherche. (Wanlin, 2007). Par exemple, au niveau de la participation, nous avons retenu une dimension qualitative, inspirée de la typologie de Dogliez (2003) et une autre quantitative, permettant de mesurer l'ampleur de cette participation à travers les diverses étapes de développement du projet. Sur le plan des compétences, nous avons choisi d'observer principalement l'acquisition d'habiletés pratiques telles que la communication et la gestion de conflits, la capacité d'établir des réseaux, ainsi que le sentiment de reconnaissance de ces capacités par soi-même et par les autres. Au niveau du capital communautaire, nous avons cherché à faire ressortir les trois thèmes dégagés par Ninacs (2008), soit le sentiment d'appartenance, la conscience critique et la conscience de la citoyenneté. Finalement, nous avons divisé la dimension des ressources en trois catégories, soit celle des ressources matérielles, de l'accès aux services et de l'autonomie financière accompagnant l'accès à l'emploi (Tableau 1.1). Nous avons de plus inclus dans cette grille d'analyse, des questions nous permettant de guider l'analyse des informations recueillies.

Une fois les entretiens retranscrits et leur contenu repassé en mémoire, nous avons ajusté et cristallisé nos catégories. Le fait de regrouper les énoncés contenus dans chaque thématique nous aura permis de dégager un sens commun global de leur vécu et de mettre en évidence les points de vue les plus marginaux. Pour la seconde phase, celle de l'interprétation, nous avons cherché à faire une analyse qui soit à la fois personnelle et objective du matériel recueilli en le replaçant dans son contexte afin de répondre à notre question de recherche (Robert & Bouillaguet, 1997)

Tableau 1.1
Grille d'analyse des données

Catégorie	Code	Description
1. Expérience participative	1.1 Dimension quantitative de la participation	-Considère-t-on avoir participé ou pas à toutes les étapes du projet (élaboration, mise en place, gestion, évaluation, suites)? -La participation à ces étapes était-elle plutôt d'ordre utilitaire ou politique?
	1.2 Dimension qualitative de la participation	
2. Compétences	2.2 Acquisition d'habiletés pratiques (organisation, négociation, communication, gestion de conflits)	-Quelles habiletés pratiques ont été acquises via le projet et peuvent maintenant être appliquées dans d'autres contextes? -A-t-on le sentiment que les compétences sont reconnues et respectées et valorisées par soi-même et par les autres? -Est-ce que de nouveaux réseaux sociaux se sont construits? -Les communications (communauté-coalition-société-État) sont-elles qualifiées positivement, et vont dans tous les sens?
	2.1 Estime de soi/Sentiment d'être reconnu et respecté	
	2.3 Établissement de réseaux	
3. Capital communautaire	3.1 Sentiment d'appartenance	-A-t-on un sentiment d'appartenir à une communauté de « mêmes », de personnes qui s'approprient des valeurs et des finalités communes? -Développe-t-on un regard critique des forces sociales et politiques impliquées dans le quotidien, recherche-t-on les causes sous-jacentes aux problèmes? -A-t-on le sentiment de jouer un rôle actif dans la transformation de la société?
	3.2 Conscience critique	
	3.3 Conscience de la citoyenneté	
4. Ressources	4.1 Biens/Ressources matérielles	- L'accès aux ressources (nourriture, logement décent, vêtements, eau potable) et services (soins de santé, éducation, transport) est-il ou non facilité?
	4.2 Accès aux services	-L'accès à l'emploi est-il ou non facilité? -Y-a-t'il une mobilisation des ressources qui permet d'atteindre une plus grande autonomie?
	4.3 Accès à l'emploi/Autonomie financière	-Considère-t-on être plus ou moins dépendant de l'extérieur (Employeur, aide gouvernementale, facteurs environnementaux) pour assurer une réponse aux besoins de base?

4.2.3 Dimensions éthiques

Par la lecture et la signature d'un formulaire de consentement approuvé par le comité d'éthique de la recherche de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal (CÉRFAS), nous nous sommes assurés d'une participation libre et éclairée des participants. Nous avons dans tous les cas, pris soin de mentionner l'importance de lire le document attentivement et en entier et de poser quelque question que ce soit en lien avec l'entretien, son enregistrement, et les modalités de confidentialité. Toute information obtenue dans le cadre des entretiens a été traitée de manière strictement confidentielle. C'est dans cette optique que les extraits d'entretiens utilisés pour illustrer notre analyse ont été dénominalisés.

La présente recherche se base principalement, bien que non exclusivement, sur des ouvrages de référence occidentaux. Bien qu'il eut été intéressant de tenter une analyse compréhensive du sujet en fonction de concepts et de théories d'origine africaine, nous croyons que cette démarche ne peut être effectuée que par des chercheurs africains. Considérant l'historique d'ingérence des acteurs et penseurs des pays du Nord dans les affaires des pays du Sud, nous croyons important de souligner notre posture. Quoi qu'il en soit, nous considérons devoir appréhender les résultats et leur analyse contenus ici autant dans la perspective d'une démarche compréhensive d'un phénomène africain d'un point de vue nord-américain, que d'une démarche compréhensive d'un phénomène humain d'un point de vue humain. Nous avons aussi cherché à concevoir cette recherche de façon telle qu'elle puisse non seulement bénéficier à l'étudiante et aux personnes intéressées par le sujet, mais aussi, si possible, revenir vers les personnes y ayant participé. Nous avons pour ce faire conservé plusieurs contacts sur le terrain, à qui nous remettons une version synthèse de ce mémoire, traduite en anglais. Sans prétention aucune d'« aider » la communauté namibienne, nous aimerions tout de même qu'elle puisse refléter une interprétation parmi d'autres et contribuer à maintenir vivant le débat sur les protections sociales et les inégalités.

4.2.4 Défis et limites

Les principales langues de communication étant l'anglais et le damara, et les codes culturels locaux nous étant relativement étrangers, la possibilité de biais dans nos interprétations est à considérer. Bien que nous ayons tenté de nous en tenir à un rapport fidèle des propos et observations, nous gardons une lunette d'appréciation teintée des valeurs propres au contexte occidental, plus spécifiquement québécois. Déjà l'idée d'*empowerment* prend en compte des critères valorisés dans la culture de l'auteure plutôt que d'être construite à partir du point de vue des principaux intéressés. Aussi, le concept de revenu citoyen garanti présuppose l'importance de l'individu dans la hiérarchie des valeurs. Comme nous l'avons vu précédemment, pour certains défenseurs du concept, l'individu et sa liberté se tiennent loin devant la collectivité, alors que pour d'autres, ils sont à son service. Mais dans tous les cas, cet individu est bien présent et bien défini. Pourtant, nous savons que dans certaines sociétés, cet individu est plus flou et ne se distingue que très peu du collectif auquel il appartient.

Aussi, la socialisation de la femme occidentale, basée sur l'empathie, l'absence de menace et la gentillesse, ainsi que notre tempérament propre, nous auront naturellement poussé à sourire beaucoup et à établir un contact visuel direct avec les gens, ce qui, dans le contexte d'une culture différente, peut être parfois perçu comme un geste de provocation ou de séduction (Bertrand-Dansereau, 2009). Bien que nous croyions avoir été en mesure de bien observer, d'être à l'écoute des signaux et de nous adapter à chaque interlocuteur, il reste possible qu'à certains moments notre approche ait été interprétée de différentes façons.

En choisissant de rendre compte de la perspective des acteurs, nous devons composer avec une double subjectivité: celle du chercheur et son bagage interprétant des éléments présentés par des acteurs portant eux-mêmes leur interprétation propre. Cette caractéristique peut être considérée à la fois comme une limite, les résultats présents pouvant difficilement être exactement répliqués par un autre chercheur interrogeant d'autres acteurs du même projet, et comme une force, l'humain et l'étude

de ses interactions ne se résumant de toute façon pas à une addition de données objectives. Nous devons aussi rester consciente, dans nos relations, du symbole de richesse blanche que nous représentons, présent dans la grande majorité des pays d'Afrique sub-saharienne mais d'autant plus exacerbé ici que nous nous trouvons sur un territoire où les vestiges de la colonisation et de l'apartheid sont encore bien visibles. Dans un tel contexte, les intérêts, les attentes et les habitudes culturelles de chacun auront pu jouer sur l'information obtenue.

Aussi, à notre arrivée, nous avons dû nous familiariser avec les dynamiques socio-politiques à l'intérieur du village, de même qu'à celles spécifiques à une grande ville comme Windhoek, cela pour nous assurer de collecter tous les points de vues et non seulement ceux des personnes ayant le plus d'influence dans ces régions. Sur une période de deux mois, il reste fort possible que certaines configurations des jeux de pouvoir nous aient échappées. Il aurait de plus été intéressant de prolonger notre présence au village d'Otjivero au-delà des quelques jours que nous y avons passé afin de développer une meilleure compréhension des enjeux y prenant place. Principalement par contrainte logistique, entre autres à cause de la difficulté de déplacement entre la capitale, où nous étions installé, et le village, nous avons cherché à recueillir le plus d'éléments possible dans le plus court laps de temps. Le temps nécessaire à l'établissement d'un certain niveau de confiance dans la relation entre l'intervieweur et l'interviewé étant restreint, nous aurons parfois eu plutôt accès à l'image fixe, mise en place pour convaincre, qu'aux réflexions, perceptions et sentiments profonds des acteurs impliqués. Malgré tout, nous avons eu l'avantage de nous trouver à Otjivero dans les jours précédants et le jour même de la distribution du revenu citoyen garanti, ce qui aura permis d'ajouter l'observation à la discussion avec la population.

Finalement, notons que dès l'annonce de l'instauration du projet BIG à Otjivero, une hausse importante de la migration s'est déclenchée. Le phénomène perdure encore aujourd'hui -cela même si les nouveaux venus n'ont pas droit au revenu-, probablement parce que même sans recevoir personnellement un montant

d'argent, tout le monde profite de l'amélioration générale des conditions de vie dans le village. Pour cette raison, nous n'avons eu accès à aucune donnée complémentaire qu'aurait pu nous fournir un rapport « avant-après » effectué par la même coalition ayant recueilli les informations dans le village avant et à mi-chemin du projet. Cela aura toutefois eu des conséquences négligeables pour nous, étant donné que notre recherche s'attarde beaucoup plus aux perceptions des acteurs qu'aux statistiques.

La seconde partie de ce mémoire, s'appuyant sur les considérations théoriques énoncées dans cette première partie, nous amène maintenant sur le terrain namibien. Nous y dresserons d'abord un portrait global de la région, puis présenterons le projet *Basic Income Grant*, les acteurs, le contexte et le processus d'implantation, les résultats du projet et les suites, tels que décrits dans la documentation disponible sur le sujet. Viendront ensuite les résultats de notre recherche terrain, confirmant à certains moments, et infirmant à d'autres, les premières informations. Nous présenterons finalement notre analyse de ces résultats, puis une discussion nous permettant d'ouvrir sur des perspectives présentes et futures plus globales.

DEUXIÈME PARTIE: Les résultats

CHAPITRE 5

LE PROJET « BASIC INCOME GRANT » DANS LE CONTEXTE NAMIBIEN

5.1 La Namibie

Il est essentiel, avant d'entamer ce chapitre portant sur le projet BIG, de faire une brève description du contexte passé et présent de l'Afrique australe, plus particulièrement de la Namibie, afin de tenir compte de sa spécificité au sein de cet ensemble de pays que l'on désigne facilement sous le vocable « pays du Sud ».

5.1.1 Contexte historique et socioculturel

La Namibie est un vaste pays peuplé par seulement deux millions de personnes, possédant une frontière avec l'Angola, la Zambie, le Zimbabwe, le Botswana et l'Afrique du Sud.



Plan géographique de la Namibie ; Otjivero se trouvant à environ 100km à l'est de Windhoek⁸

⁸ http://www.afrique-planete.com/namibie/carte_namibie.htm.

Le pays est d'abord appelé Sud-ouest africain par les Allemands, qui en font leur colonie en 1882. Mais dès 1919, le traité de Versailles les oblige à se départir du territoire, qui se retrouve mis sous tutelle de l'Afrique du Sud par l'Organisation des Nations Unies, et en devient la « cinquième province »⁹. La Namibie obtient son indépendance, et du même coup se libère du régime d'apartheid de sa voisine, en 1990, ce qui en fait l'une des plus jeunes nations d'Afrique. Elle est aussi un des États les moins peuplés du continent, cela en grande partie à cause du désert, duquel le pays tire son nom, qui recouvre une bonne partie de son territoire. La Namibie n'en présente pas moins une composition culturelle très diversifiée. Une majorité d'ovambos (49 %) côtoie entre autres des minorités de Kavangos (9 %), de Métis et de Basters (6,5 %), de Héréros (7 %), de Damaras (7 %) et de Blancs (7 %)¹⁰. Du côté des croyances religieuses, nous retrouvons une plus grande homogénéité puisque 90 % de la population est chrétienne. La langue officielle du pays est l'anglais, mais la langue la plus utilisée est plutôt l'otjiwambo, suivie de l'afrikaans, puis de l'allemand.

L'acte fondateur de l'État namibien démocratiquement constitué fut l'élection -la première « libre et équitable » (Diener & Graefe, 1999)- de novembre 1989, qui aura attiré 95 pourcent de la population. Le pays a dès lors adopté l'économie de marché et développe, comme principales sources de revenu, les secteurs minier (principalement la production de diamant, qui représente près de 40% du PIB mais aussi l'uranium, le cuivre et l'argent), agricole et touristique. Mais « malgré des ressources minérales et halieutiques abondantes, des conditions d'investissement favorables et une grande stabilité politique, ce pays n'arrive pas à se sortir de la pauvreté, du chômage et des inégalités » (Jauch, 2009). Son économie reste intimement liée, voire dépendante de sa voisine sud-africaine, et les anciens *homelands* (en 1964, sous le protectorat sud-africain, furent créés une « zone blanche » et dix « homelands », un par ethnie) restent caractérisés par un manque

⁹ Site de l'école de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=1192>.

¹⁰ Site du bureau de la statistique namibien: <http://www.npc.gov.na/cbs/index.htm>.

criant d'infrastructures¹¹. Les taux de scolarisation sont relativement élevés mais la faible qualité du système d'éducation constitue un important défi. Il en va de même pour la prévalence du VIH, un des principaux enjeux du pays, qui touche environ 20 % de la population et même jusqu'à 40 % dans certaines régions comme Caprivi¹². Les problèmes de malnutrition et la maladie limitent, voire parfois font chuter l'espérance de vie (Levine, 2007).

La Namibie est malgré tout aujourd'hui définie comme étant un pays à revenu moyen (*middle income country*), donc plus riche que beaucoup d'autres nations africaines. Si l'on se fie à son PIB, le pays se trouve en meilleure position que la majorité des pays du continent; sa moyenne de 5 155 \$US par habitant le plaçait, en 2007, au 105^e rang sur 181 pays. Avec un IDH en hausse, qui permet au pays de se classer 128^e sur 182 (UNDP, 2009), on pourrait croire que les efforts déployés pour sortir la population d'une pauvreté chronique donnent leurs fruits. Dans les faits, toutefois, la richesse du pays tend à se concentrer dans quelques poches déjà bien remplies, et en ville de surcroît, alors que plus de 70 % de la population vit en région rurale. La Namibie reste en effet l'une des sociétés les plus inégales au monde; selon la *Household income and expenditure review* publiée en 2008, les 20 % les plus riches de la population se partagent 78,7 % du revenu total du pays, tandis qu'un tiers de la population, essentiellement des noirs, vit dans une extrême précarité. La Banque Africaine de développement (2006) fixe, pour arriver à ce calcul, le seuil de pauvreté à 1 \$ par jour par tête (Banque Africaine de Développement, 2006).¹³ Le programme alimentaire mondial, pour sa part, fixe le seuil de pauvreté à 2 \$ et moins par jour, ce qui inclut plus de 50 % de la population. Certains sont même allés jusqu'à avancer le chiffre de trois namibiens sur quatre vivant dans la pauvreté (Shigwedha, 2005).

Ce qui ressort le plus des données sur le pays est donc sans contredit cet énorme fossé des inégalités. Fait qui est reconnu depuis longtemps comme étant un

¹¹ Mappemonde, revue trimestrielle sur l'image géographique et les formes du territoire, n° 97. Université d'Avignon et des pays de Vaucluse : <http://mappemonde.mgm.fr/num25/articles/art10102.html>.

¹² Site du programme alimentaire mondial : <http://www.wfp.org/countries/namibia>.

¹³ Site de la Banque Africaine de développement :

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/ADB-BD-IF-2006-2006-FR-NAMIBIE-PROFIL-DE-GENRE-PAYS.PDF>.

enjeu capital, démontré entre autres dans une recherche britannique qui conclut que les sociétés qui ont une meilleure qualité de vie ne sont pas les plus riches mais bien celles où l'écart des revenus est le moins grand entre les citoyens (Wilkinson et Pickett, 2009). Or, le pays présente le coefficient de Gini le plus élevé au monde, soit 0,7¹⁴, 1 signifiant l'inégalité la plus totale et 0, l'égalité parfaite. À titre de comparaison, le Canada et la France possèdent un coefficient de 0,32¹⁵, le Japon et le Danemark font partie des pays les plus égalitaires avec 0,24 et le pays s'approchant le plus de la Namibie, les Comores, affiche un taux de 0,64. Ce fossé des inégalités est à ce point profond qu'on en voit presque le tracé à travers les rues de la capitale. D'un côté, des grands centres de consommation manifestement destinés aux classes aisées (blanches) possédant des maisons -cachées derrière de hautes clôtures de fer forgé et des barbelés électrifiés- dans les quartiers chics comme Eros, Hochland Park ou Klein Windhoek. De l'autre, un quartier très pauvre où s'entassent 200 000 personnes (Noires), soit un peu moins de 10 pourcent de la population totale du pays, et dont le nom, Katutura, signifie en Héréro « lieu où l'on ne veut pas vivre ».

La Namibie ayant appartenu à l'Afrique du Sud durant une bonne partie de son histoire récente, il est intéressant de souligner les propos d'Hannah Arendt, qui décrit dans *Origines des totalitarismes*, la genèse de cette ségrégation. Ainsi, pour les Boers fraîchement débarqués en Afrique du Sud,

(...) la Race apportait une explication de fortune à l'existence de ces êtres qu'aucun homme appartenant à l'Europe ou au monde civilisé ne pouvait comprendre et dont l'humanité apparaissait si terrifiante et si humiliante aux yeux des immigrants qu'ils ne pouvaient imaginer appartenir plus longtemps au même genre humain. (Arendt, 2002; p.451)

Ce clivage perdure donc depuis les premiers contacts entre les populations indigènes et les colons du Nord, mais s'est d'autant plus précisé suite à l'application des mesures ségrégationnistes du régime sud-africain. D'abord au début du 20e siècle,

¹⁴ Site de la Banque Mondiale : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/NAMIBIAEXTN/0,,menuPK:382303~pagePK:141132~piPK:141107~theSitePK:382293,00.html>.

¹⁵ Site de statistiques Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-203-x/00002/4153424-eng.htm>.

avec le *Mines and Works Act*, réservant les tâches subalternes aux populations noires, et le *Native Land Act*, réservant à ces mêmes populations un accès minimal à la propriété de terres (Genre-Grandpierre, 2004). Puis durant les années 50 et 60, moment où la population noire s'est vue déplacée vers les « townships »¹⁶. La Namibie est encore aujourd'hui très fortement liée à sa voisine du Sud. Les pressions faites sur cette dernière afin qu'elle gouverne en respectant de « saines politiques macroéconomiques » influence toute la région australe du continent, qui comprend que des mesures plus radicales de redistribution des richesses auraient pour conséquence son rejet des marchés internationaux (Diener, 2000). Ce qui pour certains, comme l'ancien conseiller municipal du Congrès national africain (ANC) Trevor Ngwane, contribue à maintenir en vie un apartheid non plus fondé sur la race, mais sur la classe sociale (Klein, 2003).

5.1.2 Contexte politique

La Namibie est une république parlementaire, dont la constitution date du 21 mars 1990. Son exécutif est formé d'un président, élu au suffrage universel pour cinq ans, et d'un Premier ministre. Dix partis, présentant près de 720 candidats, se sont présentés aux premières élections tenues en 1989. L'Organisation pour le peuple du Sud-ouest africain (SWAPO), appelée Congrès du peuple Ovambo (OPC) lors de sa création en 1958 et supportée alors par Cuba et par l'Union soviétique, avait pour objectif principal de lutter pour l'indépendance du pays. Sans grande surprise, ce parti et son chef, Sam Nujoma, sont portés au pouvoir avec 41 sièges à l'assemblée nationale. Ce dernier dut toutefois accepter la participation du deuxième parti ayant obtenu le plus de sièges, l'Alliance démocratique de la Turnhall (DTA) supportée par l'Afrique du Sud, dans l'écriture de la constitution (Diener, 2000). Bien que les membres de L'Union Africaine (AU) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) qualifient ces élections de « transparentes, paisibles,

¹⁶ Le « township » est l'un des principaux symboles de l'apartheid, il concrétise l'idéologie raciste qui prône un développement séparé. Il a pour objectif l'encastrement des populations noires, métisses et indiennes dans des cités-dortoirs afin d'avoir sur elles un plus grand contrôle (Sohn, 2006).

crédibles, libres et régulières »¹⁷ et que les missions d'observation organisées par des organismes de la société civile n'ont rapporté aucune irrégularité, plusieurs partis de l'opposition ont contesté les résultats. Depuis ce moment historique, et malgré d'autres élections, le parti de la lutte pour l'indépendance reste en poste. Le scrutin de novembre 2009, a récemment fait accéder au pouvoir Hifikepunye Pohamba avec 76,4 % des suffrages. Le président, en place depuis le 21 mars 2005, en est à son second mandat. Le taux de participation, traditionnellement très élevée, a atteint les 85 %.

Les politiques de la Namibie après l'indépendance ont été guidées par un mouvement de réconciliation nationale, une réforme agraire basée sur le consentement des partis, un effort important dans l'éducation et la création d'emplois, en plus de faire de la lutte contre la corruption une priorité. Si la colonisation a imposé ses propres frontières aux populations, la décolonisation a consisté à se les réapproprier (Diener & Graefe, 1999). Toutefois, la population est marquée actuellement par une grande désillusion : prorogations successives dans le transfert de propriété des terres, contribuant à maintenir inégalités et chômage toujours aussi prégnants. La question du partage des terres reste donc toujours aussi épineuse (Peyroux, 2004). La réforme, qui consistait à racheter les terres ayant été injustement redistribuées après l'indépendance -les Blancs, représentant 6-7 % de la population, possèdent près de la moitié des terres- s'avère être beaucoup plus longue et coûteuse que prévu. Aussi, les importations de produits manufacturés à bas prix limitent les possibilités de création d'emplois en dehors de l'administration, de l'agriculture, du tourisme et du secteur minier. La croissance urbaine rapide ayant eu lieu en Namibie dans les années 90, soit les premières années de son indépendance du régime d'apartheid sud africain, aura profité différemment aux trois groupes clairement définis en fonction de la couleur de leur peau: surtout aux Blancs, parfois aux Métis mais très rarement aux Noirs. Cela aura eu pour conséquence un accroissement de la concentration de la pauvreté en marge de la ville et du même coup, en marge du travail et des protections pouvant y être attachées (Diener & Graefe, 1999). S'ajoute à

¹⁷ Site de l'assemblée nationale namibienne: http://195.65.105.150/parline-f/reports/1225_E.htm.

cela une crise du salariat, qui s'est aggravée avec des ajustements budgétaires successifs mis de l'avant par les plans d'austérité imposés depuis le début de la décennie 80 : « moindres embauches dans la fonction publique, difficultés économiques de certaines industries traditionnelles, et surtout, révélation brutale, en raison de la levée des contrôles migratoires, de l'inadéquation entre marché du travail salarié et croissance urbaine » (Jaglin, 1998; p. 72). À cela s'ajoutent les forces internationales qui font pression sur le développement de ces pays : mondialisation, libéralisation des marchés et concurrence exacerbée, étiolement des systèmes de financement publics, etc.

5.1.3 Politiques sociales

L'emphase est de plus en plus mise sur l'efficacité économique; marchandisation des services publics et réformes de privatisation sont considérées comme nécessaires. La question sociale est ainsi plus externalisée des enjeux de développement et lorsqu'on aborde le sujet de la pauvreté, c'est le plus souvent pour souligner à l'État qu'il doit prendre en charge les plus démunis afin qu'ils ne fassent pas obstacle au bon fonctionnement des marchés. L'État namibien prend ainsi position quant à sa vision néolibérale du développement. Si le discours insiste sur la nécessité d'abolir les anciens clivages, de décentraliser dans le but de favoriser les dynamismes locaux et de garantir des filets sociaux territorialisés pour les populations les plus démunies, les interventions ont le plus souvent pour effet d'accentuer les inégalités territoriales au profit des grandes régions économiques motrices, en particulier Windhoek, plutôt que de permettre une redistribution égalitaire (NEPRU, 1997).

Les deux pièces maîtresses de la législation régissant le régime de sécurité sociale sont la Loi sur la sécurité sociale (*Social security act*) et la Loi sur les accidents de travail (*Workmen's compensation act*). Cette dernière assure les employés contre la perte de revenus associée à un incident de travail ou à une maladie

contractée dans le cadre du travail, que l'invalidité soit permanente ou temporaire.¹⁸ La première, elle, permet aux travailleurs d'avoir accès à des allocations de maternité, de maladie ou à une assurance vie. Dans les deux cas, la protection est intégralement attachée à l'emploi, conformément au modèle bismarckien de filet social. Toutefois, la Namibie est aussi l'un des pays du continent qui possède le régime assistanciel le plus étendu. Sont ainsi couverts les anciens combattants, les OEV (orphelins et autres enfants rendus vulnérables), les personnes âgées et les personnes lourdement handicapées (International Monetary Fund, 2006).

Bien que nous ayons considéré, au premier chapitre de ce travail, l'idée d'un « autre développement » par et pour les pays africains, il reste que le continent fait face à beaucoup de pressions, et est actuellement plutôt perméable aux influences et aux ingérences occidentales. La Namibie, comme plusieurs autres pays africains, avait une forte tendance socialiste jusqu'au moment de la chute du modèle soviétique, évènement ayant contribué à enfermer plusieurs gouvernements dans une vision univoque des rapports de production et des échanges mondiaux (Engelhard, 1998). La région de l'Afrique australe possède des organes de représentation qui lui sont propres et dont le plus significatif est la *Southern African Development Community* (SADC). Créée en 1980 avec pour mission la libération politique des pays membres, elle vise plutôt aujourd'hui l'émergence de la région en tant que joueur compétitif et effectif sur le plan international et dans l'économie mondiale.¹⁹ Comme la majorité des économies contemporaines, celles de l'Afrique australe et en particulier celles d'Afrique du Sud et de Namibie, doivent composer avec la contradiction de chercher à la fois à devenir des économies compétitives dans la globalisation et « l'obligation d'infléchir le marché et l'allocation efficiente du capital économique et humain pour corriger les inégalités historiques créées par l'apartheid » (Genre-Grandpierre, 2004).

La Namibie étant une très jeune nation, ses fondements identitaires pourraient être plus ou moins forgés et cela pourrait avoir un impact sur l'ancrage des projets de

¹⁸ Site du *Ministry of labour and social welfare* : <http://www.mol.gov.na/>.

¹⁹ Site de la *Southern African Development community* : <http://www.sadc.int/>.

développement. Les efforts qui y ont été déployés pour décoloniser le pays ont fait en sorte de maintenir l'attention sur les ennemis à combattre et laissé peu de temps à la population pour s'interroger sur elle-même. (Diener & Graefe, 1999). Son histoire aura aussi contribué à rendre les repères culturels des populations les plus vulnérables du continent brouillés ou même inopérants (M'Baye, 2005). « Plus le mot est utilisé, moins le concept est présent. Le terme culture surgit en général dans un contexte répressif et réactionnaire, souvent en compagnie du terme tradition » (Diener & Graefe, 1999; p. 216). Ces mêmes arguments sont aussi évoqués par les défenseurs de la tradition africaine contre les influences occidentales; nous ne savons pas qui nous sommes, mais nous savons qui nous ne sommes pas. Une autre mention de la culture se développe en relation avec le tourisme; ce secteur constituant une source de revenus substantielle, ses travailleurs misent sur l'attrait de la « culture africaine » typique des communautés villageoises. Toutefois, la culture est aussi de plus en plus évoquée comme un facteur de la réconciliation nationale, comme agent d'unification politique d'une région défigurée par des décennies d'apartheid (Melber, 2003).

5.2 Le projet *Basic Income Grant*

C'est dans un contexte de grand bouillonnement des idées que le *Basic Income Grant*, objet de la présente étude, a été pensé et mis en place. Ce projet, questionnant les structures établies, met de l'avant l'apport de la jeunesse, de la mixité culturelle et de la force d'innovation d'une population ayant dû relever de nombreux défis dans le passé. S'il montre parfois qu'un certain « ordre ancien » perdure dans les esprits et les institutions, il permet aussi de constater, comme le dit Engelhard, que « ce sont ces contradictions mêmes qui créent un champ de turbulences inédit, matrice de déraisons mais aussi de créations futures » (Engelhard, 1998; p. 14). La prochaine section nous permettra de mieux comprendre le processus de développement du projet.

5.2.1 Naissance d'un projet novateur

Les innovations sociales circulent de par le monde et se transforment. L'expérience des budgets participatifs, programmes profondément démocratiques

dans leur version originale de Porto Alegre, est devenue de moins en moins radicale en passant par ONU-HABITAT à Istanbul, pour finalement devenir un principe intégré dans les documents de la Banque Mondiale. Au contraire, les « conditional cash transfers » des dernières années ont développé un caractère plus progressif, prenant leur origine dans un programme technocratique Mexicain, appuyé par la Banque Mondiale, pour devenir plus flexible dans la version brésilienne de la bolsa familia, pour finalement engendrer des versions encore plus radicales comme celle du revenu citoyen en Namibie (Peck, 2011).

L'histoire du projet BIG débute par un dur constat d'échec quant au développement socioéconomique de la région qui pousse le gouvernement à créer en 2001 une commission nommée *Namibian Tax Consortium* (NAMTAX). Ce regroupement est constitué de personnes de différents milieux, principalement de l'Université de la Namibie et de l'agence privée de consultation *Tax consulting services Namibia*, chargées d'examiner diverses avenues pour améliorer le programme de taxation actuel. Le projet est financé par la *Swedish International Development Agency* (SIDA) et par le gouvernement de la Namibie (NAMTAX, 2002; p.8). Le rapport fait mention de 18 recommandations qu'il considère possible d'appliquer entre 2003 et 2006. Le revenu citoyen garanti constitue l'une de ces recommandations, et il est mis de l'avant -bien que sans date d'application précise mais plutôt une suggestion d'implantation à moyen terme- en tant que façon d'assurer une meilleure redistribution des richesses: «following an extensive review of the relevant literature and an analysis of possible alternative strategies, we found that by far the best method of addressing poverty and inequality would be a universal income grant» (NAMTAX, 2002; p. 19) Les commissaires suggèrent de fixer à 70 dollars namibiens (environ 10 dollars canadiens) le montant versé chaque mois à tous les Namibiens, de la naissance à 60 ans puisqu'une fois cet âge dépassé, tout citoyen est éligible à la pension de vieillesse versée par l'État. Des simulations ont été effectuées au sujet du RCG et il en résulte que l'investissement que cela représenterait de la part du gouvernement équivaut à 3 % du PIB namibien selon la NAMTAX (2002) et à 5,5 %, selon le FMI (2006), fonds que l'État pourrait récupérer grâce à un système

fiscal réformé. L'argent versé aux personnes mieux nanties serait ainsi redistribué dans les couches les plus pauvres. Le rapport, se limitant aux recommandations de réforme du système de taxation, ne place pas l'idée dans le système plus large de protection sociale du pays. La proposition de système de revenu citoyen garanti ne démontre ainsi pas la place qu'elle pourrait ou devrait prendre au sein des autres mesures déjà en place: devrait-il remplacer tout autre type de protection sociale, certaines seulement, ou devrait-il plutôt s'y adjoindre ? Ces questions y restent sans réponses.

L'État namibien, appuyé par le conseil du FMI qui considère le revenu citoyen garanti comme inefficace et trop coûteux, n'est pas assez convaincu pour décider de se lancer dans l'aventure. C'est cette hésitation qui pousse certains acteurs de la société civile namibienne à former un groupe militant en faveur d'un tel revenu, nommé «Basic Income Grant coalition». Ce dernier est formé de différents regroupements, tels le *Council of Churches in Namibia* (CCN), *National Union of Namibian Workers* (NUNW), *Namibian NGO Forum* (NANGOF), *Namibian Networks of AIDS Service Organisations* (NANASO), ainsi que de deux organismes indépendants, principalement chargés d'évaluer le projet, soit le *Legal Assistance Center* (LAC), *Labour Resource and Research Institute* (LaRRI). Groupes qui ont par la suite été rejoints par la *Church Alliance for Orphans* (CAO) et le *National Youth Council* (NYC). Les premières démarches ont été instituées par Dirk et Claudia Haarmaan, pasteurs d'origine allemande ayant auparavant été mandatés pour effectuer une recherche sur les possibilités du RCG en Afrique du Sud²⁰. Ils ont été rejoints à la tête du projet par Zephania Kameeta, leader politique et religieux namibien originaire d'Otjimbingwe, qui en deviendra en quelque sorte le principal porte parole. Après trois ans de débats et de démarches infructueuses, la coalition entreprend une collecte de fonds qui, avec le financement par des contributions volontaires provenant de toutes les couches de la société namibienne et un soutien international -principalement de fondations pour la lutte contre le SIDA, de la fondation allemande

²⁰ Voir entre autres: Samson, M., Haarmann, C, Haarmann, D. et al. (2002). Social security reform and the Basic Income Grant for South Africa. Research review commissioned by the international labour organisation (ILO). Economic and policy research institute, Cape Town.

Friedrich Ebert, ainsi que des églises évangéliques de Rhénarie et de Westfalie (Krahe, 2009)- leur permet de proposer, puis d'implanter en 2008 le projet-pilote d'une durée de deux ans à Otjivero, petit village situé dans l'est du pays. Le montant distribué est fixé à 100\$N par mois. À titre indicatif, un graphique publié par le bureau central de la statistique de la *National Planning Commission*²¹, montre que les dépenses mensuelles moyennes des ménages namibiens tournent autour de 250-300 \$N par mois, avec un écart allant de 50 \$N à 1 000 \$N (NPC, 2008).

5.2.2 Vue d'ensemble de la situation du village

Situé à la frontière entre les régions d'Omaheke et du Khomas, à environ 100 kilomètres à l'est de Windhoek, Otjivero abrite un peu moins de 1000 habitants, la majorité d'entre eux appartenant au groupe des Damaras/Namas (National planning commission, 2006). Le mot «settlement» est largement utilisé pour parler du village d'Otjivero, dont les premières structures se sont dressées en 1992. En français, ce choix fait référence aux termes colonie ou peuplement, et renvoie au fait que ses premiers habitants se sont d'abord installés illégalement sur cette terre publique. L'emplacement a été choisi principalement pour sa proximité avec un réservoir d'eau qui permet un accès facile et quasi illimité. Depuis la fin des années 90 et le début des années 2000, une école et une clinique de santé ont été construites, officialisant la reconnaissance du village par le gouvernement. Plus récemment, l'électricité y a même été acheminée dans certaines maisons et des conduites d'eau sont en voie de pourvoir individuellement chaque ménage d'un accès à l'eau (avec toutefois pour effet pervers possible, puisqu'actuellement discuté, d'en rendre l'accès payant). Les habitations sont encore en majorité faites de tôle et de plastique récupérés, mais quelques unes s'érigent maintenant en brique, ce qui constitue un avantage non-négligeable, ne serait-ce qu'à cause de la particularité du métal d'emprisonner la chaleur diurne étouffante et de très peu protéger des froids nocturnes, variations

²¹ L'article 129 de la Constitution de la République de la Namibie établit la *National planning commission* (NPC) dans le bureau du président, et la charge de planifier les priorités nationales et de diriger le cours du développement national. (http://www.npc.gov.na/npc/about_npc.html).

typiques de ce territoire désertique.

À Otjivero, la famille est beaucoup moins grande et élargie qu'ailleurs au pays, en partie à cause du caractère récent du village et de la manière par laquelle il s'est constitué. Les gens qui y habitent ont pour la plupart été exclus d'un autre lieu avant de s'y installer. Le sol aride désertique rendant difficile la culture des terres, ainsi que le territoire très restreint d'Otjivero, encerclé de terrains privés appartenant à des fermiers d'origine allemande, achèvent de mettre en échec tout espoir de pouvoir s'assurer d'au moins un minimum de nourriture par l'agriculture et l'élevage. Impossible aussi d'élever du bétail dans de telles conditions. Quelques personnes travaillent en dehors du village et n'y reviennent que durant les fins de semaine. D'autres possèdent un petit commerce et vendent alcool, nourriture ou cartes téléphoniques. Mais la majorité se retrouve sans emploi, et sans grand espoir d'en trouver à court terme.

L'évêque Kameeta, responsable de *l'Evangelical Lutheran Church in the Republic of Namibia* (ELCRN) très impliqué dans la coalition BIG, explique lors d'une conférence la raison pour laquelle Otjivero a été approchée pour développer le projet-pilote²². La petite communauté était reconnue à travers le pays pour son niveau particulièrement élevé de pauvreté, d'exclusion et de criminalité. En 2004, le taux de chômage atteignait les 22 pourcent à l'échelle nationale²³, alors qu'il avoisinait au village les 70 pourcent²⁴. Ces caractéristiques permettaient, selon la coalition, de soutenir la validité des résultats du pilote : si le projet s'avérait concluant pour ce village « rebelle » -une rumeur persistante voulait aussi que les citoyens du village soient paresseux et rechignent à travailler pour gagner leur vie-, il le serait sans doute pour les autres villages, présentant de prime abord des conditions plus favorables. Autre caractéristique fondamentale pour pouvoir asseoir une recherche digne de ce nom sur les impacts du BIG: aucune autre intervention économique ou sociale n'était

²² Keynote address by Bishop Dr. Z Kameeta (part 1), disponible sur le site de la Coalition Basic Income Grant : http://www.bignam.org/BIG_publications.html.

²³ Site de l'Organisation des Nations Unies : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/socind/unemployment.htm>.

²⁴ Site du Basic Income Earth Network : <http://bien-ch.ch/fr/node/127>.

planifiée à cet endroit, évitant ainsi qu'on puisse attribuer les changements observés à des facteurs extérieurs au projet.

5.2.3 Implantation

Durant les six premiers mois de la mise en œuvre du projet, le processus de distribution du revenu s'est déroulé sur le modèle de celui de la pension de vieillesse offerte par le gouvernement : les habitants ont reçu une «smart card» contenant leur nom, leur numéro d'identifiant, et leur photo ainsi qu'une micro-puce permettant d'avoir accès à la date de naissance du détenteur, ses empreintes digitales ainsi que l'historique des montants reçus précédemment. Une personne est aussi désignée, par procuration, pour recevoir l'argent en son nom si pour quelques raisons que ce soit, il se trouve dans l'impossibilité de se déplacer pour collecter l'argent le jour de la distribution. Durant cette période, la *United Africa* -société privée ayant pour principal client le Gouvernement de la Namibie- procédait au transport et à la distribution du revenu, responsabilité qui a par la suite été prise en main par le bureau de poste namibien, la *Nampost* (Haarmann, Haarmann, Jauch & Mote, 2009).

La coalition souhaite, au terme du projet et avec le support de données empiriques, pouvoir conseiller et surtout convaincre, les décideurs en matière de politiques du bien-fondé de la généralisation du projet-pilote à l'ensemble du pays²⁵. Le rapport final indique une méthodologie de recherche basée principalement sur: l'établissement de références de base (*Baseline survey*) par une collecte de données en novembre 2007, soit deux mois avant le premier transfert d'argent; des entretiens de suivi (*Panel survey*), ce qui implique une enquête auprès des mêmes ménages pour comprendre ce qui a changé qualitativement et quantitativement chez les individus, les familles et la communauté (juillet 2008 et décembre 2008); des informateurs clés (*Key informants*), entre autres une infirmière, un officier de police, un propriétaire de magasin, etc.; des études de cas (*Case studies*), qui proposent une perspective intimiste grâce au suivi du quotidien de personnes ciblées (Haarmann *et al.*, 2009).

²⁵ Keynote address by Bishop Dr. Z Kameeta (part 1), disponible sur le site de la Coalition Basic Income Grant : http://www.bignam.org/BIG_publications.html.

5.2.4 Le processus participatif

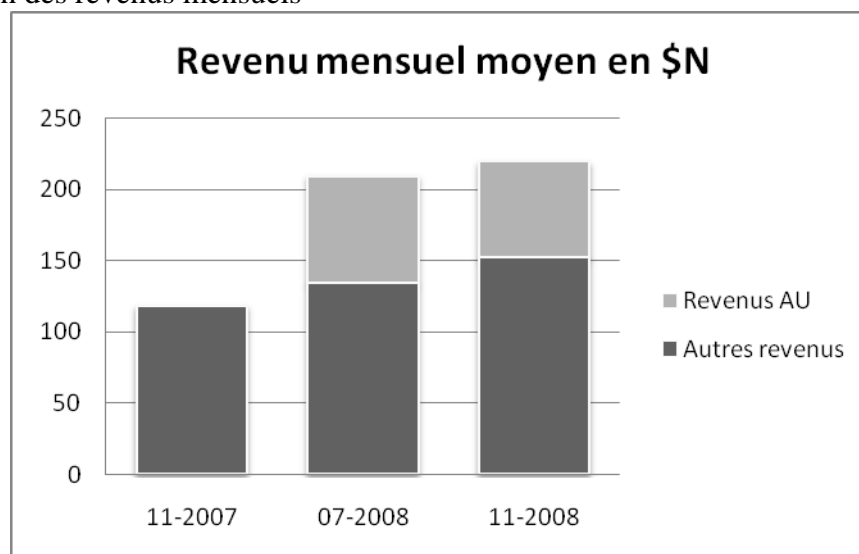
Le rapport de la coalition, publié en 2009, mentionne que les citoyens étaient au départ un peu suspicieux face à un autre projet d'aide à court terme venant de l'extérieur (Haarmann *et al.*, 2009). Puis, avant même la première distribution, ils se seraient approprié le projet à l'intérieur d'une démarche de mobilisation, de conscientisation et de «self-empowerment». Sur sa propre initiative, le village aurait élu un comité consultatif de 18 résidants. Ce groupe, composé de divers acteurs représentatifs de plusieurs fonctions comme un professeur, une infirmière et un policier, de tranches d'âges et de langues dans la population, aurait entre autres initié l'ouverture d'un bureau de poste et de comptes d'épargne, et la fermeture de *shebeens* (débits informels d'alcool) le jour de la distribution mensuelle du revenu. Ils ont aussi formé des groupes d'information sur les façons d'améliorer leur qualité de vie avec l'argent reçu (Jauch, 2009). La mise en place de ce comité aurait permis de créer un lieu de discussions ouvertes et de développer un bon niveau de confiance et de collaboration entre le village et la coalition BIG (Haarmann *et al.*, 2009).

5.2.5 Les résultats

Plusieurs résultats encourageants ont pu être constatés grâce à un rapport produit par les initiateurs du projet (Haarmann *et al.*, 2009) et repris par d'autres observateurs (Jauch, 2009; Chung, 2010). Après la première année d'implantation, donc, le taux de malnutrition est passé de 42 pourcent à 17 pourcent; les infirmières affirment que la population se nourrit mieux, étant maintenant capable d'effectuer l'achat des fruits, des légumes et de la viande alors que l'ancien régime consistait en un mélange de gruau et de sucre; la clinique est plus fréquentée (hausse de 500 pourcent) puisque les gens sont en mesure de déboursier les 4 \$N requis ; l'achat de toilettes par les ménages réduit la pression mise sur les latrines publiques ; le taux de décrochage passe de 35 pourcent à cinq pourcent en six mois, puis à presque zéro neuf mois après l'implantation du programme; le nombre de parents payant les droits de scolarité a doublé pour atteindre 90 pourcent, ce qui promet une meilleure

situation financière pour l'école et une meilleure qualité d'enseignement et d'infrastructures. De plus, comme le montre le tableau 1.2, les revenus n'ont pas seulement augmenté à cause du montant de l'allocation, mais aussi à cause de l'activité économique qui est plus forte. Plusieurs villageois ont mis sur pied des micro-entreprises, les revenus tirés des salaires ont augmenté de 19 pourcent, de 36 pourcent pour l'agriculture et de 301 pourcent pour le travail autonome. Sans tenir compte des revenus du RCG, les revenus des 20 pourcent les plus pauvres ont augmenté de 20 pourcent (Haarmann *et al.*, 2009).

Tableau 1.2
Évolution des revenus mensuels



Source : Haarmann et al. (2009). BIG assessment report. p.72

Ces données montrent qu'un revenu garanti n'encourage pas la paresse ou la dépendance, comme l'avançaient ceux qui s'opposaient à cette initiative (Jauch, 2009). Le fait qu'une personne qui cherche et trouve un travail ne sera pas amputée d'un montant sur son chèque de RCG et que l'emploi constitue somme toute un important pilier de la reconnaissance sociale, pourraient selon Jauch (2009) justifier ces faits. Finalement, les craintes liées à la montée de l'alcoolisme ne se sont pas avérées, les crimes liés à la pauvreté, principalement la chasse illégale, les vols ou les

entrées par effraction, ont chuté de moitié, les femmes se voient moins dépendantes des hommes pour la survie et le phénomène de prostitution est devenu moins prégnant (Haarmann *et al.*, 2009).

Ces résultats doivent être toutefois légèrement nuancés, entre autre à cause de l'ampleur du phénomène de migration -qui perdure encore aujourd'hui, probablement à cause de l'amélioration des conditions de vie de certains ménages- observé pendant la durée du projet-pilote. Comme les gens qui arrivaient au village après la période d'inscription n'avaient pas droit à l'allocation, de nombreuses familles ont dû partager leurs revenus. Les résultats sont donc différents de ceux que l'on aurait obtenus si toute personne habitant le village avait reçu le montant prévu par le BIG et si le portrait démographique dressé au début du projet était resté sensiblement le même. C'est pour cette raison que le rapport final n'a jamais pu être complété et que les derniers résultats datent d'avant la fin du projet. La question du déplacement des familles reste un des arguments de la coalition en faveur de l'implantation d'un RCG à l'échelle du pays: il serait ainsi possible d'éviter qu'il se produise la même chose que pour les personnes âgées, qui se retrouvent souvent avec de plus en plus de personnes emménageant sous leur toit, parfois pour cause de maladie, principalement le VIH/SIDA, parfois simplement pour bénéficier du partage de la pension de vieillesse (Barrientos, 2007). Ces migrations laissent parfois très peu de marge au bénéficiaire principal de l'allocation.

5.2.6 Les suites

Consciente que la fin du projet-pilote pourrait signifier pour une certaine proportion de la population d'Otjivero, un retour à la case départ, la coalition maintient, depuis la fin officielle du projet-pilote en 2009 et jusqu'à aujourd'hui, les transferts d'argent. Cette allocation-relais (*bridging allowance*), d'un montant inférieur à celui du BIG, n'est toutefois pas envisagée sur du long terme et doit servir à maintenir les acquis durant les discussions publiques qui, l'espèrent-ils, pourraient mener à un engagement du gouvernement. Les débats n'ont cessé d'échauffer les esprits et de remplir les pages de journaux locaux et nationaux depuis la fin du projet

en décembre 2009. La coalition mise sur une mobilisation de la base de la population, qui pourrait par la suite exercer des pressions sur le gouvernement, dont les représentants sont pour l'instant divisés sur le sujet.

Entre autre argument placé en tête de liste du débat; les coûts associés à la mise sur pied d'un tel projet à l'échelle du pays. Le rapport final de la coalition fait état d'un exercice de simulation d'un transfert d'argent de type universel comme le BIG à l'échelle nationale. En fixant le nombre d'allocataires de 0 à 59 ans à 1,9 million, et le montant du RCG à 100 \$N par mois, on obtient un budget annuel nécessaire à l'implantation nationale du BIG de 2,3 milliards de dollars. Pour la plupart des payeurs de taxes, le coût supplémentaire pour arriver à soutenir un tel projet ne serait pas significatif puisqu'ils recevraient en RCG un montant à peu près égal à celui de l'augmentation de leurs impôts. Le coût net se limite donc au surplus que devront payer les citoyens ayant un revenu élevé pour compenser pour le RCG des personnes aux revenus les plus faibles. Ces coûts sont estimés à 1,4 milliard, ce qui correspond à 2,6 % du PIB du pays. Par exemple, avec un ajustement des taux d'imposition faisant monter celui des plus hauts revenus à 38 % et une augmentation de deux points de pourcentages de la taxe de consommation, on obtient une hausse du budget disponible de 1,7 milliard (Haarmann *et al.*, 2010).

La coalition BIG argue qu'il est tout à fait possible de financer une telle dépense en combinant une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (Value added tax-VAT) avec une réforme du système fiscal. Or, un rapport du FMI portant sur la faisabilité et les impacts du projet-pilote en arrive à un résultat contraire à celui de la coalition, soit que son coût dépasse largement les capacités de payer du pays (Fonds Monétaire International, 2006). Les auteurs de l'étude auraient toutefois inclus les personnes âgées de plus de 60 ans dans le calcul des coûts, alors que ces personnes sont en fait les seules à être exclues du programme, étant donné qu'elles reçoivent déjà une pension de vieillesse versée par l'État. Lors d'une rencontre avec les membres de la coalition BIG, le sujet aurait été débattu et les deux groupes -celui du FMI et celui du BIG- en seraient arrivés à la conclusion que les calculs étaient

biaisés, et qu'ils devaient être revus à la baisse. Toutefois, ce rapport aurait été maintenu, les représentants du FMI poursuivant les sorties publiques avec les mêmes chiffres erronés prouvant l'impossibilité d'étendre le revenu citoyen à l'ensemble du pays (Entrevue #5). Les membres du BIG reconnaissent qu'il y aurait un coût plus élevé au démarrage, pour mettre en place les structures d'identification et de distribution, mais pour ce qui est de l'investissement nécessaire pour les années subséquentes, il correspondrait selon eux à six pourcent du budget national du gouvernement (Haarmann *et al.*, 2009).

Certains considèrent aussi que le BIG créerait une dépendance, ce qui représenterait un danger dans le cas où le programme devrait, pour quelques raisons que ce soit, voir son budget amputé ou être carrément mis sur la glace, ou que les priorités venaient tout simplement à changer. Karuuambe (2003) répond que dans la situation actuelle du pays, les gens -surtout les femmes- sont déjà très dépendants d'autres personnes, des conditions météorologiques desquelles dépendent entre autres les récoltes ou de situations d'abus qui les rendent encore plus vulnérables. Qu'en fait, la pauvreté est un facteur beaucoup plus important de dépendance que le fait de recevoir une allocation délivrée par l'État.

Au printemps 2010, le Président Pohamba, chef du parti au pouvoir, la SWAPO, a à son tour publiquement souligné que sa principale réserve tenait dans le fait que de distribuer de l'argent sans rien demander en retour pourrait encourager les gens à devenir paresseux et à ne rien faire. Il aurait adressé un conseil à la coalition : «come up with projects for which people work and then are rewarded» (Kirsting, 2010). Après cette sortie publique du président, le plus gros groupe syndical du pays, la NUNW, fondée en 1970 par la SWAPO et gardant des liens étroits avec le parti, s'est retirée du projet. Gardant un optimisme affiché, Zephania Kameeta, leader de la coalition, propose de continuer les pourparlers et de persévérer dans une approche structurelle : «Ensuring bread for all also calls for sustained advocacy in challenging the unjust structures that perpetuate hunger, poverty and despair, and in establishing justice in society» (Kirsting, 2010). Il aura eu raison puisqu'à peine 2 mois plus tard,

les travailleurs en congrès ont utilisé leurs voix pour réintégrer la coalition BIG, en opposition à ce que les dirigeants du comité exécutif avaient auparavant décidé (Sasman, 2011).

Même si le projet ne trouve pas écho auprès des membres du gouvernement pour l'instant, reste que les personnes en situation de pauvreté ont aujourd'hui un espace de parole qui n'était pas ouvert avant l'instauration du projet-pilote. En outre, les membres du cabinet ne semblent pas tous se rallier à l'avis du Président, du moins, pas à prime abord: le Premier Ministre et le Ministre de l'industrie sont parmi les premiers à avoir fait un don (à titre individuel) à la coalition lors des premiers pas du projet. Et pour Uhuru Dempers, directeur de la *Namibia NGO Forum* (NANGOF) et Dick Haarmann, du *Desk for Social Development* (DfSD), tous deux membres de la coalition BIG, il est essentiel de souligner que le phénomène de pauvreté est maintenant reconnu plus ouvertement par les politiciens qui semblent plus conscients de son ampleur dans le pays (Shejavali, 2009).

CHAPITRE 6

ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans le chapitre précédent, nous avons pu cerner plus précisément les étapes de mise en place du projet BIG, ses effets et ses perspectives d'avenir. Les résultats, tels que décrits dans la documentation disponible concernant le projet-pilote, font la démonstration des nombreux impacts positifs sur le petit village namibien et par extension, sur les réflexions concernant les profondes inégalités à l'intérieur du pays. Nous pouvons toutefois déjà nous questionner sur l'approche de la coalition, puisque le rapport, même s'il la positionne dans un mouvement issu de la base, montre finalement assez peu souvent la place qu'aura prise la population concernée dans la définition, la conception et la mise en place du projet-pilote. Or, l'objectif de notre enquête terrain, rappelons-le, était d'observer ce qu'il en est du processus d'appropriation du pouvoir d'agir de la communauté dans le projet Basic Income Grant. La population, la coalition et l'État ont-ils perçu une évolution dans les rapports de pouvoir avant, pendant et après le projet et ce, autant sur le plan matériel (revenu citoyen garanti) que symbolique et statutaire (participation, compétences et capital communautaire) ? Le prochain chapitre fait état de la perspective des participants sur leur expérience propre via les propos recueillis au cours des entrevues que nous avons menées sur le terrain namibien. Nous avons divisé l'analyse en quatre grandes catégories, à l'instar des dimensions de l'*empowerment* développées plus tôt et inspirées des écrits de Ninacs sur le sujet (2003; 2008). Nous prendrons appui tout au long de ce chapitre sur les grandes dimensions répertoriées dans le tableau 1.1, présenté dans la section méthodologique. Nous terminerons le présent chapitre avec une réflexion synthèse permettant de faire ressortir les grands enjeux transversaux.

6.1 L'expérience participative

Sur le plan de la participation, nous avons cherché à faire ressortir à la fois la dimension qualitative, qui distingue la participation utilitaire de la participation politique, et la dimension quantitative, permettant de mesurer l'ampleur de cette participation à travers les diverses étapes de développement du projet. Les résultats seront d'abord présentés du point de vue des citoyens d'Otjivero, puis, de celle des organisations de la société civile namibienne, membres de la coalition.

La participation des citoyens

De prime abord, le BIG présente des conditions très favorables à une participation réelle du plus grand nombre. La vision du projet, tel que présenté par la coalition BIG²⁶, est celle d'un puissant mouvement de la base comprenant à la fois la communauté d'Otjivero, et la jeunesse, les syndicats, les Églises et les ONG namibiennes. Il s'agirait, selon ces groupes, du seul grand mouvement social qui soit digne de ce nom et susceptible de faire bouger les choses depuis la lutte pour l'indépendance du pays. «That's unique, you're actually talking about the vast majority of Namibians, being represented in this coalition and that gives it a very powerful social base», souligne un chercheur affilié au LaRRI (Entrevue #2).

Toutefois, si nous prenons pour point de départ les membres de la communauté, nous observons une participation qui semble plus fondée sur la volonté de la coalition de produire des variables qui pourront convaincre des avantages à mettre en place un revenu citoyen garanti, que sur une réelle écoute des besoins et aspirations des personnes concernées ou sur une co-construction du projet. Une participation, donc, perçue comme plus utilitaire ou instrumentale, que politique. On

²⁶ Ce dernier est formé de différents regroupements, tels le *Council of Churches in Namibia* (CCN), *National Union of Namibian Workers* (NUNW), *Namibian NGO Forum* (NANGOF), *Namibian Networks of AIDS Service Organisations* (NANASO), *Church Alliance for Orphans* (CAO) et le *National Youth Council* (NYC), ainsi que de deux organismes indépendants, principalement chargés d'évaluer le projet, soit le *Legal Assistance Center* (LAC) et le *Labour Resource and Research Institute* (LaRRI).

s'aperçoit, comme le disait Blondiaux (2008), que jusqu'à un certain point, le contenant (la participation apparente, moins coûteuse et plus rapide) est plus importante que le contenu (la participation réelle, avec tout ce que cela implique de défis). Les rapports de la coalition décrivent par exemple un processus où ce sont les citoyens qui ont réfléchi, délibéré et décidé de leur participation au projet. Mais dans les faits, comme le mentionne un des membres fondateurs de la coalition, le village a plutôt été sélectionné pour ses paramètres permettant de conduire la recherche associée au projet.

Then, came the question «where?». Because Namibia is quite diverse...and also we had to look at something that would be practical. Where we could, number one, limit the influx of people moving in and out of the village, number two, a place that is somehow reachable, and number three, a place where nothing else would happen for two years. Because if we had picked a place where there were other projects, than it will be impossible to say what can be attributed to the BIG, what to the other project. (Entrevue #2)

Les représentants de la coalition seraient ainsi venus prendre les inscriptions des habitants du village le jour même de la présentation du projet.

We couldn't inform the village before, cause we didn't want other people to move into the village because of the grant, because we can only fund a certain amount of people. So we basically informed the village on the day of the registration. But we asked them if they want to be part of it, and obviously, they wanted to be part of this. (Entrevue #5)

De plus, nous observons que cette large base sociale, dont fait mention une répondante citée précédemment, est le plus souvent perçue à travers le mythe de la communauté, comme l'appelle Olivier de Sardan (2001), ce qui fait en sorte d'appréhender non seulement les organisations membres, mais aussi le village, comme un groupe homogène et biaise la compréhension que l'on peut avoir de ses dynamiques internes. Or, le potentiel subversif de la participation ne peut être préservé si on fait l'impasse sur les différenciations, sur les mécanismes d'exclusion et

de paupérisation ou si on neutralise les questions sensibles (Simard, 2008). Un membre de la coalition rapporte ainsi : «Inside the village, there were very small conflicts about some of the young people drinking, and they dealt with it themselves. [...] But between the coalition and the population, there was never the slightest». (Entrevue #5).

Par contre, le rapport de la coalition parle aussi d'un comité, qui se serait formé de manière spontanée dans le village et qui servirait depuis de lieu de délibération et de concertation. Les personnes qui y sont impliquées sont chargées de gérer et de voir à la bonne marche du projet BIG. Comme dans le cas, par exemple, des familles qui n'auraient pas été présentes lors des inscriptions -et qui donc ne recevaient pas le BIG-, mais qui auraient voulu entrer dans le projet tout de même et qui devaient pour ce faire présenter une demande. C'est au comité que la famille ou la personne devait s'adresser, les membres de ce dernier se réunissant ensuite pour décider si on devait accorder l'allocation, selon qu'ils soient citoyens du village depuis un certain temps ou qu'ils soient des visiteurs occasionnels.

Dans une vision à plus long terme, un membre de la communauté témoigne d'un engagement envers le projet qui passe à travers son implication dans le comité en tant que représentant de la jeunesse du village : «I do that because I really see changes and I want to help the youth in Otjivero. I want to encourage them» (Entrevue #10). Un autre, lui, manifeste d'un certain pouvoir symbolique sur lequel les membres dudit comité peuvent appuyer leur action : «Yah. Sometimes, with the committee, we go and stand outside at the post-office so the people if they see us, they don't do it [drink alcohol] in front of us» (Entrevue #9). On peut donc percevoir une certaine force au niveau de la participation : la population s'implique dans le projet aussi dans l'optique de pouvoir, en groupe, stimuler un changement social au sein de la communauté.

Lors de notre séjour dans le village, nous n'avons toutefois pu recueillir que très peu d'informations concernant ce comité, ses dates et lieux de réunion ou le

déroulement de ses rencontres. Sur le plan quantitatif de la participation, on observe que les personnes impliquées sur ce comité auront été beaucoup plus actives dans les débuts du projet, mais que ces lieux de délibération, de prise de position et de mise en action n'ont pas nécessairement été maintenus dans le temps. Par exemple, l'une des réalisations du comité, vantée par le rapport d'évaluation, est d'avoir pu négocier la fermeture des débits d'alcool le jour de la distribution du revenu citoyen en réponse aux préoccupations face à une consommation moyenne d'alcool déjà jugée comme problématique au sein du village. Avant la fin du projet, la vente de ces boissons était de nouveau possible peu importe la journée du mois. Le rapport faisait aussi état de groupes d'information mis sur pied dans le but d'échanger sur les possibilités de développer de nouvelles avenues grâce au projet. Nous n'avons pas non plus été en mesure d'en apprendre plus sur cette initiative, qui en était aussi peut-être au point mort simplement parce que le projet avait déjà pris officiellement fin. Pourtant, nous avons pu observer d'autres formes de participation, à cette étape, ayant pris de l'ampleur. Les membres de la communauté ont ensemble écrit une lettre au président Pohamba pour militer en faveur de l'instauration d'un revenu citoyen garanti à l'échelle du pays. Aussi, quelques petits groupes se sont déplacés dans d'autres villages du pays pour partager et échanger sur leur expérience afin de susciter l'appui de ces populations au projet et demander à ce qu'ils revendiquent leurs droits tous ensemble. Les propos rapportés confirment ainsi que si la population d'Otjivero a été tenue à l'écart des étapes de planification préalables à la mise en place du BIG, sa participation aura été beaucoup plus évidente aux premiers moments de la réalisation, puis dans les actions ayant suivi la fin officielle du projet-pilote.

La participation des organisations

Il est intéressant d'aller observer la participation aux niveaux qualitatif et quantitatif non seulement au sein de la population, mais aussi au sein de la coalition puisqu'on pourrait y trouver des indices permettant de comprendre la philosophie d'action de la coalition BIG. Ainsi, nous pouvons voir que si les divers groupes présentés comme représentants de la société civile namibienne tels que le *Council of*

Churches (NCC), le *National Union of Namibian Workers* (NUNW), le *National NGO Forum* (NANGOF), le *Namibian Network of AIDS Service organisation*, le *Legal Assistance Center et le Labour*, le *National Youth council* (NYC) et le *Resource and Research Institute* (LaRRI) sont bien en vue sur les documents produits par la coalition, ils semblent beaucoup moins présents dans l'action. Certains ont même à leur tête des personnes rejetant carrément l'idée du revenu citoyen garanti, l'une d'elle nous ayant par exemple fait part de sa grande réticence à voir 50 pourcent de la population (représentant la proportion de personnes sans emplois) recevoir de l'argent sans pouvoir ressentir la satisfaction et la fierté d'une vraie journée de travail. Cette dernière, malgré qu'elle représente une des organisations membres de la coalition BIG, considère ainsi que le gouvernement devrait plutôt investir dans la création d'emplois. Une autre recherche, analysant le travail de la coalition BIG dans une perspective organisationnelle, rapporte une situation semblable dans une autre organisation membre de la coalition : «(...) the representative of Namibia Housing Action Group, referred to the idea of Basic Income Grant as totally opposite to the underlying values of her organization» (Namibia Housing Action Group, dans Palomäki, 2010; p. 25).

De même, un autre représentant d'organisme que nous avons rencontré, bien qu'appuyant sans réserve le projet, n'était pas vraiment en mesure de nous dire plus exactement en quoi il consistait. Nous pouvons ainsi questionner non seulement l'aspect politique de la participation des organisations, mais aussi leur degré d'implication : ont-elles été partie prenante des processus de délibération et de décision concernant le projet aux étapes de définition, d'organisation, de mise en place, de suivi et d'évaluation du projet? Les différents propos recueillis nous portent à croire que c'est plutôt *l'Evangelical Lutheran Church in the Republic of Namibia* (ELCRN) -et son *Desk for Social Development* (DfSD)-, reconnu comme l'administrateur légal du projet, qui possède l'information et le pouvoir de décision. Les liens entre les diverses organisations représentées dans la coalition ont pu être, lors de la création de cette dernière, très forts. Étant toutes animées de ce même désir de lutter contre la pauvreté et les inégalités touchant une majorité de la population, et

portées par le vent de fraîcheur qu'apporte un projet tel que le BIG, novateur et porteur d'espoirs, elles ont pu s'unir dans la solidarité. Par contre, une fois le projet lancé, elles semblent avoir eu un rôle beaucoup plus consultatif, ou instrumental, pour reprendre la typologie de Doligez (2003).

Dans le cas de l'association des syndicats namibiens, toutefois, les membres auront eu leur mot à dire au cours de la démarche et auront dû débattre de la pertinence de leur appui au projet BIG. Un répondant nous parle du processus suivi par les membres:

I was informed that the management, without consulting the members took a decision to withdraw from the coalition. And I think this was a result of the comment made by the president on the BIG, where he was quoted saying that government cannot give money to lazy people. I think that on this basis, the management took the decision to withdraw. However, the situation was reversed on the congress. The people spoke and they took the decision that they do not agree with the decision of the management. So the whole decision was reversed and the NUNW passed a resolution of remaining in the BIG coalition. (Entrevue #13)

On s'aperçoit ainsi que même si certaines organisations voient leur logo utilisé sur les documents de la coalition sans qu'elles ne soient réellement impliquées dans le projet BIG, d'autres ont eu un intérêt politique réel à faire partie du groupe.

Finalement, au niveau des instances gouvernementales, on ne se sent que peu concerné par les recommandations de la NAMTAX et par le projet BIG. Selon un informateur rencontré au Ministère des Finances -qui malgré qu'il n'ait parlé qu'en son nom propre nous semble refléter la position officielle parue entre autres dans les journaux- la commission était presque entièrement formée d'universitaires et d'aucun membre du ministère, et nul suivi n'a été effectué suite au dépôt du rapport de la commission NAMTAX (Entrevue #8). Les propositions amenées dans ce document étaient loin d'être en adéquation avec le programme du Ministère des Finances, selon notre informateur, et le département s'est donc empressé de le reléguer aux oubliettes. Le service de police, dont le représentant posté à Omitara participait au comité BIG

dans le village d'Otjivero, a de plus décidé de se désengager du comité aux lendemains de la déclaration du président namibien affirmant que le gouvernement ne supporterait pas le BIG. Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer le policier en question, mais émettons l'hypothèse qu'il ait pu sentir une certaine pression à prendre ses distances du projet. Par contre, bien que la position officielle du gouvernement soit de ne pas donner suite au projet-pilote de la coalition BIG, certains organes gouvernementaux continuent de mettre la main à la pâte pour soutenir les acquis liés à l'arrivée du BIG à Otjivero, comme le rapporte un membre influent de la communauté: «The Ministry of health is cooperating and is fully part of BIG and a lot of good things are happening (...) That's the same with Ministry of education». (Entrevue #5). Cela se traduit par exemple par une panoplie de mesures mises en place pendant le projet, comme l'envoi d'antirétroviraux (médicaments utilisés dans le traitement des infections liées au VIH) à la clinique d'Otjivero, l'accès plus facile à une ambulance et la coopération entière des professeurs de l'école, certains d'entre eux ayant même été impliqués dans le comité BIG.

6.2 Les compétences

Au niveau des compétences, seconde grande dimension développée dans notre cadre d'analyse, nous avons cherché quelles habiletés pratiques ont pu être développées par la population à travers la participation au projet et l'élargissement des réseaux de soutien, et quelle perception les gens du village avaient de ces habiletés. Nous voulions aussi comprendre la perception qu'ont les gens d'être reconnus comme des personnes compétentes. Finalement, nous avons cherché à observer les mécanismes de communication avec l'extérieur.

Nous avons préalablement souligné la place du sentiment de compétence dans le fait que les acteurs de la communauté puissent jouer un rôle actif dans l'évolution et la transformation de leur environnement social dans un sens qui réponde le plus possible à leurs besoins. Un membre de la coalition décrit ainsi le processus par lequel certains groupes de la communauté sont passés d'un sentiment d'impuissance à

une volonté de poser des actions concrètes pour changer les choses : «They toured around with like ten people from the village, in three different regions in Namibia. And they would stand in front of four or five hundred people to tell them about their lifes and how it has changed. I think they wouldn't have been able to do that three years ago» (Entrevue #5). Un participant à ce voyage décrit d'ailleurs son expérience lors de la rencontre de certains membres de la communauté d'Otjivero avec d'autres populations rurales du pays :

We went to the North in Ovamboland (...) It was last year in November that we went. We were so proud. And in that week, some of us wrote a proposal, and there were articles in the newspapers where they were saying that BIG is a good idea, and people were sending SMSs.
(Entrevue #11)

Ces présentations du projet faites par les participants dans quelques régions de la Namibie auront aussi permis non seulement de créer des réseaux de soutien en dehors du village, et contribué à briser l'isolement vécu par la communauté, mais auront aussi permis de renforcer le sentiment de confiance et de reconnaissance de chacun en ses propres forces. Un membre de la communauté d'Otjivero nous a ainsi affirmé, avec beaucoup de conviction, qu'il allait prouver aux gens qui croient que le revenu rendra les participants encore plus paresseux qu'ils avaient tort (Entrevue #12).

Les régions visitées, qui présentent des caractéristiques socioéconomiques semblables à celles d'Otjivero, ont spontanément ouvert les bras aux participants du projet BIG, curieux d'en connaître les tenants et aboutissants. Il n'en va toutefois pas de même partout où les citoyens du village se présentent et défendent l'idée du revenu citoyen garanti. C'est chez certains propriétaires fermiers habitant autour du village d'Otjivero que les préjugés et le mépris envers les membres de la petite communauté sont les plus visibles. Les rapports entre les deux groupes sont le plus souvent qualifiés de « tendus ». Une personne habitant Otjivero précise :

Ohh, we are having a very bad relationship with the farmers. Before the BIG, we didn't have any other help from around, the young

people, instead of searching for a job, they were hunting the wild. So the farmers were saying that they don't like the boys from Otjivero because they were stealing. Before the BIG, there was lots and lots of crime here in Otjivero because we didn't have jobs. (Entrevue #10)

Les fermiers des terrains voisins sont d'ailleurs très fortement opposés au projet, considérant que le fait de distribuer de l'argent aura des résultats contraires à ceux espérés. Ils estiment ainsi qu'il vaudrait mieux viser le développement de compétences techniques pour permettre aux membres de la communauté de prendre du pouvoir sur leur vie. L'un d'entre eux suggère : «The church, for example, could make them grow veggies, and then buy them for twice the price. Then they get overpaid, but at least, they learn a lesson: you do something, you get something» (Entrevue #4). La réponse de l'un d'eux résume bien cette vision un peu infantilissante et moralisatrice que nous avons pu observer chez beaucoup de personnes qui portent un regard extérieur sur la situation des habitants d'Otjivero :

I'm a bit...I wouldn't say a socialist, but I try to see why do people...how can one change them? You know, some of them are so hard learners, you cannot argue with them, they are immediately aggressive against the system (...) Where there is money, there is alcohol abuse. You want to give money free of charge, do it, but at least put some regulations. You beat up your wife: you lose your money. You get caught in criminal activities: you lose your money. Some people cannot handle alcohol, you get caught drunk: you don't get money anymore. (Entrevue #4)

Ces frictions datent de l'installation des habitants sur le territoire, et ne semblent pas s'être résorbées depuis l'instauration du BIG. Ce qui a changé, en revanche, c'est la capacité des membres du village de vivre cette tension. Klein (2011), dans une étude portant sur le développement par l'initiative locale, mentionne justement l'importance que peut revêtir le fait de vivre les différents et les tensions pour arriver à des compromis, sous peine de mettre les initiatives locales en échec. Malgré que les espaces de participation aient été beaucoup moins nombreux dans la réalité que ce qu'en disent les rapports produits par la coalition BIG, et surtout, malgré le fait qu'ils aient suscité une participation plus instrumentale que politique, reste que

certains membres de la communauté peuvent garder le sentiment d'avoir développé de nouvelles habiletés en tant que groupe revendiquant des droits et faisant la promotion du revenu citoyen garanti. L'un d'eux raconte ainsi :

The farmers used to say that people from Otjivero didn't want to work. It's not true. We basically used to live a dependency from the farmers, but now we stood up and said that they were not right. We said « you're gonna pay me ten dollars for the day. I'm not working for this anymore. It's a slave wage, I can't even buy a loaf of bread for that! (Entrevue #12)

Nous pouvons donc observer que malgré l'image qui se dégage de la communauté -et que nous avons qualifié, dans la dimension participative, de « mythe de la communauté »- comme d'une population homogène, aux idées très consensuelles et où règne une apparente absence de conflits, il reste un certain nombre de tensions présentes qui, parce qu'elles ont été vécues et surmontées, ont permis aux membres de la population de développer un sentiment de confiance plus grand face à leur capacité à défendre leurs intérêts.

Sur le plan de la communication, que nous avons défini dans notre cadre conceptuel comme une des compétences pilier dans un processus d'*empowerment*, nous avons surtout observé certaines difficultés à établir une communication qui soit bidirectionnelle entre les membres de la communauté, de la coalition et les représentants étatiques. Bien que des outils de communication aient été développés, pris en charge par les deux premiers groupes, l'écoute des derniers n'est pas acquise. Un acteur du village résume assez bien le type d'échanges qui caractérise la relation entre les deux partis : «They don't sit with me and say «listen, this is why I don't agree». But what I know is the general argument: «why should everybody get it?» And also « giving money to people would make them become lazy» (Entrevue #7). Lorsqu'on interroge un représentant du Ministère des Finances, il affirme tout de go avoir complètement mis de côté le rapport de la commission NAMTAX, dont certaines propositions lui semblaient même trop farfelues pour qu'on leur prête attention (Entrevue #14). Certains membres de la coalition croient qu'au fondement de cette absence de compréhension réelle, on retrouve une distance idéologique trop

grande. L'un d'eux affirme : «It ignores the pilot-project and it ignores the concept itself. Are they really misinformed, or do they ignore consciously the project? It's not based on the pilot-project, it's not based on evidence, and I think the IMF and those people do play a role in this» (Entrevue #5). Les arguments mettant de l'avant l'illogisme de l'universalité de l'allocation et la paresse dont un revenu citoyen garanti ferait la promotion sont pourtant répétés en boucle dans les articles de journaux consultés et il n'est pas rare, comme par écho, de les entendre dans l'opinion publique. Une professeure en travail social de l'Université de la Namibie, intéressée par le projet, tend à l'expliquer ainsi :

My opinion is that those who are advocating it are not doing enough in terms of sending the information clear to stakeholders, the generality of the public, the government, the NGO, so that the immediate perception that comes to people when they hear about the BIG is so simplistic that they automatically think that it's all about dishing out money (...) I think that there's a lot of misunderstanding about it. (Entrevue #15)

Cette confusion n'est certes pas sans liens avec le fait que l'on puisse entendre dans un même discours, deux conceptions opposées du projet-pilote, par exemple pour ce jeune leader namibien impliqué dans le débat, qui rapporte à la fois que :

The BIG really helped the people in Otjivero (...) the project have made a positive change in their lives. So I think it has really worked and that people now have small businesses to feed their family and pay the school fees for their children

et

Dishing out money like that will create a dependency. People will become lazy, they will not want to work hard because they know that at the end of the month, there's money coming into the house (Entrevue #1).

On s'aperçoit ainsi que les dispositifs mis en place pour informer sur les enjeux réels liés au projet n'atteignent pas vraiment leurs objectifs. Les mécanismes de communication pourraient ainsi être mieux développés pour permettre à la petite communauté de s'ouvrir encore plus au reste de la population namibienne et faire la

promotion d'un projet collectif à l'échelle de la nation.

6.3 Le capital communautaire

Si *l'empowerment* communautaire dépasse la simple somme des pouvoirs d'agir individuels pour constituer un phénomène à portée plus large (Ninacs, 2008), c'est en grande partie par le biais de la composante du capital communautaire. La synergie qui se crée entre les personnes, entre les réseaux, fait en sorte de renforcer ou de voir se construire une entité forte: la communauté. L'accès au capital communautaire est indispensable pour construire cet « espace social organique » autour de valeurs communes (Lachapelle, 2003 : p. 20). Nous prendrons appui, dans cette section de l'analyse, sur les trois thèmes centraux du capital communautaire mis en relief dans notre cadre théorique, soit celui du sentiment d'appartenance, celui de la conscience critique, puis de la conscience citoyenne.

Pour ce qui est du sentiment d'appartenance, il est intéressant de noter que les acteurs interrogés au village nous ont répondu en formulant leurs propos presque systématiquement à la première personne du pluriel, et très rarement à la première personne du singulier. Contrairement aux valeurs prévalant dans beaucoup de sociétés occidentales, l'interdépendance est assumée et même revendiquée bien avant l'indépendance. La réponse d'une personne interviewée sur le sujet des migrations dans le village de personnes n'ayant pas droit personnellement au revenu mais s'installant tout de même pour profiter de l'augmentation globale du revenu des participants, est particulièrement éloquente: «We take what we have and try to give everybody what they need with it. It doesn't change if we are four or ten people in the house». Difficile de dire s'il y a là un effet lié au projet, à la manière dont le village s'est construit, ou à la petite taille de la communauté, mais ce lien fort reste tangible. Une jeune femme du village souligne ainsi, en parlant d'un membre de la communauté ayant décidé d'emménager à Windhoek, la capitale située à une centaine de kilomètres du village: «But if Otjivero is our hometown, wherever we go, we should come back every year. We should always come back to our hometown and be

proud» (Entrevue #10). Et ses propos trouvent écho chez un membre plus âgé de sa famille, qui parle non seulement de son appartenance au village, mais aussi au pays : «We don't do it just for Otjivero, this is not only about us. We want it to get over the whole country» (Entrevue #12).

Nous sentions effectivement, lorsque nous nous entretenions avec une personne du village, que nous avions affaire à une partie d'un tout plutôt qu'à un individu singulier, que cette appartenance teintait tous les discours. En aurait-il été autrement si nous avions été là un peu par hasard, pour une simple visite touristique, ou encore pour discuter plutôt des habitudes alimentaires de chacun ? Est-ce que le fait que tout le monde ait intérêt à ce que le projet se poursuive rapproche inévitablement ? Sûrement un peu. Il n'empêche que cette solidarité entre les membres de la communauté et avec le reste de la population namibienne, attitude qui nous a semblé tout de même très naturelle et historiquement ancrée, pourrait certes avoir été -et continuer d'être- un atout pour la population et son objectif d'*empowerment* collectif.

C'est sur le plan de la conscience critique que nous avons constaté le plus de changements entre le « avant » et le « après » du projet BIG. Lorsque nous avons abordé le chapitre sur le développement, nous avons mentionné le fait que certaines populations aient pu intérioriser le sentiment d'injustice et d'inégalité au point de percevoir la situation comme de l'ordre du naturel, contre laquelle, donc, il n'est pas possible se battre. Le phénomène s'approcherait de ce que Serge Paugam (2000) qualifie de « disqualification sociale », soit un processus par lequel un individu ou un groupe intériorise un ensemble de rôles attachés à une condition sociale de pauvreté, dont la norme est construite socialement. Pour certains individus, groupes ou cultures, la spiritualité peut aussi venir supporter cette conception, comme le souligne une répondante affiliée au département de travail social de l'Université de Namibie :

We are doing research here at UNAM, in the social work department, on what is keeping poverty alive, why are our people unemployed, and they are sharing with us that they believe that someone is going

to do something to help them, give them a job. And while this is to happen, they sit and wait. So our people have got a passive attitude, they are not proactive. And that is part of the animistic world view, where time is not important, where creativity is not important, where you do not create an opportunity. (Entrevue #6)

Or, le sentiment de relation entre soi-même et le monde dans lequel on vit, la compréhension critique des forces sociales et politiques impliquées dans le quotidien, l'ouverture à une recherche de causes sous-jacentes aux problèmes, sont autant d'aspects du capital communautaire qui se construisent entre autres par l'ouverture de l'accès à une information diversifiée qui permet de développer une vision critique de notre environnement. «It's always dangerous if you start doing something with zeal, but without the knowledge that has to go with it» souligne un membre de la communauté d'Otjivero (Entrevue #9). C'est la connaissance des enjeux qui doit permettre aux personnes impliquées dans le projet de comprendre le sens de leurs actions, de définir collectivement la direction dans laquelle ils souhaitent s'engager (Gorz, 2008).

Il n'est toutefois pas toujours évident d'avoir accès à cette information, surtout dans les régions rurales. Un directeur d'ONG impliqué dans la coalition BIG déplore ainsi que «one difference between the western world and Africa is in the amount of information. Europe have become knowledge based, and here, information is far from the people». Malgré tout, selon l'un des membres fondateurs de la coalition, le projet BIG aura contribué à rapprocher l'information des gens, ne serait-ce que parce que certains peuvent maintenant se permettre l'achat de journaux :

The people of Otjivero now can read more newspapers. And sometimes when I go there, some of them could say: «we read what was in the newspapers and we are very much angry about that». Before the BIG they were not doing that. So this is not only a matter of giving money to people but it's also a process of liberating the minds of people. Some people think that it's God's will that they are poor. That black people are after all poor so that's God's will. It's not true! (...) And therefore, we must question it, address it and speak about it. And we must lift ourselves up. And it is so that you are what you think. If you think that you are poor, you will remain poor. But if

you think that you can reach a level where other people also are, you can do that. So it's not only a question of BIG but also education for liberation. Liberation of the minds and spirits of the people.
(Entrevue #13)

Un directeur d'une ONG de Windhoek ajoute : «education should aim at liberating the mind, creating a critical mind, a creative mind. Should say that your future is not ahead of you, it is inside you. Education should take and expose what lies inside you» (Entrevue #15). Mais malgré ce discours axé sur le développement de la pensée critique et de la conscience de son propre pouvoir, dans les faits, peu d'actions ont été accomplies en soutien à l'idée. Les représentants du projet affirment que l'objectif d'émancipation, d'*empowerment* de la communauté ne peut être atteint qu'en priorisant la liberté des participants, en évitant à tout prix de diriger, ce qui pour eux signifie ne pas transmettre d'information. On considère ainsi que de faire circuler l'information jouerait sur la validité scientifique des résultats au projet, puisqu'on montrerait ainsi forcément une direction à prendre plutôt qu'une autre. Cette éventualité doit bien sûr être considérée et doit guider le développement du projet, mais la prise en compte de ce qu'il peut advenir en l'absence d'une forme d'éducation populaire, de lieux de communication, de débats entre les membres de la coalition et les membres de la communauté, soit faire en sorte que la population devienne encore plus dépendante de l'action et des décisions des premiers, ne doit pas être écartée.

En fait, l'idée n'est pas tant de créer de l'acteur, selon Autès (2000), mais plutôt les conditions, les lieux où l'acteur pourrait éventuellement se produire. Pourtant, dans ce cas précis, nous avons pu voir que le scénario avait été écrit préalablement à la mise en place du projet, et que les responsables ont pu parfois même jouer le rôle de metteurs en scène de l'action, comme le confirme un étudiant finlandais venu à Otjivero dans le cadre d'un projet de recherche : «During the second visit, a representative of the BIG Village Committee told us not to interview people without the presence of the representative of the committee, as otherwise people could say wrong things concerning the BIG project» (Palomäki, 2010; p. 22).

Aussi, pour la majorité des citoyens d'Otjivero, le projet BIG tient d'un miracle, d'un cadeau descendu du ciel sans s'annoncer et qui pourrait disparaître comme il est arrivé. Le danger avec la charité, c'est de maintenir les gens dans l'impuissance, de faire croire que le « bien » arrive des mains d'un « supérieur », dans ce cas ci, la coalition. C'est un rapport de subordination, de vulnérabilité en ce sens que la grande majorité de la population du village reste complètement dépendante du revenu versé par la coalition. On fera bien sûr ce que la coalition demande si en retour, on a de quoi manger. « La charité humilie, la solidarité donne du courage », dit Eduardo Galeano (2007). « On possède en donnant », ajoutent Bourdieu et Passeron (1970). La majorité des membres de la petite communauté ne semblent pas spontanément concevoir une vision très politique et globale de leur expérience et du projet de revenu de citoyenneté, comme ce citoyen qui, lorsque l'on demande d'où vient le projet, répond: «There's a good Samaritain that came to help this community» (Entrevue #12). Il reste qu'en poussant le questionnement un peu plus loin, nous avons pu obtenir certaines réflexions quittant l'espace caritatif pour prendre une saveur plus critique comme celle de cette dame :

Namibia have got many resources, but it is not equally distributed. There's a symptom in our country, there's corruption, and it doesn't help the fair distribution of welfare. The land is in the hands of a minority. So a lot of people don't have land to produce the food. Namibia have enough resources to feed our population.
(Entrevue #9)

On entend ainsi de plus en plus de discours intégrant les phénomènes d'injustice subis à l'échelle nationale, liant le passé et le présent et revendiquant des changements.

Au niveau de la conscience de la citoyenneté on observe conséquemment une volonté bien réelle des membres de la communauté d'entrer en communication avec les représentants du gouvernement dans l'espoir d'influencer les politiques sociales du pays comme nous le rapporte l'infirmier à la clinique d'Otjivero :

We called them to invite them, our ministers and our governors, and even our president, to visit the place and to see what have changed. So maybe they can be... But they say that they are still thinking about it and that they will come. We are still waiting for some of them.
(Entrevue #7)

On ose toutefois encore très peu critiquer toute idée ou programme mis en place par le gouvernement. Même si officiellement, l'apartheid et le colonialisme sont chose du passé, la ségrégation reste encore profondément ancrée dans les institutions et les mentalités namibiennes. Il est courant d'entendre -dans un discours qui rappelle celui des partisans d'un darwinisme social- que la pauvreté est un état de fait et qu'il est impensable de l'éradiquer complètement de la société, qu'elle fait partie du cercle naturel des choses. Le parti au pouvoir, la SWAPO, représente encore la dignité et la fierté liées à la lutte pour l'indépendance du pays et il est compréhensible que beaucoup s'y reconnaissent encore, que ce soit par conviction profonde ou par principe. Pourtant, la lutte des membres du parti au pouvoir contre le système oppressif et totalitaire des colons allemands et sud-africains ne les aura pas empêchés d'adopter à leur tour un style de gouvernance autoritaire et d'abuser du pouvoir qui leur a été conféré tout en gardant leur légitimité aux yeux du peuple (Melber, 2003-2). Un membre de la coalition insiste sur cette difficulté de sortir de la conception d'un gouvernement « sauveur » :

That's a problem in this country, that colonialism is gone but you have the majority of the people who think that the governments are divine, and that they should not be questioned.(...) Not only that, you must get permission of the government to do certain things. Now, what is not known to them is that government consists of people who you elect to serve you. The governments are not there to be served by the people. And that's what the people don't understand and that's what we need the most in this country: education for freedom.
(Entrevue #13)

Au niveau des pouvoirs d'organisation et de négociation par exemple, certaines actions notables ont été initiées par les habitants du village, entre autres au niveau de la défense des droits. Ainsi, un membre de la communauté nous a rapporté s'être rendu, avec un petit groupe formé dans le village, à Gobabis (à environ 200 km

d'Otjivero) afin de dénoncer les menaces faites par certains représentants de partis politiques de retirer la distribution de farine de maïs -programme gouvernemental pourtant universel- aux personnes n'accrochant pas un drapeau aux couleurs du parti au pouvoir sur le toit de leur habitation, avec bien entendu, promesse d'un vote en sa faveur. Une autre encore, lors d'une rencontre entre les fermiers et les gens du village, rapporte avoir tenu tête à ces derniers, qui niaient l'avoir mise à pied. Dans ces deux cas, les personnes interrogées font un lien avec l'arrivée du projet-pilote dans leur vie, mentionnant qu'auparavant, ils auraient renoncé à faire valoir leur position. Pour le premier, c'est l'information à propos de ses droits qui aura été le déclencheur de l'action alors que pour la seconde, c'est le sentiment d'avoir toute une communauté derrière elle qui aura pesé dans la balance. Bien qu'on ait négligé certains aspects d'éducation populaire qui auraient dû permettre de se détacher de l'aspect caritatif et paternaliste du projet, nous pouvons constater un impact non négligeable du BIG sur les plans du sentiment d'appartenance et de la conscience critique, impliquant une forme de culture politique permettant à son tour à la population d'Otjivero de se positionner en tant que citoyens ayant un pouvoir sur le devenir de leur société.

6.4 L'accès aux ressources

Nous l'avons mentionné précédemment, si les éléments de participation, de compétences et de capital communautaires sont primordiaux dans un processus d'*empowerment*, aucun d'entre eux ne peut véritablement être consolidé en l'absence de ressources premières liées à la survie. On compte parmi ces dernières le revenu, l'accès aux services publics et l'accès au travail. Même si certains informateurs rapportent que le montant distribué reste bien insuffisant pour permettre aux participants au projet de répondre à tous leurs besoins de base, le tableau général de la vie au village brossé par une bonne partie des répondants est celui d'une communauté transformée. Un des membres fondateurs de la coalition décrit ainsi le village lors de sa première visite : «If you've been to the village before the BIG, you would have seen a very desperate village, where people felt very disempowered. It was like they couldn't reach human dignity because they were begging for food, and they didn't

have clothes to put on» (Entrevue #5). Un autre souligne à quel point ce tableau a pu changer avec l'instauration du BIG:

Life improved. A lot of things changed. The people themselves can say what it was yesterday, and how it is today. Even the school children, with drawing, they made a comparison of how it was before and after the BIG. Before, they were going to school on empty stomachs and now they are going well fed, having a school uniform, as it is the custom in this country. (Entrevue #13)

Les impacts positifs, entre autres sur la santé des membres de la communauté, sont indéniables. Une participante d'Otjivero souligne entre autres l'intérêt nouveau que porte le Ministère de la Santé à la situation dans le village:

(...) the Ministry of Health is cooperating and is fully part of BIG and a lot of good things are happening. Otjivero is the first village where ARVs are given at the clinic. Normally this is not happening, people have to walk to towns to get them. What was happening in Otjivero is that people had to travel to Gobabis, which is about 200 km from the village, or to Windhoek, which is more than a 100 km and they didn't have anything. But it happened now that the ministry of health introduced it in the clinic of Otjivero. (Entrevue #13)

Mais contrairement à ce que les pourfendeurs du projet prédisaient, c'est la place accordée au travail et à son accessibilité qui ressort le plus clairement des propos recueillis. Comme presque partout dans le monde, le travail reste une activité aussi lourde de charge symbolique, que nécessaire dans l'acquisition d'une place légitime et reconnue au sein de la société. Ainsi, l'argent distribué par le BIG ne fait pas en sorte -du moins pour la majorité- que les citoyens deviennent paresseux et ne cherchent plus à s'accomplir, argument qui revient pourtant souvent dans le discours des opposants au projet. Un membre influent de la communauté d'Otjivero l'explique ainsi :

We say, this money is not like a salary. It's trying to break the cycle of poverty. If the person have to make a call to a place where a job is being advertised or need to take a taxi there, to get the job...so

everybody can have something in their hands from which they can start. Otjivero has proved. Many people are working now, quite a good number of people are working in different places and some of them now have their small businesses. They don't become lazy.
(Entrevue #2)

Les participants en témoignent, l'un d'eux précisant toutefois que le village ne peut être à même de fournir des emplois, sinon par la création de petites entreprises: «No, in jobs, it really didn't change anything. There's no jobs here, there is only us going outside to find jobs. Except if you want to do a business, you can use the BIG for it» (Entrevue #10). D'autres, comme cet économiste d'un institut de recherche namibien, considèrent néanmoins que les projets d'entreprise dont on dit qu'ils se sont construits grâce au BIG ne sont en fait que mirage: «In press conferences, they say 'look at this guy, he is the one who makes the briks', but nobody says 'ok, get me there and show me how you produce briks'. The press gets fed and everybody is proud about what they have done» (Entrevue #3).

Si nos observations sur le terrain ne nous auront effectivement pas permis de voir l'entreprise de ce briqueteur, nous aurons tout de même pu constater d'autres projets mis en place dans le village, comme par exemple celle de cette dame possédant un four et des moules pour la production de pain, et cette autre ayant fait l'achat d'une machine à coudre pour fabriquer des vêtements. Si elles peuvent trouver localement des acheteurs pour leurs produits sans avoir à se déplacer dans les grandes villes environnantes, c'est en partie grâce au BIG. Il n'est pas tout de mettre sur pied de petites entreprises, encore faut-il que la clientèle ait les moyens d'en consommer le produit. Contrairement au microcrédit et à beaucoup de programmes d'aide au développement classiques, le revenu citoyen a un impact non seulement sur la production, mais aussi sur la demande. En créant des marchés locaux, il permet aux populations rurales comme celle d'Otjivero d'être autosuffisantes.

Les propos recueillis montrent toutefois que les personnes interrogées ne voient pas toujours d'avantages particuliers à recevoir un appui en argent plutôt qu'en services ou en ressources. L'importance d'avoir un travail revient finalement au

premier plan. Ainsi, des projets précis ayant un impact à la fois sur l'emploi et l'alimentation comme la mise en place de jardins communautaires sembleraient à certain tout aussi appropriés, comme pour cet homme de la communauté d'Otjivero : «I from my side would say that the government must help us with job projects. Like garden projects or something like that. We are also having a dam so a fishery project or something like that. We would really appreciate jobs...» (Entrevue #10). On voit ainsi que le revenu citoyen garanti, bien qu'il puisse faire partie de la solution pour plusieurs, ne peut venir seul puisque l'emphase est aussi mise sur les aspects symboliques liés à la redistribution des ressources.

6.5 Réflexion synthèse

Qu'en est-il donc, globalement, du processus d'appropriation du pouvoir d'agir de la communauté via le projet Basic Income Grant ? Les acteurs de la population, de la coalition -et à moindre échelle, de l'État- perçoivent-ils une évolution dans les rapports de pouvoir avant, pendant et après le projet et ce, autant sur le plan matériel (revenu citoyen garanti) que symbolique et statutaire (participation, compétences et capital communautaire) ? Notre analyse nous permet de rendre compte que si la coalition a effectivement mis en place un projet qui avait pour toile de fond l'*empowerment* d'une communauté, sa vision du terme est définitivement bien différente de celle que nous avons retenue. L'*empowerment*, dans la vision que nous avons développé, ne peut être « donné », passé d'une main à une autre, mais doit plutôt constituer un apprentissage, une expérimentation, un partage.

Or, le directeur d'une ONG très active à Windhoek nous mentionnait justement déplorer la vision élitiste développée autour du projet par la coalition. Il confiait avoir à plusieurs reprises défendu l'idée d'organiser une véritable consultation populaire, proposition n'ayant jamais été retenue (Entrevue #15). Or, l'*empowerment* d'une communauté tel que présenté au chapitre trois, doit permettre à cette dernière une certaine autonomie dans sa définition de l'intérêt général de sa population plutôt que d'être subordonnée par l'« expertocratie » (Gorz, 2008). C'est cet *empowerment*

qui stimule la vie politique, celle qui nécessite une constante médiation entre les droits des individus et les intérêts de la société dans sa globalité. Et c'est en son absence que prend place l'« expertocratie », qui tend à abolir cette tension vitale pour proposer un savoir universel, pour parler au nom d'un intérêt général supérieur dont la complexité est hors de portée de la compréhension de simples membres de la communauté (Gorz, 2008).

6.5.1 Le projet BIG : politique sociale innovante ou projet caritatif ?

La distance entre les membres de la coalition -appartenant à la classe moyenne-aisée, vivant en milieu urbain et dont la majorité provient du milieu universitaire et/ou ecclésiastique-, et la population d'Otjivero -vivant en zone rurale, dans des conditions d'extrême précarité, en grande majorité sans emploi et ayant un accès minimum à l'éducation- pose certainement un obstacle majeur dans la compréhension des réalités, des besoins et des intérêts entre les deux groupes. Le rapport de pouvoir est assez clairement identifiable ici. Ainsi, « pour les paysans, les projets de développement c'est 'l'État', 'la force', 'les Blancs' (quand bien même les équipes sont nationales) » (Lavigne-Delville, 2005, dans Simard, 2008; p. 83). Un rapport de confiance et de véritables échanges ne peut s'établir que dans le temps. Or, la coalition a exposé le projet aux habitants du village le même jour où leur inscription a été faite. Ses membres expliquent avoir mis cartes sur table en discutant des implications et des enjeux du projet BIG avant de demander à la population son accord, de jauger sa volonté de participer au projet. Cependant, il est possible de se demander dans quelle mesure les gens d'Otjivero avaient véritablement le pouvoir et les outils pour prendre une décision libre et éclairée, si l'on prend en compte le manque d'information et la lutte quotidienne pour la survie. Il est possible, lorsqu'on est assujéti à la bonne volonté d'un pouvoir extérieur, de se sentir comme écrasé par une puissance surnaturelle. « Toute société oppressive est cimentée par cette religion du pouvoir qui fausse tous les rapports sociaux en permettant aux puissants d'ordonner au-delà de ce qu'ils peuvent imposer » (Weil, 1998; p. 67). Nous en revenons à cet aspect caritatif du BIG, qui aura été prédominant pour une bonne partie

des participants au projet. Un aspect du projet qui peut faire en sorte que ses résultats soient à l'inverse de ceux recherchés.

Le double sens du mot gift dans les langues germaniques, don et poison, n'indique-t-il pas assez que le don unilatéral, parce qu'il écrase celui qui le reçoit sans pouvoir le rendre, est un poison violent ? (...) Et d'ailleurs, il n'est pas rare, lorsqu'on expose la possibilité d'un revenu minimum inconditionnel, que les plus hostiles soient justement ceux qui seraient susceptibles de le percevoir. Comme s'ils devinaient l'extraordinaire charge de violence que contiendrait un « don » signifiant que la société n'attend en effet rien d'eux, sauf qu'ils disparaissent (Caillé, 1996; p. 7).

C'est en grande partie pourquoi, si on souhaite qu'un projet tel que le BIG permette à une communauté de prendre du pouvoir sur sa vie, le revenu citoyen garanti doit être considéré comme un droit inaliénable, un juste rééquilibrage des ressources et des pouvoirs plutôt que comme un don venu d'en haut. Mais pour que cette vision socio-politique prenne le pas sur la perspective caritative, les rapports entre les différents groupes doivent être rééquilibrés en faveur des personnes qui n'y ont d'ordinaire que peu ou pas accès.

Or, nous avons constaté que peu d'attention a été accordé aux considérations de base sur la nature profondément inégalitaire des rapports sociaux, tels que définis par Fontan (2011; p. 31) comme « la présence au moment d'une mise en relation entre des individus d'un filtre hiérarchisant qui vient définir à l'avance les termes ou les conditions dans lesquelles un échange social prend place ». Dans le cas du BIG, cette hiérarchie entre la coalition et les membres de la communauté semble s'être installée dès les premiers instants. Nous pourrions questionner, à l'instar de Godbout (1983), le fait que la participation de la communauté d'Otjivero serve plutôt la consolidation du pouvoir de ceux qui le possèdent déjà que sa redistribution. «It makes a great difference if you are viewed as a child or as a citizen, because if you believe it, you are quite likely to act the part, and if those in power believe it, they are likely to develop programs, plans, and structures that will help you believe it» (Rappaport, in Seidman & Rappaport, 1986; p. 151). Dans le cas qui nous intéresse, la relation entre la coalition et la population d'Otjivero a plus les allures d'une relation paternaliste que

d'une relation d'aller-retour entre les apprentissages réciproques et le travail commun vers la défense des droits. Nous avons mentionné précédemment qu'une bonne partie du financement du projet provient de fondations et d'Églises allemandes. Sans juger des motivations de ces organisations, nous pouvons tout de même questionner la présence de personnes d'origine allemande à la tête de la coalition, qui, bien qu'elles vivent dans la région de l'Afrique australe depuis un certain nombre d'années, ne possèdent pas les connaissances contextuelles propres au village d'Otjivero, ni l'expérience, le vécu de la population namibienne. Un namibien impliqué dans le débat conclu sur ce sujet: «That project could be better implemented by a local person» (Entrevue #1).

6.5.2 Une lutte pour la reconnaissance

Au cœur d'un pays où la majorité de la population se trouve sous le seuil de pauvreté, c'est une absolue nécessité que de répondre aux besoins immédiats les plus urgents. Or, l'allocation ne constitue pas une stratégie de développement à court terme : des coûts certains sont associés à sa mise en place et tout un travail sur les mentalités est à faire. Ce n'est pas tant l'argent nouveau qui atterrira dans les poches des citoyens et la consommation immédiate qui changera véritablement la donne (bien qu'elle permette quand même de s'alimenter décemment ou d'acheter des fournitures scolaires par exemple, ce qui reste loin d'être négligeable), mais plutôt les micro-entreprises qui seront tranquillement mises sur pied ; les indicateurs de santé qui augmenteront grâce à la fréquentation accrue des cliniques, permettant du coup d'alléger les coûts du système de santé; une population mieux informée et formée parce qu'ayant accès à un système d'éducation de qualité; des personnes qui se respectent et se sentent respectées, qui ont de plus en plus confiance en leur pouvoir d'influence sur leur devenir individuel et collectif... un contexte, en fait, qui favorise l'appropriation du développement par des citoyens de plus en plus disponibles et engagés.

La confiance, la fierté, le respect de soi-même se construisent entre autres, grâce à l'image positive, à la confiance, la fierté et le respect que renvoient la famille,

l'entourage, la communauté, la nation. L'image identitaire se construit dans l'interaction (Bonnet, 2011), et sans la reconnaissance de soi, personne n'est en mesure de participer de manière libre et sans contrainte à la formation d'une société. « Il faut donc certaines conditions sociales, l'établissement de certaines formes de respect mutuel pour que les gens puissent intervenir dans le public sans crainte, sans douleur et sans contrainte » (Honneth, 2010). Dans le cas d'Otjivero, nous sommes face à une communauté qui se sent rejetée et oubliée, ne voit pas la possibilité de s'épanouir. L'historique de la création du village, sa situation d'enclave entourée de terres appartenant à des propriétaires fermiers, le mépris de ces derniers pour la petite communauté, l'état de ses infrastructures et l'absence de changements dans les conditions de vie, sont autant de facteurs qui teintent le village d'un sentiment prégnant de fatalisme et d'abdication. Combinons les impacts de cette structure avec le déni de reconnaissance propre aux systèmes impérialistes mis en place dans les pays d'Afrique et à celui de l'apartheid, le mélange devient particulièrement explosif. Où donc, dans de telles conditions et sans accès à l'information permettant de prendre une distance critique par rapport à sa situation, la population peut-elle puiser l'énergie nécessaire au changement ?

Si cette énergie se trouve à la base des changements qui peuvent s'opérer à l'intérieur du village, elle est tout autant essentielle dans l'action sociale qui permettra au mouvement de s'étendre à l'extérieur de la communauté d'Otjivero pour influencer les politiques au niveau national. Il reste indispensable de sortir du vase clos, refermé sur les populations marginalisées, pour assurer l'avenir d'un projet aussi audacieux et radical de redistribution que le BIG.

6.5.3 Le passage du local au global

Dans les discours de plusieurs ONG comme des grandes institutions, la participation constitue bien souvent un synonyme d'*empowerment*, comme si elle en était la seule condition. Or, les conditions dans lesquelles sont mis en place les projets de développement, même si elles permettent la participation, remettent rarement en

question les rapports de pouvoir préétablis entre les agents de développement et les populations visées, ce qui constitue un obstacle redoutable à tout mouvement d'*empowerment*. Dans la perspective d'accompagner des populations locales pour qu'elles deviennent actrices de leur propre développement, il est nécessaire de mettre en place des structures qui leur permettent de prendre part à la délibération et à la prise de décision. Dans les faits, même si nous pouvons conclure que le projet BIG a eu des effets bénéfiques sur la possibilité et la capacité des citoyens de s'approprier un certain pouvoir sur leur vie, nous ne pouvons rester aveugles aux limites de ce pouvoir en dehors d'Otjivero.

La participation doit fonctionner à tous les niveaux. Le local peut être un point de départ, mais il ne faut pas s'y limiter : ce qui pose problème, ce n'est pas tant l'ancrage à l'échelle locale que le cantonnement à cette échelle. L'articulation des échelles, notamment le passage du local (micro) au national (macro), s'avère également particulièrement délicate, avec la nécessité de construire des mécanismes de délégation, de représentation, d'intermédiation et de légitimation, en particulier de nouvelles formes institutionnelles adaptées. (Dogliez, 2003; p. 7)

« La participation *réelle* est un processus, elle nécessite un temps long pour être mise en oeuvre. » (Dogliez, 2003; p. 6). Et c'est effectivement au niveau des suites du projet, des actions mises en place pour voir le RCG être distribué à la grandeur du pays, que l'on a pu constater un type de participation qui sort des limites de l'utilitarisme. Les approches participatives sont parfois extrêmement prometteuses à l'échelon local, sans pour autant qu'il soit possible de les généraliser à une échelle globale et de permettre que ces réussites perdurent dans le temps (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1995). Pourtant, cette étape est cruciale puisque le sentiment d'urgence qui est né de la prise de parole des personnes vivant dans des situations extrêmement précaires doit être entretenu. Comme le souligne Rappaport (1986), c'est uniquement à travers la poursuite d'un objectif qui nous dépasse, qui possède un pouvoir symbolique, que l'on peut maintenir la ferveur nécessaire à un changement social réel.

L'avenir du projet BIG pourrait donc dépendre de sa capacité à sortir des espaces laissés libres par les politiques sociales existantes. Il est intéressant de voir à ce sujet l'étude de Serrano-Garcia (1984), réalisée à Puerto Rico à une époque où la domination états-unienne était pratiquement incontestée. L'auteur montre que certains projets visant une appropriation collective du pouvoir d'agir de populations marginalisées ne fonctionnent justement que parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans une visée macro-sociologique :

(...) I am convinced that our project achieved the goals it did because its goals and strategies were unknown to people in power, because we are working with low-status people who are not recognized as a threat, and because we did not choose to deal with problems which directly confront governmental institutions. (Serrano-Garcia, 1984; p. 198)

Évidemment, la Namibie « décolonisée » et « démocratisée » laisse officiellement maintenant chacun libre de faire entendre sa voix et l'État responsable de les écouter. Mais dans les faits, les inégalités dans la répartition des pouvoirs et des ressources font encore en sorte d'éloigner de grands pans de la population des lieux d'influence. Or, « aussi longtemps que les pauvres, qui sont majoritaires, ne seront pas à même d'utiliser les ressorts de la démocratie pour obtenir une politique et une économie qui leur soit favorable, cette dernière restera un habillage institutionnel artificiel », rappelle Engelhard (2000; p. 55). C'est en effet avant tout une question de rapports de force politiques puisque « il n'y a ni principe transcendant, ni juge ultime auquel on pourrait en appeler pour fonder les droits et les départager » (Lamoureux, 2009; p. 58).

Il est intéressant, à ce niveau, de considérer la participation à l'échelle de la population namibienne, qui jusqu'à un certain point, s'est vue impliquée dans le débat. Des éditoriaux critiques d'intellectuels et des opinions citoyennes dans les journaux, aux discussions animées dans la rue, en passant par les conférences de presse et les séminaires, la population s'exprime. Les échanges portent non seulement sur le sujet du Basic Income Grant, mais aussi celui des situations d'extrême pauvreté qui sont vécues dans les milieux ruraux et de la responsabilité du gouvernement dans le

déploiement du filet social. Lors de notre séjour sur le terrain, nous avons pu constater à quel point il était facile d'entraîner les gens, autant ceux rencontrés au gré du hasard que dans le cadre précis de notre travail de recherche, sur le sujet du projet de revenu citoyen garanti. Il reste que le passage d'une action locale à une action politique à l'échelle du pays ne va pas de soi. Les propos recueillis auprès d'un représentant du Ministère des Finances et les déclarations publiques du Président et du Vice-président du pays montrent peu d'ouverture face à la possibilité d'instaurer un projet comme le BIG sur une échelle plus large. Un membre de la coalition en ajoute, encore une fois, sur l'importance du déséquilibre dans les rapports sociaux créés en partie par le colonialisme et l'impérialisme occidental :

We also have aspects like institutions which have not changed after independence or where the change is cosmetic » (...) people have to work reducing the gap between the « have » and the « have not ». And the government should take a lead there. And this involves certain political reforms which are not always popular. If you want to be recognized in the world, you have to use the economic textbooks, use the prescriptions of the IMF and the World Bank. Use those methods, and then you're fine (...) Radical actions (like to give a basic income grant) are not popular but they work. Especially on the short term. Society should also work at empowering people, for the long terms, developing education, skills, utilize what the environment offers. (...) «I know certain countries that give aid here, but their mean is to control fishing in the sea, other want to have a control over diamonds, etc. Children now will have to see that their parents got aid, but they still live in poverty.» (Entrevue #15)

Pour que le gouvernement en arrive à privilégier ce type d'approche, il doit avoir une masse critique de personnes derrière lui et être convaincu qu'à terme, le projet apportera les résultats escomptés. C'était là la mission de la coalition BIG. Mais pourquoi, malgré que la commission NAMTAX en soit venue à la conclusion que le RCG constituait le meilleur outil de lutte contre la pauvreté et surtout pour diminuer l'ampleur du colossal fossé des inégalités, et malgré certains résultats rapportés à Otjivero, le gouvernement namibien se refuse toujours ne serait-ce qu'à prendre en considération cette option ? Pourquoi malgré nombre de documents prouvant le contraire, le président Pohamba continue d'affirmer que l'instauration

d'un système de versement d'un revenu universel à l'échelle du pays encouragerait les gens à ne rien faire, ne rien entreprendre, ne pas travailler ? Que de distribuer de l'argent sans contrepartie mènerait inévitablement à l'exploitation (Kirsting, 2010) ? Pourquoi affirme-t-il que le projet n'est pas soutenable financièrement parlant, mais n'aborde pas la question des coûts liés aux « dommages collatéraux » dus à la pauvreté et à l'absence de mesures prises pour l'endiguer ?

Dans tout effort de changement, surtout d'une envergure comme celle que propose le RCG, la transformation des mentalités constitue souvent un obstacle. Premièrement, le fait de recevoir quelque chose -à plus forte raison de l'argent- sans le mériter par un travail accompli, heurte quelque chose de profondément ancré dans le mode de pensée de la très grande majorité des cultures. L'idée répandue selon laquelle un système de protection trop généreux ferait en sorte que les personnes ne s'efforcent plus de s'intégrer au marché du travail présuppose que les comportements des personnes sont guidés davantage par le type de protections qui est proposé plutôt que par les conditions sociales externes (Blais, 2001). Le défi est d'autant plus imposant que les personnes qui ont le moins d'avantage (à court terme) à ce que ce type de redistribution devienne généralisé sont aussi celles qui possèdent le plus de ressources et de pouvoirs. Ce n'est pas un hasard si le discours sur la paresse prend autant de place dans les débats sur le projet BIG. Si plusieurs diagnostics peuvent être posés quant à la source et aux impacts des injustices, ils ne sont certainement pas défendus de manière aléatoire. Ainsi, diront Seidman et Rappaport (1986; p. 56), «people with relative power tend to promote what hold those who are less advantaged responsible for their own circumstances. People with political power and resources are more likely to advocate missed opportunities diagnoses to propagate this perspective as the «truth». La discussion, le débat, l'échange de connaissances constituent un des nerfs de la guerre, mais il n'est certes pas évident d'y arriver à l'heure où l'information est souvent contrôlée et converge vers les intérêts des plus puissants d'entre nous. Il faudrait ainsi beaucoup de courage politique et surtout un mouvement social fort et élargi pour arriver à porter l'idée.

Le propre d'un projet-pilote, c'est de permettre de voir comment se comporte la réalité face à nos idéaux. L'expérience serait ainsi un pas dans la définition d'un projet plus vaste, mieux maîtrisé dans ses tenants et aboutissants. Nous croyons ainsi qu'un des principaux points concernant le revenu citoyen garanti mis en lumière par notre expérience, est celui de la nécessité d'envisager le RCG comme un droit social inaliénable. Castel (2003) dit d'ailleurs que c'est par le droit qu'il faut agir car un droit ne se négocie pas, il se respecte. Parce que la seule distribution d'un revenu à chaque citoyen peut engendrer des effets contraires à ce qui est visé, il est nécessaire qu'il constitue uniquement un socle, une fondation sur laquelle appuyer un programme, une vision plus large. C'est par l'apport d'actions visant l'*empowerment* individuel, organisationnel et communautaire, qui exige non seulement l'accès aux ressources mais aussi aux espaces de participation, le développement de compétences et le développement du capital communautaire, qu'une véritable lutte contre la pauvreté et l'exclusion pourra être menée.

CONCLUSION

«Failure is part of the road to success», affirmait sagement un des acteurs namibiens rencontrés dans le cadre de cette recherche. L'histoire du développement nous montre que de tous temps, il a été conçu dans une vision évolutionniste et progressiste de l'humanité. Nous avons mis en lumière des écrits qui montrent plutôt que ce développement est fait de tâtonnements, d'essais et erreurs, d'avancées tout autant que de reculs, et que ses objectifs doivent être constamment redéfinis en fonction des contextes et des besoins, par et pour les populations concernées.

L'objectif de ce mémoire, soit comprendre l'expérience d'appropriation du pouvoir d'agir d'une population participant à un projet-pilote de revenu citoyen garanti en Namibie nous aura permis de passer par cette question de la représentation des richesses et du développement. Nous avons ainsi vu, au premier chapitre, que bien-être et croissance économique ne sont pas nécessairement liés et qu'entrent en jeu beaucoup d'autres facteurs comme la solidarité, la solidité de liens familiaux et communautaires, les rituels traditionnels qui donnent sens à la vie ou l'accès à (et le contrôle) des terres fertiles qui permettent une certaine autonomie alimentaire. Nous avons aussi constaté qu'à travers le FMI, la Banque Mondiale et leurs programmes de prêts, ainsi que par le biais des images véhiculées par les médias, les pays occidentaux continuent d'exercer une mainmise sur beaucoup de pays considérés « en voie de développement ». La critique de « l'occidentalisation du monde », nous a permis de prendre conscience de la propension à vouloir systématiquement exporter les méthodes occidentales à l'ensemble de la planète. Alors que les grandes puissances misent sur la croissance économique, c'est peut-être du côté des mouvements de base, de l'échelle locale qui prend du pouvoir sa destinée, qu'on peut espérer voir naître les innovations. Mais surtout, nous avons conclu que les chiffres peuvent facilement être manipulés et que la pauvreté, en plus de ses mesures objectives, doit être considérée sous l'angle du ressenti. « La misère ne consiste pas

dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir. Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini; ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux » (Rousseau, 1966; p. 94). Cette tendance, qui pourrait être mise en parallèle avec ce que certains appellent « l'insatisfaction chronique » se trouve à être plutôt l'apanage des pays riches, ceux qui se voient, sans scrupule aucun, inventer de nouveaux besoins *ad vitam aeternam*. Bien entendu, l'affirmation de Rousseau est moins facilement applicable lorsque l'état de privation concerne les besoins liés à la survivance. Il n'est alors pas question de sabrer dans les désirs de mettre un toit sur sa tête, de se nourrir ou d'être reconnu pour ce que l'on est. Le besoin réel n'est pas en cause ici, c'est plutôt le besoin socialement construit qui fait l'objet de réflexion puisqu'il est à la source d'une souffrance construite par la société.

Le projet de revenu citoyen garanti, apparaît pour certains comme une façon de redéfinir l'espace social en remettant l'humain et sa dignité au premier plan. Il constituerait une forme de contrat social s'appuyant sur les valeurs d'égalité et de solidarité et permettant de faire primer la redistribution des richesses et des pouvoirs sur leur production. Dans un pays comme la Namibie, où l'on trouve un profond fossé des inégalités entre riches et pauvres, creusé entre autres par des années de colonialisme et d'apartheid, le besoin en est d'autant plus prégnant. Mais dépendant de l'angle sous lequel on l'aborde, nous l'avons vu, le RCG a aussi le potentiel de provoquer la fragmentation des voisinages et des communautés pour aboutir à l'ultime libéralisation de l'individu, et ce, au nom d'une modernité toute relative. Il peut ainsi être mis en place dans l'optique de limiter le plus possible l'intervention de l'État et de promouvoir une croissance dans l'esprit d'accumulation sans limites de biens et de richesses. Les partisans de cette perspective voient dans l'idée du revenu citoyen garanti, la possibilité pour chacun d'exercer sa liberté individuelle en dehors de toute contrainte, d'être gagnée par soi-même, pour soi-même. D'autres abordent le RCG dans une toute autre perspective, et considèrent plutôt que la liberté s'acquiert quand on est assez outillés (ce qu'il n'est possible d'obtenir que collectivement) pour penser, décider et agir par soi-même. On évite ainsi le piège d'une liberté dénaturée et

détournée vers un objectif purement mercantile. « La liberté est un bien précieux, il faut la chérir et la défendre, mais si elle ne sert qu'à justifier nos envies, elle nous asservit et nous rend complices d'un ordre injuste et délétère » (Émond, 2011; p. 74). Cela reviendrait à orner de doré les barreaux de la cage, à remplacer une forme d'oppression par une autre.

La question « émancipation ou assujettissement ? » part de cette réflexion. Et c'est pourquoi nous avons pris le parti d'appréhender le projet BIG sous l'angle de l'*empowerment*. Nous l'avons abordé sur le plan communautaire plutôt qu'individuel, et avons choisi une définition correspondant à l'appropriation d'un pouvoir d'agir ayant pour ambition d'arriver à une transformation des structures productrices d'inégalités. Nous avons utilisé en grande partie le cadre développé par William Ninacs pour repérer quatre grandes catégories d'analyse: la participation, les compétences, le capital communautaire et les ressources.

Dans le cas du processus de mise en place du BIG, nos observations, ainsi que les propos rapportés à travers les entretiens menés sur le terrain, nous portent à conclure que la notion d'*empowerment* telle que nous la définissons prend une place beaucoup moins grande que ne le laisse présager le rapport diffusé par la coalition initiatrice du projet. Bien qu'elle se présente comme un important mouvement partant de la base, on constate que son approche correspond plus à une intervention de type «top down» que «bottom up». Il existe bel et bien des structures permettant aux citoyens de s'engager dans différentes étapes du projet, mais la participation y est envisagée de manière souvent plus utilitaire que politique. Il en va de même pour l'implication des différentes organisations sociales namibiennes membres de la coalition. Les espaces de participation constituent ainsi plus des lieux d'information, où l'on s'inscrit à l'intérieur d'une structure préalablement établie, que des espaces de délibération, où l'on concourt à définir collectivement la structure du projet.

Au niveau des compétences, nous avons pu observer un sentiment partagé par certains membres de la communauté d'Otjivero d'avoir, grâce au projet-pilote,

développé une meilleure capacité à s'organiser en groupe et à exprimer des revendications. L'absence de conflits dans le village et avec les membres de la coalition, qui avait été soulignée comme un signe important d'une participation plus instrumentale que politique, aurait pu faire croire, conséquemment, à l'impossibilité de renforcer les capacités de négociation, de médiation entre les divers intérêts. Mais il reste qu'à travers les tensions vécues avec les fermiers voisins, les villageois ont le sentiment d'avoir pu améliorer ces compétences. La participation à des activités de sensibilisation au projet dans diverses régions de la Namibie aura aussi permis de créer des réseaux de soutien. Les membres de la petite communauté se seront aussi vus refléter une image d'eux qui diffère beaucoup des préjugés habituellement véhiculés à leur sujet. Paresse et criminalité ne sont donc plus des sujets centraux, ils sont remplacés par l'image de personnes qui prennent en main non seulement l'avenir de leur petit village, mais aussi celui de toute la population namibienne.

Nous avons pu constater, lors de notre séjour à Otjivero, que de la communauté émanait un sentiment d'appartenance bien ancré. Les personnes rencontrées parlaient des impacts du projet en termes d'apports collectifs. Cet atout aura permis que ce soit aussi collectivement que les participants au projet se sentent plus confiants dans leurs relations avec l'extérieur. Par contre, l'absence d'informations permettant d'approfondir la conscience des causes sous-jacentes aux problèmes vécus et l'absence de discussions concernant les rapports de force aux niveaux politique et social, sont des aspects qui peuvent être mis en lien avec le fait que le projet ait pris une tangente très paternaliste. On perçoit de fait généralement la coalition comme un groupe de généreux donateurs que le destin aurait par chance amené au village, ce qui ne laisse que peu de place au recul et à la critique. Historiquement, le gouvernement est lui aussi considéré avec admiration, regardé avec fierté, et rarement désapprouvé. Le manque d'accès à des lieux d'information et de débat fait en sorte de garder la question des droits, des injustices et des inégalités sous le tapis alors qu'elle doit être à la base d'un projet de RCG si on souhaite réellement redistribuer autant les pouvoirs que les ressources.

Sur le plan des ressources, nous avons finalement pu observer que les revenus

des ménages ont significativement augmenté, autant par la distribution du RCG que par des revenus autres. Même si le montant distribué reste insuffisant pour permettre de combler tous les besoins de base, on observe que les gens fréquentent plus régulièrement les écoles, s'alimentent mieux, que les cliniques sont plus accessibles et que certaines personnes ont pu mettre sur pied de petites entreprises. Nous avons aussi souligné que c'est l'accès au travail qui constitue l'un des plus importants impacts pour les participants au projet BIG. Pour eux, le revenu citoyen reçu permet d'ouvrir la porte du marché du travail, univers dans lequel ils ont plus que tout envie de s'inscrire. L'argument selon lequel le revenu citoyen aurait le dangereux potentiel de désinciter au travail ne tient donc définitivement pas la route dans le cas observé ici. On confirme plutôt à travers l'expérience du BIG, la place centrale du travail dans la société, dans l'identité, dans le fait de « mériter » l'estime des autres et l'argent nécessaire à l'obtention de biens matériels et symboliques qui contribueront à définir les statuts sociaux.

En définitive, si le présent travail nous aura mené à des conclusions allant plus souvent dans le sens de l'assujettissement que de l'émancipation, nous aurons aussi pu constater qu'entre ces deux pôles se trouvent une multitude de nuances, au travers desquelles nous avons évolué. Si à certains niveaux, le BIG n'atteint pas les objectifs qu'il s'était fixé, il ouvre tout de même des portes qui étaient restées closes jusqu'alors. Le sujet éveille les consciences, ébranle les croyances, et stimule un débat nécessaire. Nous avons ressenti à Otjivero une souffrance d'une profondeur proportionnelle à la hauteur des clôtures barbelées et électrifiées des quartiers chics des grandes villes. On ne parle plus ici que de pauvreté, mais de misère et d'indigence (Rahnema, 2003). Les résultats du projet ne sont peut-être pas concrètement aussi unanimement positifs que décrits dans le rapport de la coalition, mais il n'en reste pas moins que les villages vivant dans des situations d'extrême pauvreté sont sortis de cette expérience forts d'une existence nouvelle. « Aussi longtemps que l'on désigne l'autre, qu'on en parle, qu'on le classe et le catégorise, le qualifie ou le disqualifie, l'autre existe socialement » (Schultheis, in Châtel, 2007; p. 126). Les habitants d'Otjivero ont maintenant une voix un peu plus forte et peuvent faire entendre leurs

revendications à vouloir réduire les injustices créées par les inégalités. Et ils font ainsi écho aux autres communautés qui se retrouvent dans des situations similaires et dont peu de gens -à tout le moins dans le cercle des gens détenant le pouvoir- ne semblaient reconnaître l'existence dans le pays avant que le débat sur le BIG ne prenne forme. Un des acteurs impliqué dans la mise en place du projet-pilote, en parlant de *l'empowerment*, mentionnait qu'il était d'autant plus indispensable de s'y arrêter que beaucoup de populations ont appris à se contenter et à survivre: «This is the dilemma we have on the continent: people think little». Ce qui nous ramène au phénomène d'intériorisation propre à l'expérience de pauvreté telle que généralement conçue, qui fait en sorte que « (...) le pauvre finit lui-même par consentir à l'idée qui est faite de lui, il intériorise sa honte et devient cet objet manipulable dont la survie ne dépend plus que d'un autre » (Rahnema, 2003; p. 130). D'où, encore une fois, l'importance d'observer le projet sous l'angle de la prise de pouvoir sur sa vie. Parce que peut-être est-ce seulement dans le cas où les populations locales prennent le pouvoir de décider et d'agir en fonction de leurs besoins, de leurs valeurs, de leur système de croyance propres que l'on pourrait voir se construire une image différente du développement (Morin, 2011).

Il serait intéressant de concevoir la suite de cette réflexion à la fois sur les bases d'écrits plus exclusivement d'origine africaine, mieux encore, namibienne, et à l'opposé, en ouvrant encore plus sur la perspective mondiale. Le point de vue des principaux intéressés sur ce qui est ou non valorisé dans le processus même d'*empowerment* pourrait premièrement être pris en compte afin que les critères ne soient pas qu'imposés de l'extérieur. Il aurait ainsi été intéressant, dans cette optique, d'aller questionner les participants sur ce que constitue pour eux un mouvement d'émancipation. Mais, nous l'avons souligné, aux niveaux entre autres de la culture, de l'alimentation, de l'économie, de la politique, le pays est encore grandement dépendant de son voisin du sud et de ses apports allemands, et il tarde à se construire une vision forte et indépendante de lui-même. Tout n'est pas que question d'exploitation économique, mais aussi parfois, c'est la désintégration de l'environnement culturel qui bloque le développement d'une vision d'avenir, souligne

Polanyi (1983). Or, il semble difficile d'entrevoir le moment où émergeront les penseurs des sciences sociales et culturelles tant l'éducation au pays se concentre sur les domaines de la gestion, de la finance, de l'ingénierie et des sciences naturelles. Les étudiants inscrits dans des curriculums artistiques, sociologiques ou anthropologiques par exemple, s'y sont lancés sous le regard souvent réprobateur de leur famille et de la communauté. Ils doivent aussi être conscients qu'ils sortiront de l'école avec un handicap face au marché du travail, contrairement à ceux qui auront fait de "vraies" études, susceptibles de servir l'ensemble de la société. Et finalement, il nous semblerait incontournable que soit étudié plus en profondeur le mouvement pour un revenu citoyen garanti en mettant en parallèle les nombreuses expériences développées dans le monde, sujet que nous avons à peine effleuré et qui permettrait de mieux comprendre toutes les nuances qui peuvent lui être appliqué et l'apport que cette idée peut avoir dans le contexte mondial actuel.

La possibilité de créer implique toujours la possibilité de détruire, dit Saul Alinsky dans son manuel de l'animateur social. Les Lumières ont envisagé en toute bonne foi un « capitalisme utopique » et n'avaient pas de modèle sur lequel se baser pour anticiper les contreparties sociales. Dans un monde où la catastrophe écologique globale n'est plus guère considérée comme une vague possibilité mais comme un fait avéré qui adviendra à plus forte raison et surtout encore plus rapidement si nous continuons de suivre cette courbe de croissance exponentielle propulsée par la globalisation du capitalisme, la recherche portant sur les alternatives de ce type, basée sur la redistribution des pouvoirs et des ressources plutôt que sur leur production et leur accumulation, est essentielle. L'imaginaire moderne, s'il peut trouver d'autres bases à la liberté que celle de l'individu atomisé et de son capital, servira certainement l'ouverture d'un monde de possibilités qui peuvent paraître utopiques aujourd'hui, mais qui pourraient bien devenir les incontournables de demain.

BIBLIOGRAPHIE

Aguiton, C. & Bensaïd, D. (1998). Le retour de la question sociale. France : Éditions Page Deux.

Alinsky, S. (1976). Manuel de l'animateur social : une action directe non-violente. Seuil.

Altenkamp, S. (2010). Basic income guarantee, self-employment and entrepreneurship- Lessons to be learned from the Namibian BIG experiment. Paper for the thirteenth BIEN congress, 30 juin au 2 juillet 2010, Sao Paulo, Brésil. Repéré à : <http://www.sistemasmart.com.br/bien2010/trabalhosite/TrabalhosSite.asp>.

Amin, S. (1989). La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde. Une analyse politique. Alençon : Éditions L'Harmattan.

Arendt, A (2002). Les origines du totalitarisme ; Eichmann à Jérusalem. Gallimard.

Aubry, F. (1999). L'allocation universelle : fondements et enjeux. Confédération des syndicats nationaux (CSN), Montréal, Québec.

Baehr, P. (2000). The portable Hanna Arendt. New York: Penguin.

Banque Africaine de développement (2006). Profil de genre pays, République de la Namibie. Département du développement humain (OSHD). Repéré à : <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/ADB-BD-IF-2006-206-FR-NAMIBIE-PROFIL-DE-GENRE-PAYS.PDF>.

Barrientos, A. (2007). Nouvelles stratégies pour la sécurité du revenu des personnes âgées dans les pays à bas revenus: s'adapter pour relever les défis démographiques. Rapport technique 12, Association Internationale de la Sécurité Sociale. Repéré à : <http://www.issa.int/fre/Topics/Social-security-and-demographic-changes>.

Barthe, M-A., Gazier, B., Leprince, F. & Noguès, H. (1992). Protection sociale et RMI. Paris : Syros/Alternatives.

Bernfeld, D. (1983). Un nouvel enjeu : la participation. Presses Universitaires de France.

Bertrand-Dansereau, A. (2009). Quelques réflexions sur les rapports de séduction en contexte de recherche, dans Le chercheur et son objet, entre distance et proximité. Actes du colloque de l'ACSSUM. pp. 21-32.

Bihl, A. & Pfefferkorn, R. (1995). Déchiffrer les inégalités. Paris : Syros.

Blais, F. (2001). *Un revenu garanti pour tous*. Les éditions du Boréal.

Blais, F. & Duclos J-Y. (2001). *Revenu de citoyenneté: Revue des écrits et consultation des experts*. Rapport remis au Fond Québécois de la Recherche sur la Société et la Culture.

Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie*. Seuil.

Blundo, G (2009). « La gouvernance, entre technique de gouvernement et outil d'exploration empirique ». *Bulletin de l'APAD*, mars 2009.

Bonnet, V. (2011). «'Don't call me Nigger, Whitey'. L'autodésignation de la communauté afro-américaine et la construction identitaire». *Communication*. vol. 28(2). Repéré à : <http://communication.revues.org/index1803.html>.

Borduas, P-E. (2010). *Refus global et autres écrits*. Montréal: Éditions de l'Hexagone.

Bourdieu, P. & Passeron, J-C. (1970). *La reproduction*, Paris : Éditions de Minuit.

Bresson, D. & Usher, C. (2007). «Conceptualizing and measuring bonding social capital in low-income neighborhoods». *Journal of social service research*. vol.34(1), pp. 1-11.

Caillé, A. (1995). Pour ne pas entrer à reculons dans le XXI^e siècle. Temps choisi et don de citoyenneté, dans Klein et Lévesque. *Contre l'exclusion, repenser l'économie*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 81-98.

Caillé, A. (1996). « Présentation, dans Vers un revenu minimum inconditionnel ? ». *Revue du MAUSS*, n° 7, Premier semestre 1996. pp. 3-22.

Caillé, A. (2007). « Présentation, dans Avec Polanyi, contre la société du tout-marchand ». *Revue du MAUSS*, n° 29, Premier semestre 2007. pp. 7-31.

Caillé, A. (2011). Les indicateurs de richesse alternatifs: une fausse bonne idée ? Réflexions sur les incertitudes de la gestion par le chiffre, dans Caillé, Humbert, Latouche et Viveret. *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*. Paris: La Découverte.

Callon, M. & Lascoumes, P. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Le seuil.

Calvès, A-M. (2009). « 'Empowerment' généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, in Les mots du développement : trajectoires et pouvoirs ». *Revue Tiers-monde*, n° 200, 2009/4, pp. 735-749.

Cartier-Bresson, J., Destremau, B. & Lautier, B. (2009). Introduction, in Les mots du développement : trajectoires et pouvoirs. *Revue Tiers-monde*, n° 200, 2009/4, pp. 725-734.

- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. France : Folio essais.
- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Seuil.
- Cavahagh, C. (2011). «Everything is connected. The inseparability of human rights education and advocacy», allocution prononcée dans le cadre du *International human rights training program*, organisé par Equitas au Collège John-Abbott, à Montréal. 21 juin 2011.
- Cunliffe, J. & Erreygers, G. (2001). «The enigmatic legacy of Charles Fourier: Joseph Charlier and basic income». *History of political economy*. n° 33, vol. 3, p. 459-484.
- Chartrand, M & Bernard, M. (1999). *Manifeste pour un revenu de citoyenneté*. Montréal, Québec : Éditions du Renouveau québécois.
- Chung, D. (2010). *Basic income grant alleviate poverty in Namibia. Policy innovations*, Carnegie council. Repéré à : <http://www.policyinnovations.org/ideas/briefings/data/000163>.
- De Jouvenel, B. (1968). *Arcadie : Essais sur le mieux-vivre*. Paris : Futuribles.
- De Wispelaere, J. & Stirton, L. (2004). «The many faces of universal basic income». *The political quarterly*. vol. 75(3), pp. 266-274.
- Diaoune, A. (2000). *Le PAS et l'emploi; le désastre social. L'exemple du Sénégal*. Repéré à : <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/IDEP/UNPAN006719.pdf>.
- Diène, B. & Moumouni, C. (2010). *L'aide au développement et à la démocratie en Afrique: un marché de dupes*, in *Éthique des rapports Nord-Sud. Regards croisés*. Presses de l'Université Laval.
- Diener, I. & Graefe, O. (1999). *La Namibie contemporaine. Les premiers jalons d'une société post-apartheid*. Karthala-Éditions UNESCO-IFRA.
- Diener, I. (2000) *Namibie. Une histoire, un devenir*. Paris: Karthala.
- Dogliez, F. (2003). *La participation, un cadre d'analyse*. Journée d'étude IRAM 2003 « *De la participation à l'empowerment* ». Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Paris.
- Douglas, M. (2007). « La pauvreté comme problème de liberté ». *Revue du MAUSS*, n° 30, 2007/2, pp. 438-451.
- Duboin-Mon, M-L. (2009). *André Gorz et l'économie distributive*, in Fourel, C. (dir). *André Gorz un penseur pour le XXI^e siècle*. La découverte.

- Émond, B (2009). « De l'honneur ». *Relations*. n° 735. Septembre 2009.
- Émond, B. (2011). *Il y a trop d'images*. Montréal : Lux.
- Engelhard, P. (1998). *L'Afrique, miroir du monde*. Arlea.
- Engelhard P. (2000). « Vers un développement à l'africaine ». *Manière de voir*, n° 51, mai-juin 2000, pp. 49-55.
- Esping-Andersen, G. (1990). *Les trois mondes de l'État-providence*. Essai sur le capitalisme moderne. Presses universitaires de France.
- Euzéby, C. (1991). *Le revenu minimum garanti*. Éditions la Découverte.
- Fond Monétaire International (2006). Namibia: selected issues and statistical appendix. Country report n° 06/153. Repéré à : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2006/cr06153.pdf>.
- Ferry, J.-M. (1996). « Revenu de citoyenneté, droit au travail, intégration sociale ». *Revue du MAUSS*, n° 7. pp. 115-134.
- Fanon, F. (1961). *Damnés de la terre*. Paris : Maspero.
- Favreau, L., Larose, G. et Fall A. (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*. Collection *Pratiques et politiques sociales et économiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Ferry, J.-M. (1995). *L'allocation universelle : pour un revenu de citoyenneté*. Cerf.
- Fontan, J.-M. (2011). Développement territorial et innovation sociale, dans Bellemare et Klein (dir.). *Innovation sociale et territoire, convergences théoriques et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.
- Founou-Tchuigoua, B. (1994). « L'échec de l'ajustement en Afrique ». *Alternatives Sud*. vol. 1(2). Centre Tricontinental, Louvain-la-Neuve.
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. La Découverte.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Paris : FM/petite collection maspero.
- Gadrey, J. & Méda, D. (2009). Commission Stiglitz. Un diagnostic juste, des propositions (encore) timides. Institut pour le développement de l'information économique et sociale. Repéré à : <http://www.idies.org/index.php?post/Commission-Stiglitz-%3A-un-diagnostic-juste-des-propositions-decevantes2>

- Galeano, E. (2007). « La planète des murs ». *Alternatives internationales*. Mai 2007.
- Genre-Grandpierre, G. (2004). « Le 'Black economic empowerment' en Afrique du Sud. Fondements, contraintes et risques ». *Afrique contemporaine*. 2004/2(210). pp. 95-108.
- Gentil, D. (2003). Notes de lecture : Pour une révolution de la gouvernance. La démocratie en miettes. Journée d'Étude IRAM 2003 « *De la Participation à l'Empowerment* ». Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement, Paris.
- Godbout, J. (1983). *La participation contre la démocratie*. Montréal : Les éditions Albert St-Martin.
- Gorz, A. (1997). *Misères du présent, richesses du possible*. Galilée.
- Gorz, A. (2008). *Écologica*. Galilée.
- Government gazette of the republic of Namibia (1994). Social security act. Windhoek. Repéré à : http://www.parliament.gov.na/acts_documents/111_social_security_act_34_of_1994.pdf.
- Grinspun, A. (2005). Trois modèles de protection sociale. *Centre international pour l'action en faveur des pauvres* (Brésil). Octobre 2005, n° 17.
- Groulx, L-H. (2005). *Revenu minimum garanti. Comparaison internationale, analyses et débats*. Presses de l'Université du Québec.
- Guérin, I & Palier, I. (2005). *Microfinance challenges: empowerment or disempowerment of the poor?* Collection in Social sciences, n° 10. Pondicherry : FIP editions.
- Haarmann, C., Haarmann, D., Jauch, H & Mote, H. (2009). *Making the difference! BIG in Namibia. Assesment report*, April 2009. Repéré à : http://www.bignam.org/Publications/BIG_Assessment_report_08b.pdf.
- Harribey, J-M. (1996). « Théorie de la justice, revenu et citoyenneté ». *Revue du MAUSS*. n° 7, pp. 188-198.
- Harribey, J-M. (2004). La protection sociale et/ou l'allocation universelle: une occasion de revisiter la théorie de la production et de la distribution de valeur et de richesse, dans Dardenne, M et Trussart, G. (dir.). *Penser et agir avec Illich, balises pour l'après-développement*. Bruxelles : Couleurs livres. pp. 31-49.
- Honneth, A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte.

Honneth, A. (2010). Entretien avec Sylvain Bourmeau dans le cadre de l'émission *La suite dans les idées* du 2 janvier 2010, sur la radio de France Culture.

Illich, I. (1972). *Libérer l'avenir. Appel à une révolution des institutions*. Éditions du Seuil.

International Monetary Fund (2006). Namibia: selected issues and statistical appendix. IMF country report. n° 6/153. April 2006. Repéré à : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2006/cr06153.pdf>.

Jaglin, S. (1998) « Services urbains et cohésion sociale en Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Zambie) : une laborieuse ingénierie ». *Flux*. vol. 14(31-32), pp. 69-82.

Jauch, H. (2009). « Kind of a BIG deal. Namibia's basic income grant ». *Alternatives*, vol. 2, n° 1. Mai 2009.

Kang, N.H. (2010). Economic impacts of basic income in Korea: multiplier and redistribution effect. Paper for the thirteenth BIEN congress, 30 juin au 2 juillet 2010, Sao Paulo, Brésil. Repéré à : <http://www.sistemasmart.com.br/bien2010/trabalhosite/TrabalhosSite.asp>.

Kartchevsky, A. & Maillefert, M. (2001). « Joan Robinson et la politique de l'emploi d'hier à aujourd'hui ». *Innovations*. 2001/2(14). pp. 121-138.

Karuuambe, B (2003). Le NEPAD : un partenariat entre un cavalier et son cheval ?, dans *Le NEPAD face à ses défis. Alternatives à la mondialisation néo-libérale*. Johannesburg : African Labour Research Network.

Keiffer, C. (1981). The development of empowerment : the development of participatory competence among individuals in citizen organizations. Ph.D dissertation, University of Michigan, United States.

Kessel, J. (2001). *L'armée des ombres*. Pocket.

Kimlika W. (2003). *Les théories de la justice : une introduction*. Paris : La découverte.

Klein, J-L. (2011). Économie sociale et territoire en contexte de mondialisation. Le développement par l'initiative locale, dans Bellemare et Klein (dir.). *Innovation sociale et territoire, convergences théoriques et pratiques*. Presses de l'Université du Québec.

Klein, N. (2003). *Fences and windows: dispatches from the front lines of the globalization debate*. LeftWord.

Koné, M.M. (2000). *L'échec du développement en Afrique, une responsabilité à*

partager : Le cas du Mali (1960-1997). Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie. Université du Québec à Montréal.

Krahe, D. (2009). Im dorf der Zukunft. *Der Spiegel*. n° 33, traduction française repérée sur le site du Basic Income Earth Network-filiale Suisse, à : <http://bien-ch.ch/fr/node/127>.

Lachapelle, R. (2003). L'Organisation communautaire en CLSC. Cadre de référence et pratiques. Presses de l'Université Laval.

Lamoureux, D. (2009). Féminisme et mouvement des femmes, entre émancipation et libération, in Tremblay, G (dir.), *L'émancipation hier et aujourd'hui, perspectives françaises et québécoises*. Presses de l'Université du Québec.

Lashley, C. (2001). Empowerment: HR strategies for service excellence. Elsevier Science & Technology.

Latouche, S. (2004). Survivre au développement - De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative. Paris : Mille et une nuits.

Latouche, S. (2005). L'occidentalisation du monde à l'heure de la globalisation. Éd. La Découverte.

Le Bossé, Y. (1996). « *Empowerment* et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux ». *Nouvelles pratiques sociales*. vol. 9(1), pp. 127-145.

Le Bossé, Y., Dufort, F. & Vandette, L. (2004). « L'évaluation de l'empowerment des personnes: développement d'une mesure d'indices psychosociologiques du pouvoir d'agir (MIPPA) ». *Revue Canadienne de santé mentale communautaire*. vol. 23(1), printemps 2004. pp. 91-114.

Lemay, L. (2004). Conditions et conséquences des pratiques d'*empowerment*. Une étude interdisciplinaire et intersystémique des rapports de pouvoir Professionnels - Clients. Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en sciences humaines appliquées. Université de Montréal.

Lemay, L. (2007). « L'intervention en soutien à l'*empowerment* : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide ». *Nouvelles pratiques sociales*. vol. 20(1), pp. 165-180.

Levine, S. (2007). Trends in human development and human poverty in Namibia. Background paper to the Namibia human development report. United Nations Development Program (UNDP). Repéré à : <http://www.undp.org.na/SharedFiles/Download.aspx?pageid=19&fileid=8&mid=59>.

Levy, M. (2003). Comment réduire pauvreté et inégalités : Pour une méthodologie des politiques publiques. Karthala.

Lewis, D. (1992). « La croissance par la redistribution ». *Le CRDI Explore*, juillet 1992.

M'Baye, S. (2005). « Dans le piège de la mondialisation ». *Manières de voir*. n° 79/février-mars.

Méda, D. (1996). « Vers un revenu minimum inconditionnel ? Ambiguïté du revenu minimum inconditionnel ». *La revue du MAUSS*. n° 7, pp. 169-173, premier semestre 1996.

Méda, D. (1999). Qu'est-ce que la richesse ? Paris: Alto Aubier.

Méda, D. (2008). Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse. Champs actuel, Flammarion.

Melber, H. (2003). Limits to liberation in southern Africa : the unfinished business of democratic consolidation. HSRC Press.

Melber, H. (2003). Re-examining liberation in Namibia: political culture since independence. Nordic Africa Institute.

Melber, H. (2007). Transitions in Namibia: wich changes for whom? Nordic Africa Institute.

Mlambo, A.S. (2006). «Western social sciences and Africa: the domination and marginalisation of a continent. *African sociological review*». n° 10(1), pp. 161-179.

Morin, E. (2011). La voie. Pour l'avenir de l'humanité. Fayard.

Mullender, A. & Ward, D. (1991). Self-Directed Groupwork. Users take Action for Empowerment. Whiting and Birch. Repéré sur le site du Center for social action-De Montfort University: <http://www.dmu.ac.uk/faculties/hls/research/applied-social-sciences/csa/>

Naidoo, R. (2003). Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique : quelle direction prendre dorénavant ?, dans *Le NEPAD face à ses défis. Alternatives à la mondialisation néo-libérale*. Johannesburg: African Labour Research Network.

NAMTAX (2002). The Namibian tax consortium report on taxation in Namibia. Document de travail déposé au Ministère des Finances de la Namibie, décembre 2002. Document inédit.

National Planning Commission (2006). Omaheke regional poverty profile, Namibia 2004- Summary report. Government of the Republic of Namibia.

National Planning Commission (2008). A review of poverty and inequality in Namibia. Central bureau of statistics, Government of the Republic of Namibia. Repéré à :

http://www.npc.gov.na/publications/Review_of_Poverty_and_Inequality_in_Namibia_2008.pdf.

NEPRU (1997). «The namibian economy». *Namibian economic policy research unit*. n° 10, Juin 1997.

Ngirumpatse, P. et Rousseau, C. (2007). « L'échec de l'humanitaire: de la paralysie devant le mensonge social à la transformation de l'image de l'autre (essai) ». *Anthropologie et sociétés*. vol. 31(2), pp. 191-202.

Ninacs, W.A. (2003). *L'empowerment et l'intervention sociale*. Les journées d'animation 2003. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, Montréal.

Ninacs, W.A., assisté par Béliveau, A-M & Gareau, F. (2003). *Le collectif pour un Québec sans pauvreté*. Ottawa : Caledon institute of social policy.

Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention*. Collection travail social. Presses de l'université Laval.

Olivier de Sardan, J-P (1993). « Le développement comme champ politique local ». *Bulletin de l'APAD*, n° 6, pp. 1-8.

Olivier de Sardan, J-P. (1999). « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens ». *Revue Tiers-Monde*. n° 157, pp. 139-167.

Olivier de Sardan, J.-P., Bierschenk, T., Chauveau, J-P. (2000). *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris : Karhala.

Olivier de Sardan, J-P (2001). « Le développement participatif: ni solution miracle, ni complot néolibéral ». *Afrique contemporaine, 199, L'État en Afrique: entre le local et le global*. pp. 148-156.

O'Neil, J. (1974). Le langage et la décolonisation : Fanon et Freire. *Sociologie et sociétés*, vol. 6(2), pp. 53-66.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1995). Les limites des approches sectorielles, in *Participation et risques d'exclusion : réflexion à partir de quelques exemples sahéliens*. Repéré à :

<http://www.fao.org/docrep/003/V5370F/v5370f02.htm#TopOfPage>.

Organisation internationale du travail (2002). Sécurité sociale : Un nouveau consensus. Bureau international du travail, Genève. Repéré à: http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2001/101B09_301_fren.pdf.

Pagden, A. (1998). « La genèse de la “gouvernance” et l’ordre mondial “cosmopolite” selon les lumières ». *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, pp. 9-17.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.

Palomäki, A. (2010). Basic income grant in Namibia. A view point on the proposal and on the work of the BIG coalition. Thèse déposée au département d'études politiques et économiques de l'Université d'Helsinki. 121 p.

Parazelli, M. (2004). « Le renouvellement démocratique des pratiques d’intervention sociale ». *Nouvelles pratiques sociales*. vol. 17(1), pp. 9-32.

Parpart, J., Rai, S. & Staudt, K. (2002). *Rethinking empowerment: gender and development in a global/local world*. Routledge.

Paugam, S. (2000). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses universitaires de France.

Peck, J. (2011). Social innovation... at the limits of neoliberalism. Allocution prononcée dans le cadre du Colloque international du CRISES, *Pour une nouvelle mondialisation, le défi d'innover*. 7 avril 2011.

Peyroux, E. (2004). *Windhoek, capitale de la Namibie : changement politique et recomposition des périphéries*. Karthala.

Pierre, M.É. (2007) *La participation dans les organisations coopératives en Haïti : Le cas de la coopérative Saint-Jérôme*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en intervention sociale à l'Université du Québec à Montréal.

Polanyi, K. (1983). *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard.

Poulin, R. & Salama, P. (1998). *L’insoutenable misère du monde : économie et sociologie de la pauvreté*. Québec: Vents d’Ouest.

Pretty, J., Guilt, I., Thompson, J. & Scoones, I. (1995). *A trainer’s guide for participatory learning and action*. London: International Institute for Environment and Development.

Programme des Nations Unies pour le Développement (1997). *Rapport mondial sur le développement humain 1997, Vue d'ensemble*. PNUD, New York. Repéré à : http://hdr.undp.org/en/media/hdr_1997_fr_ensemble.pdf.

Programme des Nations Unies pour le Développement (1998). *Glossaire des termes clé*. PNUD, New York. Repéré à : <http://mirror.undp.org/magnet/docs/!UN98-21.PDF/!GOVERNA.NCE/!GSHD.FRE/!gshdbac.pdf>.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2009). Human development report-Country fact sheets-Namibia. UNDP. Repéré à : http://hdrstats.undp.org/fr/countries/country_fact_sheets/cty_fs_NAM.html.

Rahnema, Majid (2003). Quand la misère chasse la pauvreté. Fayard/Actes Sud.

Rappaport, J. (1981). «In praise of paradox: a social policy of empowerment over prevention». *American journal of community psychology*. vol. 9(1), pp. 1-25.

Rawls, J. (1971). A theory of justice. Oxford. Trad. Fr. Théorie de la justice. Seuil, 1987.

Rifkin, J. (1997). La fin du travail. Boréal compact.

Rist, G. & Sabelli, F. (1986). Il était une fois le développement... Lausanne : Éditions d'en bas.

Rist, G. (2003). The history of development: From western origins to global faith. Zed books.

Robert, A-C. (2004). L'Afrique au secours de l'occident. Ivry-sur-Seine: L'atelier.

Robert, A.D. & Bouillaguet, A. (1997). L'analyse de contenu. Que sais-je ? Presses universitaires de France.

Rousseau, J-J. (1966). Émile ou de l'éducation. Paris: Flammarion.

Rowlands, J. (1995). «Empowerment examined». *Development in practice*. vol. 5(2), pp. 101-107.

Sardenberg, C. (2008). «Liberal vs. liberating empowerment: A latin american feminist perspective on conceptualising women's empowerment». *Institute of development studies Bulletin*. vol. 39(6), pp. 18-26.

Sassen, S. (2011). Territory, Authority and Rights: New Global Assemblages. Allocution prononcée dans le cadre de la conférence d'ouverture du Colloque international du CRISES, *Pour une nouvelle mondialisation, le défi d'innover*. 7 avril 2011.

Savoie-Zajc, L. (2007). « Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? » *Recherches qualitatives*. Hors-série, n° 5.

Schultheis, F. (2007). L'inexistence sociale: le refoulement collectif de la pauvreté comme forme ultime de l'exclusion sociale, in Châtel, V. (Éd.), *L'inexistence sociale. Essai sur le déni de l'Autre*. Suisse: Academic press Fribourg.

Segal, H.D. (2008). Moving to basic income. A right wing political perspective. Dans

le cadre du Basic Income Earth Network (BIEN) congress, 20 juin 2008, Dublin, Irlande. Repéré à : <http://www.basicincome.org/bien/papers.html#2010>.

Seidman, E. & Rappaport, J. (1986). *Redefining social problems*. New York: Plenum press.

Sen, A. (2000). *Repenser l'inégalité*. Paris : Seuil.

Sen, A. (2003). *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*. Odile Jacob Éditions.

Serrano-Garcia, I. (1984). «The illusion of empowerment. Community development within a colonial context». *Prevention in human services*, vol. 3(2), pp. 173-200.

Simard, G. (2008). *La participation au développement local. Le cas du Niger. Mémoire présenté comme exigence partielle à la maîtrise en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal*.

Sintomer, Y. (2009). « La démocratie participative : Avant-propos ». *Problèmes politiques et sociaux*. n° 959, pp. 5-10.

Sogge, D. (2003). *Les mirages de l'aide internationale : Quand le calcul l'emporte sur la solidarité*. Collection *Enjeux planète*, Éditions Charles Léopold Mayer.

Sohn, C. (2006). « Les avatars du township dans la ville post-apartheid. Leçons namibiennes sur le mot et la chose ». *L'espace géographique*. 2006(1). pp. 1-13.

Standing, G & Samson, M. (2003). *A basic income grant for South Africa*. University of Cape Town Press.

Stiglitz, J. (2002). *La grande désillusion*. Fayard.

Stiglitz, J., Sen A. & Fitoussi, J-P. (2009). *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*. Repéré à : http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf.

Suppicy, E. (2002). *Legitimizing basic income in developing countries: Brazil or The answer is blowing in the wind*. Conférence prononcée lors du 9^e congrès international du Basic income earth network à Genève. 12 septembre au 14 septembre 2002. Repéré à : <http://www.basicincome.org/bien/pdf/2002Suppicy.pdf>.

Traoré, A. (2002). *Le viol de l'imaginaire*. Paris : Fayard/Actes Sud.

Tobin, J. (1989). *Policies for prosperity: Essays in a keynesian mode*. The MIT Press.

Touraine, A. (1994). *Qu'est-ce que la démocratie ?* Librairie Arthème Fayard.

Vanderborght, Y et Van Parijs, P. (2005). *L'allocation universelle*. Collection repères, Éditions La Découverte.

Van Parijs, P. (1991). *Qu'est-ce qu'une société juste ? Introduction à la pratique de la philosophie politique*. Paris : Seuil.

Wanlin, P. (2007). « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens: une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. Acte du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative ». *Recherches qualitatives*. Hors série, n° 3, pp. 243-272.

Warnotte, G. (2009). Exclusion sociale, humiliation et perte d'estime de soi. Vivre ensemble éducation. Service Éducation permanente de la communauté française Wallonie-Bruxelle. Repéré à : http://www.entraide.be/uploads/media/2009-03_exclusion-humiliation.pdf.

Weil, S. (1998). *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*. France : Folio essais.

Wilkinson, R. & Pickett, K. (2009). *The Spirit Level: Why More Equal Societies Almost Always Do Better?* London: Allen lane.

Winant, P. (2008). « L'allocation universelle : outil de lutte contre la pauvreté ? ». *Regards croisés sur l'économie*. 2008/2(4), pp. 213-214.

Wong, K. (2003). «Empowerment as a panacea for poverty- old wine in new bottles? Reflexions on the World Bank's conception of power». *Progress in development studies*. vol. 3(4), pp. 307-322

Young, K. (1999). The Youth Worker as Guide, Philosopher and Friend, in S. Banks (dir.) *Ethical Issues in Youth Work*. Routledge.

Young, M & Mulvale, J. (2009). Possibilities and prospects: The debate over a guaranteed income. *An economic security project report*. Canadian Center for Policy Alternatives.

Revue de presse

Agence France-Presse (2010). Cri d'alarme de la CNUCED. *Le Devoir*, 26 novembre 2010.

Chouinard, M-A. (2010). Aide sociale- Le piège. *Le Devoir*, 16 décembre 2010.

Deglise, F. (2011). 7 milliards d'humains. Nouveau seuil, graves questions. *Le Devoir*, 31 octobre 2011.

Duddy, J-M. (2010). It's official: 51,2% of workforce jobless. *The Namibian*, 28 septembre 2010.

Graig, A (2004). BIG push: money for all idea on front-burner again. *The Namibian*, 10 novembre 2004.

Halimi, S (2010). Contre l'équité. *Le monde diplomatique*, Décembre 2010.

Jackson, A. (2010). La Chine est prête à ravir au Japon la place de deuxième économie mondiale. *Le Devoir*, 16 août 2010.

Jauch, H. (2010). Labour in crisis: the NUNW and the Basin Income Grant. *The Namibian*, 20 juillet 2010.

Kirsting, D. (2010). BIG to-do over Pohamba snub. *The Namibian*, 5 mai 2010.

Pieiller, E. (2010). Liberté, égalité... «care». *Le monde diplomatique*, Septembre 2010.

Reynolds, L. (2009). Dauphin's great experiment. *Winnipeg Free Press*, 3 décembre 2009.

Sasman, C. (2011). NUNW again behind BIG. *The Namibian*, 11 février 2011.

Shejvali, N (2009). Otjivero residents to get "bridging allowance" as BIG pilot ends. *The Namibian*. 9 décembre 2009.

Shigwedha, A. (2005) BIG coalition launched. *The Namibian*, 29 avril 2005.

ANNEXE 1
Profil des personnes rencontrées

Numéro d'entrevue	Date	Profil des acteurs
1	16/09/2011	Leader d'un groupe jeunesse de la société civile
2	23/09/2011	Chercheur impliqué dans la coalition BIG
3	24/09/2011	Chercheur dans un Institut économique et professeur d'économie à la University of Namibia
4	25/09/2011	Propriétaire d'un commerce à Omitara
5	28/09/2011	Membre fondateur de la coalition BIG
6	1/10/2011	Professeure de travail social à la University of Namibia
7	4/10/2011	Leader de la communauté d'Otjivero
8	6/10/2011	Représentant étatique
9	13/10/2011	Membre du comité BIG à Otjivero
10	14/10/2011	Membre du comité BIG à Otjivero
11	14/10/2011	Membre de la communauté d'Otjivero
12	15/10/2011	Membre de la communauté d'Otjivero
13	19/10/2011	Membre de la coalition BIG
14	19/10/2011	Représentant étatique
15	20/10/2011	Directeur d'une ONG membre de la coalition BIG
16	21/10/2011	Citoyen de Windhoek impliqué dans le débat